Volume XVII. – No 90.

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne

CANADA $6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA — FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 20 avril 1926

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et adminstration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE 1 . . Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

M. Taschereau a bien parlé

Il faut qu'il se sente appuyé – La plus dangereuse tactique – Contre elle et contre l'impudente attaque d'hier, pratiquons l'offensive – Que tout le monde s'en mêle!

M. Taschereau a fait à ces messieurs du cinéma américain la réponse qui convenait. Il les a formellement prévenus que notre province ne se laisserait point dicter par eux sa loi et ses règles de conduite.

C'est fort bien, et nous applaudissons, nos amis applaudiront avec nous, aux paroles du premier ministre.

Mais sachons tout de suite voir et dire qu'ici l'applaudissement ne suffit pas.

Il convient que le premier ministre se sente fortement appuyé par l'opinion publique.

Et nous répétons l'appel que formulait hier, en termes si pressants, M. Louis Dupire: que tous les corps qui ont quelque souci de la morale, qui s'intéressent particulièrement à l'avenir de nos enfants manifestent énergiquement leur avis.

Ces messieurs du film américain nous fournissent un magnifique champ de bataille: sachons l'occuper. Par l'impudence et la brutalité de leur manoeuvre, ils ont compromis leur campagne et paralysé aux trois quarts ceux qui seraient tentés de leur porter aide: sachons utiliser cette erreur de tactique.

Et n'oublions pas que la plus dangereuse de leurs manoeuvres, ce n'est pas celle qui vient de s'afficher avec une telle maladresse et un tel sans-gêne. Il faudra bien davantage redouter les tactiques d'à-côté silencieuses et peu voyantes, celles qui tendront sur tel ou tel point à faire fléchir la rigueur de la censure ou à paralyser l'adoption de règlements nouveaux et nécessaires, comme cette proscription de l'affiche dont parlait hier M. Dupire.

Contre les deux types de manoeuvre, en tout cas, la meilleure des défenses, c'est l'offensive.

Pratiquons-la à fond et méthodiquement.

* * *

Non seulement nous n'entendons point que la vigueur actuelle de la censure s'atténue, mais la question est précisément de savoir si cette vigueur ne devrait pas se fortifier encore.

Ainsi que le fait observer le premier ministre lui-même, on a parfois reproché au bureau de censure de n'être pas assez sévère. C'est un point à vérifier — et à rectifier aussitôt, s'il en est besoin.

Puis, il faut débarrasser nos rues de la réclame parfois pire, paraît-il, que ce qui se donne à l'intérieur, et contre quoi, en tout cas, les parents sont impuissants à protéger leurs enfants. Ils peuvent bien, en effet, leur interdire le cinéma, ils ne peuvent les empêcher de passer dans les rues où les guette l'affiche.

Et si ces messieurs du cinéma ripostent qu'ils ne sont pas les seuls coupables, que d'autres abusent comme eux, nous répondrons simplement: Que tous les coupables soient ensemble frappés! Nous ne tenons pas plus à l'empoisonnement par les uns que par les autres.

Comme nous ne tiendrions pas plus à la corruption par les films européens que par les américains.

Ce n'est pas ici une question de personne ou de géographie: c'est une affaire de morale et de propreté.

Il va de soi que l'appel à l'intérêt privé qu'on a jeté de l'avant ne doit pas davantage troubler l'opinion: les parents ne sont pas obligés de laisser souiller l'imagination et le coeur de leurs enfants pour faire l'affaire de qui que ce soit.

* * *

Que tout le monde mette donc la main à la pâte ou, si l'on préfère, l'épaule à la roue!

Rarement l'occasion a été aussi belle: que les hommes de bonne volonté en profitent pour signifier à tous les intéressés que nous entendons rester maîtres chez nous et faire aussi propre que possible la vie de nos villes.

Omer HEROUX

P. S.—Au moment où nous revoyons l'épreuve de cet article, le télégraphe nous apporte le texte d'une claire déclaration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Nous sommes assuré que des manifestations du même genre, suivant celle des *Anciens* de Sainte-Brigide, se produiront bientôt à Montréal. Plus elles seront nombreuses, et fortes, et mieux cela vaudra.

La session fédérale

M. Woodsworth parle de nationalisation

Il a des projets considérables, que la Chambre n'approuve pas – M. Cahan et l'initiative privée – Les taux de transport du C.N.R. et Québec – M. Dunning met les choses au point – Le budget de nos chemins de fer

UN DEFICIT DE 40 MILLIONS ?

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, 19 — Au Canada, le mot "socialisme" est tabou. Personne n'ose le prononcer, et si un réformateur plus hardi que les autres commet cette audace, il reçoit sans tarder un plat d'eau sale sur la tête. Comme l'on est hypocrite, c'est le mot "nationalisation", ou le mot "étatisme" qu'on lui a substitué. Nous ne sommes pas socialistes, certes, mais le plus grand réseau des chemins de fer canadien appartient à l'Etat. Ontario possède un système public de distribution et de production de l'électricité, Québec vend des alcools sous la devise *Je me souviens*, diverses provinces de l'ouest administrent des fils téléphoniques, et presque toutes les municipalités du pays pompent elles-mêmes l'eau que boivent leurs contribuables.

Si l'on étudie au préalable tous ces faits, on trouvera moins étrange que M. Woodsworth, député de Winnipeg, ait présenté aujourd'hui une résolution socialiste dans toutes ses parties. Selon lui le gouvernement "devrait recouvrer pour le public les mines de houille et les chutes qui sont actuellement exploitées dans l'intérêt des corporations privées plutôt que dans l'intérêt du peuple". M. Woodsworth, comme on le voit, voudrait nationaliser d'un coup le charbon et l'électricité, établir une commission centrale chargée d'administrer le tout pour le plus grand bénéfice du contribuable.

M. Woodworth n'a pas de mauvais motifs cependant. Il constate que c'est surtout le capital américain ou étranger qui vient développer nos ressources hydrauliques, par exemple, et il craint la mainmise des étrangers. Tous les profits, dit-il, que donnent de beaux contrats de trente ans s'en vont de l'autre côté de la frontière, aussi, et c'est le plus beau de notre argent qu'on draine minutieusement vers d'autres pays.

Jusqu'ici nos mines de charbon n'ont pas payé un gros tribut à l'étranger. Mais comme elles sont riches, immenses, cela viendra un jour.

Sur le chemin du projet de M. Woodsworth, il y a un gros obstacle, les droits des provinces et l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Mais M. Woodsworth est iconoclaste et ne se gêne pas. Comme ce personnage qui aurait voulu que le peuple romain n'eût eu qu'une tête pour la lui couper d'un coup, le député de Winnipeg voudrait que le Canada formât un tout uni, centralisé, afin de lui appliquer d'un coup toutes ses réformes. Il proteste continuellement contre l'Acte fédératif et le déclare périmé. Il le pulvériserait volontiers pour appliquer à tout le Canada la loi de huit heures de travail, une loi fédérale et définitive de pensions aux vieillards, etc. Aujourd'hui encore il demande la révision du pacte fédératif pour mieux nationaliser les mines et les chutes; car ce pacte fédératif laisse aux gouvernements provinciaux le droit presque exclusif d'en disposer comme ils voudront.

* * *

M. Maclean, le vieux député ontarien, trouve tout cela à son goût parce qu'il a saisi le mot "nationalisation" dans le discours de M. Woodsworth, et que ce mot suffit pour lui faire admettre toutes les théories. Mais M. Cahan, de Saint-Laurent-Saint-Georges, député à la voix tonitruante, ne chante pas la même chanson. Les choses sont bien comme elles sont, dit-il. Chaque province développe ses mines ou ses ressources hydrauliques, comme il lui plaît, selon ses tendances, sa mentalité et ses désirs. Québec est satisfaite de la régie des alcools, l'Ontario de son hydro-électrique, mais lui pour sa part, est opposé à la nationalisation, en général; car elle détruit l'initiative et souvent l'honnêteté. Il est opposé en particulier à une nationalisation qui s'élèverait sur les ruines des droits provinciaux.

M. Heaps, le collègue de M. Wodsworth, affirme que le socialisme ne détruit pas l'initiative des individus et qu'il peut avoir du bon. La "municipalisation" de l'électricité dans Winnipeg a, dit-il, diminué le coût de l'électricité, et le *C. N. R.* sera bientôt une des entreprises les mieux administrées du pays.

* * *

M. Stewart, ministre de l'intérieur, est conciliant. Les provinces veulent garder leur autonomie, elles en sont jalouses, on ne peut rien faire sans elles. Il faudrait plutôt coopérer avec elles qu'agir sans les consulter. La coopération pour la protection de nos forêts a déjà fait de grands progrès, elle en fera encore, et c'est un modèle de ce qu'il faut faire. Il demande à M. Woodsworth de retirer sa résolution; mais le chef de l'opposition a des idées plus nettes sur la matière que M. Stewart.

Car M. Meighen déclare, comme M. Cahan, que le projet de M. Woodsworth est absurde, fou, impossible, et que c'est une inanité que d'y penser un moment. Si le fédéral veut mettre la main à la nationalisation, qu'il commence par les choses qui sont de son ressort et laisse les provinces tranquilles, en possession de leurs droits. Pour sa part, il est prêt à voter contre la résolution et sans attendre une seconde.

Sur ce, M. Woodsworth retire sa résolution.

QUEBEC ET LE *C. N. R.*

M. Campbell, progressiste, présente une autre résolution et qui intéresse vivement la ville de Québec et ses environs. M. Campbell veut que le conseil d'administration du *C. N. R.* impose des taux de transport moins élevés sur le blé entre Armstrong et Québec, et même entre Armstrong et les Provinces Maritimes afin de développer les ports canadiens de l'Atlantique et de laisser sortir par une route canadienne les grains de l'Ouest qui s'en vont en Europe.

M. Campbell formule le même grief que nous font entendre les Québécois depuis quelques années, grief qu'ils ont soumis à la Commission des chemins de fer, il y a peu de temps. Si les taux de transport sur le blé qui prévalent dans l'Ouest étaient appliqués sur le Transcontinental, les agriculteurs n'auraient qu'à payer onze sous par boisseau et ils pourraient profiter de la route la plus courte vers la mer. Ils épargneraient ainsi huit à dix millions par année, tout le blé passerait par une route canadienne, au lieu de s'en aller aux Etats-Unis, et le port de Québec prendrait un essor inouï. Même le commerce du bétail avec l'Angleterre deviendrait beaucoup plus fructueux, car cette route est plus courte de 200 milles que la route de Montréal et offre d'autres avantages.

Mais, selon M. Campbell, la direction du *C. N. R.* ne veut pas entendre raison. Elle impose des taux bas dans l'Ouest jusqu'à Fort-William et Port-Arthur. Ces taux plus bas ne l'empêchent pas de réaliser de gros bénéfices, car c'est en septembre, en octobre, en novembre qu'elle attrape les plus beaux surplus. Et après avoir amené le blé jusqu'à la tête des grands lacs à ces taux bas, mais rémunérateurs, sir Henry Thornton impose d'autres taux beaucoup plus élevés sur le Transcontinental jusqu'à Québec, de sorte que le blé fait un détour, quitte notre pays, s'en va à Buffalo, à Chicago et de là se rend à la mer par les voies ferrées américaines. En un mot, on bloque la voie canadienne, on la bouche hermétiquement par des taux trop élevés et la voie américaine recueille le tout.

* * *

M. Fleming, un petit vieux tout blanc, parle ensuite pour les Provinces Maritimes avec une énergie qu'on n'attend pas de lui. Il manie ses poings comme des marteaux au bout d'un manche, gesticule et parle avec force et chaleur. Cet ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick est l'un des meilleurs orateurs de la gauche bien qu'on l'ait placé un peu à l'écart.

M. Fleming demande au parlement d'imposer les taux du Pas-du-nid-du-Corbeau sur le Transcontinental et l'Intercolonial afin d'exécuter les promesses des hommes d'Etat qui ont construit ce chemin de fer. Il plaide chaudement pour la route toute canadienne pour le blé canadien, montre comme quoi le *C. P. R.* et le *C. N. R.* font de très beaux profits à des taux réduits dans l'Ouest durant tout l'automne. Les Provinces Maritimes, comme un membre dont on aurait coupé les artères qui charrient le sang, s'appauvrissent, languissent et meurent parce qu'elles ne retirent aucun bénéfice du trnsport des céréales qui va enrichir chemins de fer et ports américains.

M. Charles Marcile, député de Bonaventure, parle en faveur de la motion et cite de nombreuses résolutions adoptées par divers corps publics de la ville de Québec. Il raconte le débat qui a conduit à la construction du Transcontinntal. Dans le temps, on voulait que ce chemin de fer servît surtout à écouler vers Québec et les Provinces Maritimes toutes les céréales de l'Ouest.

M. Stevens propose un amendement. Si le parlement, dit-il, se met dans la tête de fixer les taux, ce qu'il n'approuve pas, que le parlement les fixe dans l'Ouest comme dans l'Est. La Colombie anglaise demande depuis longtemps qu'on applique dans les Rocheuses et la Colombie anglaise les taux qui prévalent dans l'Ouest proprement dit. Si on met en vigueur ces taux d'Armstrong jusqu'à Québec et les Provinces Maritimes, qu'on fasse la même chose pour la Colombie anglaise ou bien il votera tout court contre la résolution. Même mesure de justice pour tous.

Voilà la question élargie; les dé-

(Suite à la 2ème page)

Trois trains et un tiers!

Voilà ce que représente le chiffre exact de nos voyageurs inscrits et en règle – Ils sont 330 et il faut 100 voyageurs par train spécial – Les difficultés du logement, si l'on songe à nos charges – Statistiques intéressantes – Les anciens sont au nombre de 95 – Ils veulent cueillir leur troisième étoile – Un tiers de dames – Conditions de confort – Le drapeau canadien – Avis à nos amis les annonceurs

Comme on le pourra voir par les statistiques ci-dessous, les pèlerins du *Devoir* remplissent, pour le moment, trois trains, puisqu'il est arrêté par les règlements de chemin de fer qu'il faut un minimum de cent voyageurs pour constituer un train spécial. Si nous voulions tenir compte des fractions nous pourrions même dire que nous avons trois trains et un tiers — moins quatre.

Et il reste encore plus de deux mois!

Mais nos voyageurs ont suivi nos conseils: ils ont voulu être prudents. Le délai est près d'expirer, en effet, pendant lequel nous pourrons disposer à notre gré de l'accommodation dans l'hôtel si commode, si central, dont nous avons retenu la grande majorité des chambres. On ne doit pas non plus perdre de vue qu'en plus du logement de nos propres voyageurs, il nous faudra pourvoir à celui des voyageurs de l'*Action catholique* de Québec et à celui de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique.

Nous le répétons donc à nos lecteurs: dans votre intérêt comme dans le nôtre, pressez-vous! Faites tout de suite le dépôt réglementaire de $25.00, sans quoi vous ne pouvez vous compter comme officiellement inscrits.

Il est à noter que, bien qu'il s'agisse d'un congrès eucharistique, Messieurs les ecclésiastiques restent dans la proportion des voyages passés. Ils constituent le tiers du total. Les dames constituent l'autre tiers ou presque. Plusieurs personnes nous écrivent ou nous téléphonent chaque semaine pour savoir si celle-ci peuvent voyager commodément avec nous. C'est l'évidence même! L'expérience de celles qui ont fait les voyages antérieurs les peut entièrement rassurer. Comme toutes les dispositions sont prises d'avance, comme l'itinéraire est réglé tel un papier à musique, que rien n'est laissé au hasard, le voyageur se trouve placé dans toutes les conditions de confort désirables. On a pourvu à tout. Il n'a qu'à se laisser porter. Il a toute sa liberté de temps et d'esprit pour jouir pleinement de son voyage. C'est donc la réalisation de toutes les conditions exigibles pour la plus difficile des voyageuses.

Les anciens ne sont que dans la proportion de 95, soit moins d'un tiers. Il est vrai que les promesses d'adhésions de leur part dépassent sensiblement ce chiffre. Mais comme nous l'avons maintes fois dit, les risques sont trop grands cette année pour que nous puissions les inscrire officiellement sans qu'ils aient rempli les formalités requises. Qu'ils se pressent de se mettre en règle, s'ils ne veulent perdre cette occasion de cueillir une étoile de plus, pour certains la troisième!

Enfin nous attendons que la liste soit plus longue pour publier les souscriptions pour le drapeau canadien. Il nous en arrive fréquemment. Nous l'avons déjà dit, il nous faut une somme de près de deux cents dollars pour faire broder un drapeau digne des voyageurs de la province de Québec qui, après le congrès, restera à l'église Notre-Dame de Chicago, paroisse de Franco-Américains.

Voici donc cette statistique:

TROIS TRAINS NORMAUX

Anciens		
Prêtres	36	
Laïques	39	
Femmes	20	95
Nouveaux		
Prêtres	69	
Laïques	93	
Femmes	73	235
		330
Au total:		
Prêtres	105	
Laïques	132	
Femmes	93	
	330	

Tous les voyageurs ci-dessus sont inscrits pour le voyage no 1 et pas un seul pour le no 2, ce qui prouve bien la supériorité du no 1. Le no 2 est l'équivalent de ce qu'offrent d'autres organisations.

Comme nous voulons arriver à temps cette année et ne rien négliger pour cela, nous rappelons à ceux de nos annonceurs et amis qui veulent offrir des cadeaux aux voyageurs du *Devoir* — comme réclame évidemment — deux indications principales: ils doivent se hâter de nous faire parvenir ces cadeaux et, ensuite, ils doivent pourvoir aux besoins de tous. Il y aura cette année vraisemblablement rien que dans le groupe du *Devoir* plus de cinq cents voyageurs.

On obtient tous les renseignements nécessaires en s'adressant au *Devoir* (voyage).

Bloc-notes

"Allez-vous en"

C'est ce que le *Star* de Montréal répétait hier soir à M. Meighen. M. Meighen a toutes sortes de qualités, dit le *Star*, en premier-Montréal, "des qualités qui l'imposent à l'admiration de tous ceux qui le connaissent; il est le premier parlementaire de la Chambre des Communes... Il a derrière lui l'appui loyal de tous les membres de l'opposition", et personne ne réussira à inciter les députés de gauche à quitter Meighen, à le jeter par-dessus bord. Le *Star* en sait quelque chose, s'il ne le dit pas, et lord Atholstan aussi. "Mais il y a une loyauté qui doit primer toutes les autres, chez la plupart des membres de la gauche, leur loyauté envers leur parti et leur pays". Aussi bien, selon le *Star*, faut-il que M. Meighen, même s'il est desservi par les circonstances, se rende compte que "la mémoire de ses actes, quand il fut ministre, le rend impossible, dans la province de Québec. Tant qu'il sera le chef du parti conservateur, le Québec continuera de le juger d'après son passé. Ce sera la grande question électorale dans cette province-ci. Il en résulte que chaque fois que les conservateurs se battent sous Meighen, ils abandonnent d'avance la province de Québec aux libéraux. Or, telles que les choses se passent dans le pays, aucun parti protectionniste ne peut avoir la majorité dans le pays s'il n'a avec lui le Québec. Les conservateurs ne peuvent faire mieux que ce qu'ils ont déjà fait, dans l'Ontario. Ils ne peuvent compter gagner beaucoup de terrain dans les Provinces Maritimes où il n'y a plus que six députés libéraux. La combinaison progressiste-Dunning de l'ouest coupera leurs chances dans les prairies... Il faut qu'ils entament le Québec solide, ou bien ils se briseront contre l'écueil d'une défaite", écrit le *Star*, en insinuant que sir Charles Tupper sut se retirer, lorsque deux élections lui prouvèrent qu'il ne gagnerait rien. Pourquoi, alors, — c'est la finale de l'article du *Star*, — M. Meighen ne se poserait-il pas cette question : "Est-ce juste envers le parti conservateur, qui m'a donné les plus grands honneurs et m'a fait ce que je suis, de faire le jeu des libéraux en leur laissant dans les mains l'arme la plus précieuse qu'ils ont en temps d'élections, celle qui leur assure un Québec solide, ma direction du parti conservateur?" On peut croire que M. Meighen vouera à tous les diables le *Star* et son directeur, qu'il écoutera M. Lespérance plutôt que lord Atholstan, et que les combinaisons montées contre lui pour lui faire abandonner la direction de son parti n'ébranleront pas sa volonté ferme de rester chef du parti conservateur. Cela fera le plus grand plaisir du monde aux libéraux québécois, puisque M. Meighen, quels que soient ses qualités et son talent, et quelques amis personnels qu'il ait dans notre province, paraît y avoir moins que jamais l'oreille et la sympathie de la masse du public.

L'exemption des enfants

Sur ce point, la loi de l'impôt du revenu reste ce qu'elle était avant le discours de M. Robb, jeudi dernier; un chef de famille doit ajouter à son exemption présente de $3,000 une somme de $500 par enfant de moins de 18 ans. Ainsi un père de famille qui a $6,000 de revenu annuel, tout compris, et a trois enfants de 18 ans ou moins, établira sa feuille d'impôts comme suit: "Exemption statutaire accordée aux gens mariés, $3,000. Exemption pour 3 enfants de moins de 18 ans, $500 par enfant, $1,500. Total des exemptions, $4,500. Taxe de 2 pour cent sur la différence entre $4,500 et $6,000, soit $1,500, — $30." C'est tout ce qu'il aura à verser au fisc; la loi dit en effet que sur les premiers $2,000 excédant le montant exempt d'impôts, le fisc ne prélève que 2 pour cent, au lieu de 4 pour cent, ces années dernières. D'après l'ancienne loi, ce père de famille n'était exempté que jusqu'à concurrence de $2,000 d'abord, puis d'une somme additionnelle de $1,500 pour ses trois enfants, laissant une marge taxable de $2,500 sujette à un impôt plus élevé que présentement. Ce que le fisc perd par suite du remaniement à la baisse de l'impôt sur les salaires et les traitements, il le reprendra en partie au moyen de la taxe sur les dividendes versés aux particuliers, taxe qui les atteint personnellement. Et il est certain que, quoi que fassent les porteurs d'actions à dividendes, l'impôt dont M. Robb a frappé leurs revenus de ce chef restera pour quelques années au moins.

C'est son affaire

Les journaux américains à sensation ont fait grand bruit autour du mariage récent d'un millionnaire de 51 ans qui vient d'épouser une fillette de 15 ans. On peut croire que l'un et l'autre ont fait une folie. Mais cela justifie-t-il les nouvellistes d'avoir harcelé ce couple, les journaux d'avoir publié de longues colonnes sur ses allées et venues, et le public américain d'avoir voilu tout savoir de cette folle aventure? Un quotidien remarque que ce prurit de publicité qui porte les gens à se mêler de ce qui ne les regarde pas a fait passer les cancans de petit village au rang de nouvelles presque internationales et que, dans n'importe quel autre pays que les Etats-Unis, les journaux et le public auraient conclu de ce mariage qu'il peut être saugrenu, mais que cela n'est en somme que l'affaire du nouveau ménage et peut-être des deux familles. Seulement, et de plus en plus, le public aime à se mêler des affaires des autres, surtout si cela ne le regarde pas du tout. C'est une des conséquences du journal à ramage, à tapage et à commérages.

G. P.

L'actualité

Jobarderie et snobisme

Il faut retenir pour les bien ancrer dans son esprit certaines des paroles que le cardinal O'Connell disait dimanche aux membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Elles ont leur application chez nous. Voyez plutôt:

"Je croyais autrefois, que ce serait une excellente chose que d'aider les catholiques à s'enrichir. Mais je ne le crois plus. Une fois prospères, ils nous échappent. Je ne dirai pas que c'est toujours le cas. Il y a encore des hommes et des femmes catholiques qui sont devenus extraordinairement riches et qui continuent à mener une vie magnifiquement simple. Mais règle générale, la fortune est des plus dommageables aux catholiques.

"J'aimerais à ne pas avoir à dire une pareille chose mais c'est l'opinion de tous ceux qui sont au courant que certains catholiques auraient mieux fait de rester pauvres que d'acquérir d'énormes richesses. Cela eût été beaucoup mieux pour leur propre existence et beaucoup mieux pour leurs chances de salut, beaucoup mieux pour leur caractère, car nous voyons souvent que la conquête subite de la richesse les conduit à la forme la plus stupide de la vanité et de l'orgueil.

"Nos gens qui deviennent tout à coup riches perdent la tête et le coeur"...

Cette sotte vanité a des répercussions sociales et économiques considérables. Sauf des exceptions assez nombreuses et très honorables, le richard, dès sa boule faite, se met à la rouler oubliant le proverbe: "Pierre qui roule n'amasse pas mousse". Le fait est que ses enfants sont souvent pauvres après sa mort. Son premier geste, ou sa première rotation, si l'on veut, c'est pour quitter son quartier. Il faut qu'il s'en aille vers les régions belles. Mais ses yeux ne l'inspirent pas en ceci: en toutes choses il ne voit que la piastre ou son reflet. Il a un billet de banque comme un bandeau sur la vue. Ce qu'il voit c'est le cossu, c'est l'expression de la richesse. Il quitte ses pairs, il quitte ceux qui ont été les témoins de ses efforts et les collaborateurs volontaires ou involontaires, les instruments dociles ou indociles de sa fortune. Ce qu'il a amassé dans l'est ou dans tel quartier populeux, il va ingratement le dévorer ailleurs pour qu'aucune miette tombant de sa table ne soit recueillie par les siens. Et cela est le signe d'un manque de coeur. Sa vie quotidienne n'a pas créé de fibres qui le retiennent aux choses qui l'entourent. Il n'est pas attaché à l'église où ses enfants furent baptisés, pas attaché à son quartier, pas attaché à ses voisins. Nul lien ne le retient. Il s'en va donc. Le quartier voit ainsi partir les uns après les autres tous ceux qu'il a enrichis. Et sa déchéance s'accélère. Tous les gens influents l'abandonnent; son sort est de plus en plus misérable. Il devient une géhenne. N'est-ce pas toute l'histoire de la déchéance de l'est?

La paroisse se transforme. Les vides sont comblés par des étrangers d'une autre religion. Ils corrodent petit à petit toute la paroisse catholique et française, vidée par le snobisme; et au bout de peu de temps on verra l'église se dresser inutile au milieu d'un désert de fidèles comme un berger qui a perdu son troupeau. L'histoire lamentable de tant d'églises protestantes se répétera pour nous. C'est une perte d'argent et, moralement, c'est une désolation.

Si on s'enracinait dans son quartier, si on usait de son prestige pour l'améliorer, cette amélioration profiterait à soi-même et à tous ses voisins et on ne verrait pas les slums remplacer graduellement le quartier habitable parce qu'on a laissé la lèpre le gagner.

Il y a d'autres conséquences sociales bien plus graves. A quoi servent, du point de vue national, nombre de nos millionnaires? Où vont nos millions? Nous serons toujours des victimes de l'émigration comme au début du régime anglais. Le millionnaire père émigre de son quartier. Sa fille elle, va plus loin: elle apporte ses écus dans le camp adverse quand elle ne les traverse pas en Europe — soit en Angleterre soit en France, suivant les courants de la mode — soit aux Etats-Unis. Elle se déchristianise avec cela. Le millionnaire est une ventouse qui absorbe notre richesse mais qui la dégorge chez l'étranger. Comptez, mais comptez donc le nombre de filles de bonnes familles canadiennes mangées par le mariage mixte! On n'attend même pas d'être millionnaire pour suivre ce désastreux engouement. Tel qui n'a que cent mille dollars mais peu d'enfants, parce qu'il est snob, de sorte qu'il a pu constituer une dot assez rondelette à la fille, joue au millionnaire et nous... trompe.

Quand les sacs d'écus s'intéressent à une institution, c'est pour l'empreigner de leur snobisme. Voyez l'Université. Elle doit fuir l'est et rougir de ses origines.

S. E. le cardinal O'Connell a fort raison. La grande richesse ne sied pas à bon nombres de catholiques qui ne seront sûrement jamais assez fins pour subir l'épreuve finale et se glisser à travers le chas d'une aiguille. Ils sont trop chameaux pour le faire.

NEMO

Au Mexique

Nous avons déjà signalé l'extrême gravité de la situation religieuse au Mexique. Rien ne peut davantage la souligner que les interventions réitérées du Souverain Pontife.

Dans une première lettre au cardinal Pompili, le Pape avait demandé au monde catholique des prières pour les victimes de la persécution.

Les dépêches de ce matin nous apprennent que Sa Sainteté vient de s'adresser directement aux catholiques du Mexique dans une lettre où il flétrit la législation persécutrice et se plaint de la façon dont est traité son délégué.

Nous publierons cet important document dès que le courrier nous l'aura apporté.

Déménagez-vous ?

Avez-vous besoin de papeterie nouvelle?

Si vous déménagez,

Si vous avez besoin de renouveler votre papeterie ou de modifier celle que vous avez,

N'oubliez point que l'imprimerie du *Devoir*, 336, rue Notre-Dame est (Téléphone, Main 7460), vous fera rapidement, élégamment, tout ce dont vous avez besoin.

L'imprimerie du *Devoir* fait tous les travaux, depuis la plus simple carte de visite ou d'affaires jusqu'au journal et au livre de luxe.

Prix et devis fournis sur demande.

Nos entrevues

L'Oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier

M. l'abbé Schuh nous parle de la création à Genève d'un foyer international catholique pour faire contre-partie aux organisations neutres, maconniques ou protestantes

Les causes de division entre la Suisse et la république soviétique de Russie

Un grand nombre d'écrivains et de sociologues catholiques émettent depuis longtemps le voeu de faire revivre, adaptée naturellement aux conditions de la vie moderne, l'ancienne corporation ouvrière qui a été l'une des principales caractéristiques du Moyen-Age et qui s'est maintenue jusqu'à la Révolution. C'est, dans une certaine mesure, ce que Mussolini tente de réaliser en Italie. Mais l'ancienne corporation n'était pas simplement une association d'ouvriers exerçant un même métier dont la pratique était sévèrement réglementée. Elle avait aussi un caractère religieux très accentué qui se manifestait par la création de confréries spéciales à chacun des arts et métiers érigés en corporations. Les membres de la corporation, qui étaient tous membres de la confrérie, avaient leur patron particulier qu'ils invoquaient au cours de cérémonies religieuses spéciales et complétaient ainsi par une vie religieuse intense leur oeuvre de tous les jours.

Cet aspect si important pour tous les catholiques sincères revit de nos jours, au moins dans une certaine mesure, dans les nombreuses unions ouvrières catholiques qui naissent dans tous les pays. Mais il convenait, puisque les organisations ouvrières deviennent internationales et qu'elles coopèrent d'un pays à l'autre pour atteindre les buts qu'elles se proposent, de compléter leur oeuvre par la création d'un centre international que le curé de la paroisse Ste-Clotilde, de Genève, M. l'abbé Jules Schuh, est à accomplir.

M. l'abbé Jules Schuh a posé les premiers jalons de l'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier alors qu'il exerçait le ministère dans le diocèse de Regina, sous la direction de S. G. Mgr Mathieu, en février 1916. Le but de cette confrérie était, comme l'explique le fondateur lui-même dans un article récent, "d'honorer spécialement les labeurs et les fatigues du Divin travailleur de Nazareth, de lui faire amende honorable pour les innombrables péchée commis dans le monde du travail et de susciter des apôtres dans les milieux ouvriers, pour aider au salut et à la sanctification de ceux qui gagnent le pain de chaque jour à la sueur de leur front."

Au cours de la même année, M. l'abbé Schuh est retourné en Suisse et a été nommé à la cure de la paroisse Ste-Clotilde, à Genève. Naturellement, il reprenait dans cette ville l'oeuvre commencée au Canada. Dès le mois de mars 1917, suivant l'exemple de Mgr Mathieu de Regina, Mgr Placide Colliard, évêque de Lausanne et Genève, approuvait l'oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier et disait son espoir de la voir se répandre dans les autres paroisses de son diocèse.

Peu de temps après, des lettres d'encouragement ont été envoyées par d'autres évêques, puis par des cardinaux et dès le 18 juin 1920, dans une lettre de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté Benoit XV vient d'encourager l'oeuvre naissante. En janvier 1921, une nouvelle lettre du Saint-Père bénit le pieux projet d'élever à Genève une église à Jésus-Ouvrier et le 8 avril 1921, l'oeuvre est érigée en *Primaria* ou Archiconfrérie universelle dont le centre est à la paroisse Ste-Clotilde, de Genève.

"L'Oeuvre est appelée à prendre encore plus d'importance, nous disait hier M. l'abbé Schuh qui est de passage à Montréal, l'hôte de M. le curé Dupuis de la paroisse Saint-Eusèbe, depuis que Genève est devenu un centre international de première granduer. Depuis la création de cette oeuvre essentiellement pieuse, on a vu toutes les nations s'unir en Société des Nations dont le centre est à Genève. Puis ce fut, comme complément de celle-là, le Bureau international du travail, organisation neutre sous la direction de l'ancien député socialiste français, M. Albert Thomas." Plusieurs des collaborateurs de M. Albert Thomas sont des catholiques convaincus, tout comme l'est par exemple sir Eric Drummond, le secrétaire-général de la S.D.N., mais, comme cette dernière, le Bureau international du travail ignore tout esprit religieux.

D'autre part, si ces deux importantes institutions internationales ont un caractère essentiellement neutre, on a vu venir se grouper à Genève toutes sortes d'organisations protestantes et maçonniques qui usent de toutes leurs influences dans le monde international. La lettre suivante de l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg montre bien les grandes lignes de cette propagande non catholique et explique le but que l'Oeuvre Apostolique de Jésus-Ouvrier est appelée à poursuivre dans ce domaine:

UNE LETTRE DE S. G. MGR BESSON

Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg.
Fribourg, le 20 septembre 1925
Monseigneur,

Autour de la Société des Nations et du Bureau international du travail, l'action internationale s'intensifie de plus en plus à Genève. C'est une action politique, sociale, et aussi religieuse, qui se développe sans cesse grâce au concours des représentants des diverses nations de l'Europe et du monde entier.

L'Association maçonnique internationale est venue rejoindre ici la Young Men's Christian Association, la Fédération chrétienne des étudiants, l'Alliance universelle des nations chrétiennes, l'Armée du salut. Le vingt-cinq août dernier, au cours de la Conférence des Eglises, à Stockholm, on a proposé la création d'un Bureau des Eglises (séparées de Rome) à Genève. Pour appuyer leur action, ces divers groupements disposent de ressources financières inépuisables.

L'Oeuvre de Jésus-Ouvrier sera précisément aussi, à Genève, un centre international, mais un centre catholique, un foyer de prières, un Sanctuaire du travail, pour coopérer, par l'activité surnaturelle, à la paix sociale, en même temps qu'à la prospérité des nations et du salut des classes laborieuses. Les catholiques du monde entier comprendront, Nous en sommes sûr, qu'il ne doivent pas être moins empressés à soutenir cette Oeuvre catholique de leurs deniers, que d'autres ne le sont à promouvoir une action qui trop souvent ignore Dieu, ou du moins la sainte Eglise.

Nous recommandons vivement à votre Grandeur Monsieur l'abbé Schuh, curé de Sainte-Clotilde et fondateur de l'Oeuvre de Jésus-Ouvrier, espérant qu'Elle voudra bien encourager et favoriser sa mission.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux et confraternellement dévoués en N. S.

† MARIUS BESSON,
Ep. Laus., Gen., Frib.

LA RUSSIE DES SOVIETS ET LA SUISSE

Parlant de la situation politique internationale, M. l'abbé Schuh a expliqué au représentant du *Devoir* les causes de la division qui existe entre la république soviétique de Russie et la Suisse.

Au cours de la révolution bolchéviste de 1917, nous dit notre interlocuteur, la plupart des ambassades et des légations étrangères furent violées et tous leurs documents secrets saisis. L'ambassade suisse non seulement subit le même sort que les autres mais l'attaché d'ambassade fut assassiné dans les circonstances les plus révoltantes. Malgré les protestations du gouvernement suisse, les nouveaux gouvernants révolutionnaires n'ont jamais fait aucune excuse à ce dernier et les relations officielles entre les deux pays ne furent jamais reprises.

Lors des négociations qui ont amené les Alliés à signer le traité de Lauzanne avec la Turquie, le gouvernement envoya Voronoff comme observateur. Celui-ci, naturellement, n'était pas accrédité officiellement, pas plus auprès du gouvernement suisse que des puissances, quoique tous connussent le but de sa mission. Lorsqu'il est entré sur le territoire suisse, les autorités lui ont offert de le protéger quand même, mais celui-ci refusa.

Un ancien officier de l'armée rouge qui avait vu toute sa famille assassinée par des émissaires bolchévistes, était venu se réfugier en Suisse après avoir déserté l'armée soviétique. Apprenant l'arrivée de Voronoff et voulant se venger de ceux qu'il considérait maintenant comme ses ennemis, il parvint à s'introduire dans l'hôtel où Voronoff était descendu et le tua d'un coup de revolver. Immédiatement arrêté, il subit plus tard son procès et fut trouvé coupable de meurtre. Mais, à cause des circonstances qui avaient amené ce meurtre politique, l'assassin ne fut condamné qu'à une période plutôt courte de prison. D'où les protestations du gouvernement soviétique qui vient encore de refuser, il y a quelques semaines à peine, de participer à une conférence qui serait tenue en territoire suisse. Pourtant, nous explique l'abbé Schuh, la Suisse a fait plus que son devoir dans les circonstances. Elle a offert à Voronoff de le protéger quoiqu'il ne fût pas envoyé officiel, elle a fait subir un procès régulier au meurtrier qui a été condamné. En retour, jamais le gouvernement soviétique n'a voulu faire la moindre excuse, encore moins des réparations, pour l'assassinat de l'attaché d'ambassade suisse à St-Petersbourg et la violation de cette ambassade. Il est remarquable de constater que jamais, dans ses protestations contre la Suisse, le gouvernement soviétique ne rappelle ce côté de la question.

* * *

En terminant, M. l'abbé Schuh a parlé de l'organe de l'Oeuvre apostolique de Jésus-Ouvrier, *Le Travail*. C'est une petite revue mensuelle de 32 pages, format de poche, dans laquelle on traite les questions sociales, et surtout la question ouvrière, d'après les principes du catholicisme. On y fait surtout revivre les anciennes corporations ouvrières, leur organisation, leur réglementation, les caractéristiques distinctives de chacune, etc. Ainsi, dans le numéro de mars, après un article de M. l'abbé Schuh, qui raconte sa mission au Canada, on remarque une description des arts au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, une autre des arts et métiers à Paris depuis le XIIIe siècle, un conte de Pierre l'Ermite, une étude de l'industrie à Fribourg et d'intéressantes reproductions de journaux catholiques des principaux pays européens et du Canada.

Décès

PREVOST. — Mademoiselle Berthe Prévost est décédée à Saint-Jérôme le 19 avril courant, après une longue maladie.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Jérôme, jeudi prochain, après l'arrivée du train du C. P. R. qui laisse la gare Viger à 9.15 heures et arrive à Saint-Jérôme à 10.35 heures.

GAUDET-DUGAS. — A St-Jacques, comté de Montcalm, le 18 avril 1926, est décédée, à 78 ans 4 mois, Azilda Gaudet, veuve de Camille Dugas. Les funérailles le mercredi 21 courant, à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes funèbres et Assurance funéraire
YORK 1511
Sympathies Service
1420, Notre-Dame Ouest

Téléphone Cal. 0430F
MAGNUS
POIRIER
Entrepreneur de pompes funèbres
Expert embaumeur
2903 Rue Saint-Laurent

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un juste milieu

Notre ministre des douanes vient de nous rendre un service, qui, pour être venu un peu tard, vaut infiniment mieux que s'il n'était jamais venu!

Nous voulons parler de la série de revues et de journaux américains — inutiles, sinon nuisibles sur notre marché — dont il vient d'interdire l'entrée en Canada.

Nous n'avons pour cela que des félicitations à adresser à M. Boivin et — une demande à lui faire. C'est qu'il continue dans la voie engagée. Et tous les vrais Canadiens lui diront dans quelques années d'ici leur reconnaissance — sinon en paroles, du moins en pensée.

* * *

Seulement il ne faudrait pas maintenant tomber dans l'excès contraire, car tout le mal qu'on s'y serait donné ne serait peut-être pas compensé par le bénéfice que le peuple dans son ensemble en retirerait.

Mais expliquons-nous.

Comme le disait récemment à un journaliste de Montréal l'honorable H. H. Stevens, la mise à l'index des "love story magazines", des "moving pictures magazines" américains s'impose; car si une certaine classe de la longue et étroite famille canadienne — au sens géographique, s'entend — ne trouve d'intérêt qu'à ces sortes de lectures, elle en trouvera tout autant et tout aussi bien au Canada, — et même en français, si elle le désire!

Mais par exemple ce qui ne s'impose pas du tout et ne devrait pas être "imposable" c'est l'interdiction des revues techniques, scientifiques et professionnelles américaines. Ce serait enlever à ceux qui ont le devoir de se tenir "au courant" une des sources principales de leur documentation et même un peu de leur inspiration, car il ne faut pas oublier que pour avoir le devoir de nous préserver de toute infiltration américaine dans nos moeurs, nous n'en avons pas moins pour cela l'obligation d'analyser sérieusement et à fond les méthodes du peuple qui a mieux réussi à certains points de vue et en moins de temps que tout autre peuple.

* * *

A peine sorti de son enfance — et précisément pour cette raison-là, — le Canada commercial et industriel a besoin encore un bout de s'inspirer et de se documenter chez les autres peuples qui déjà ont subi l'épreuve de l'"adolescence". Et ces autres peuples sont comme vous le savez les Etats-nis, la France, l'Angleterre, etc.

Dans notre crainte d'aller nous fondre dans le grand tout américain, ne fermons donc pas notre porte aujourd'hui au plus prospère de ces peuples. Il est passé au "feu" avant nous. Voyons d'ici comment il s'y est pris. Cela nous épargnera en tant qu'individus aussi bien qu'en tant que collectivité, bien des tâtonnements inutiles, la perte d'un temps précieux et d'un capital qui l'est encore plus — puisque le capital se compose d'abord du facteur temps — et dont nous avons besoin tout entier pour donner à notre vie économique l'essor nécessaire à sa prospérité!

ULYSSE RACINE

N. de la R. — Il n'est pas question d'interdire l'entrée du Canada aux revues américaines sérieuses, techniques ou autres, et aux publications respectables des Etats-Unis.

La catastrophe de la *Presse*

M. Pelletier,
Le Devoir, Montréal.
Cher Monsieur,

La Presse de samedi sur deux grandes colonnes, à grands fracas de manchettes en caractères d'un pouce, toute la largeur de la page, nous informait avec larmes que "La province de Québec ne recevra plus de films américains après le 1er août". La belle affaire! nous voilà boycottés sur une question que la majorité des gens bien pensants seraient contents de voir régler de cette façon.

Au fait le cinéma qu'on nous offre actuellement pourrait bien nous être enlevé, et nous n'y perdrions pas grand'chose. Nous aurions tout à y gagner puisque cet état de choses nous permettrait d'enrayer, tandis qu'il en est encore temps, les ravages que la mentalité matérialiste de nos voisins, fait chez nos jeunes et chez nos vieux. Il ne faut pas nous y laisser prendre; si on lit bien entre les lignes on voit immédiatement que cette démarche n'est ni plus ni moins qu'une attaque contre notre bureau de censure.

En effet, faisons la part des choses. Bien qu'ils prétendent opérer à perte, les Américains sont-ils si désireux que cela de se fermer le marché québécois? J'en doute. Leur but n'est-il pas de faire fléchir notre bureau de censure? Il faut l'éviter à tout prix. Actuellement nous ne sommes pas encore trop censurés pour qu'on relâche cette censure qui avec le temps aurait pu peut-être épurer notre cinéma de façon à ce que les gens désireux de profiter du passe-temps que pourrait leur offrir un bon cinéma eussent pu le faire sans danger. Même aujourd'hui avec la censure que le bon M. Pettijohn trouve si exigent, des gens qui se respectent ne sauraient aller une fois au cinéma sans y trouver quelque chose qui cloche.

En effet de l'aveu même des statisticiens, 40% des films présentés à la censure sont jugés complètement impropres à la représentation dans notre province, et des autres 60% 99½% sont coupés, tronqués, ou reconstruits. Juger de la camelote qu'on veut nous servir. De deux choses l'une; ou nos censeurs sont insensés ou ce sont les films qui ne sont pas présentables devant des gens qui se respectent. Or, comme il nous faut admettre que ce sont les productions qui ne sont pas bonnes, on ne saurait relacher la surveillance. Donc premier mot d'ordre, ne permettons pour aucune considération qu'on touche au bureau de censure; car le mal est trop puissant et tenace pour se résoudre à abandonner ainsi sa proie; et cette intimidation n'est qu'un moyen détourné de nous faire avaler la pilule. Mais l'attaque est prématurée, il y en a encore qui veillent.

Le journal en question si "dévoué aux intérêts canadiens-français et catholiques", nous représente le désastre financier qui s'ensuivrait. Qu'il ne s'en fasse pas de peine. Tout d'abord, les Américains, je dirais mieux la juiverie, — car il y a aussi nombre de bonnes gens outre quarante-cinquième qui déplorent autant que nous l'état de choses qui leur est imposé, — ces gens donc n'ont pas encore lâché le marché québécois; et puis quand cela serait, ceux qui y perdront leurs écus, ne seront pas en plus mauvaise posture que ceux qui se font attraper dans des combinaisons minières quelconque. De plus si ces gens ont endossé une mauvaise cause, ils n'ont pas le droit de sacrifier l'intérêt moral de nos enfants et de la généralisation actuelle pour une question de quelques milliers de dollars. Et puis qui nous dit que tout serait perdu. Cet état de choses ne pourrait-il servir de point de départ à une organisation d'amusements sur une base moins perverse?

Notre histoire peut nous fournir de belles matières à illustration de faits nobles tout aussi appréciables que la camelote de la juiverie américaine; sans compter que le bon roman canadien et au besoin nous pourrions avoir recours au bon roman français pourraient servir à monter de bons films. Quant aux sites nous n'en manquons pas.

Cependant nous ne pouvons trop nous arêter à ce rêve, nous avons affaire à plus forte partie. Je ne sais si je suis sous une fausse impression, mais je sens partout autour de nous dans cette province des forces de déchristianisation qui nous minent sans que nous nous en apercevions; et le cinéma américain en est un gros élément. Devons-nous relâcher la surveillance! Notre censure ne peut actuellement être contrôlée facilement par ceux qui voudraient la contrôler et on veut nous intimider pour nous faire fléchir. Restons fermes, gardons nos positions, nous n'y avons rien à perdre, sinon tout à gagner puisque notre émancipation de la tutelle américaine nous obligera à nous suffire par nous-mêmes. Gardons notre individualité et ne prenons donc chez les autres que ce qui fait notre affaire. Et surtout ne soyons pas assez privés de sens national, pour nous laisser imposer ce que nous réprouvons.

Voici donc, Monsieur le Rédacteur, les réflexions que je me suis faites à la lecture de l'article en question; et je vous serais bien obligé de les publier en tribune libre de votre journal, afin que l'on ne puisse pas dire que le peuple n'a rien à voir là-dedans.

L. P. BOISVERT,
5967, rue Chabot,
Montréal.

Montréal, 19 avril, 1926.

Sauvons la forêt

M. le rédacteur,
Monsieur,—

Il a été fait beaucoup de publicité récemment à propos du fait que l'on doit planter un million de jeunes arbres dans la province de Québec cette saison. Bien que ce chiffre semble impressionnant, il est fort trompeur et peut faire croire aux irréfléchis que le problème de la forêt s'en trouve réglé ou amélioré.

Si ce million d'arbres survit au feu, aux insectes, aux champignons et au vent, il faudra de cinquante à soixante-dix ans pour que chaque arbre atteigne la grosseur du bois de pulpe (période bien plus longue que ne durera notre approvisionnement actuel de bois) et même à ce compte ils ne fourniront que le bois nécessaire pour à peine trois mois à un de nos moulins ordinaires.

Au lieu d'une plantation d'un million d'arbres par année il en faudrait bien plus qu'un million pour faire face au besoins de la consommation, de l'exportation et du gaspillage des produits de nos forêts.

En sus des pertes causées par le feu et autres agents destructeurs, il faudrait planter au moins six arbres pour remplacer un arbre parvenu à maturité. En se guidant sur l'expérience acquise l'on sait que pour compenser les pertes par le feu, les insectes, les champignons et le vent il faudra au moins dix arbres de plus.

Ceux qui s'y connaissent en forêts dans la Colombie disent que 95% des forêts ont été détruites pour les 5% utilisées et les chiffres actuels le long du Transcontinental établissent que pour chaque corde de bois expédié il en a été détruit vingt par le feu.

Je ne veux pas décourager le reboisement en aucune façon, mais il faut attirer l'attention du peuple canadien sur l'angoissant problème qui se dresse, vu l'urgence de fournir la matière première nécessaire aux industriels utilisant le bois, et, de nouveau, insister auprès de nos gouvernements et leur signaler que la ligne de danger va être franchie par suite de l'intense développement de l'industrie de la pulpe et du papier. Il faut crier halte! maintenant et empêcher toute autre exploitation de cette nature ou bien nous aurons vite fait d'avoir tué la poule aux oeufs d'or.

La production du papier au Canada a doublé tous les cinq ans, au cours des dernières quinze années, et la course folle vers l'anéantissement de notre dernier arbre est plus rapide que durant les deux dernières décades. Le point sur lequel je veux insister est celui du temps qu'il faut à un jeune arbre pour grandir et sur l'insuffisance de notre approvisionnement en bois ouvrable, à l'exception de celui de deux ou trois des plus fortes compagnies qui ont acheté de grandes réserves, insuffisance qu'aucun reboisement ne pourra remplacer pour alimenter continuellement cette énorme industrie du papier, et c'est pour cela qu'il faut crier halte immédiatement contre toute nouvelle construction.

Nos gouvernements sont-ils à ce point insensibles aux appels de la raison qu'ils continuent malgré tout à affermer les forêts et que la construction des moulins à papier reste ininterrompue?

Au lieu d'une "Semaine pour sauver la forêt", il faudrait y consacrer chacune des cinquante-deux semaines de l'année. C'est là un des problèmes les plus sérieux pour le Canada aujourd'hui.

Frank-J.-D. BARNJUM.

Montréal, le 19 avril 1926.

La session fédérale

(*Suite de la 1ère page*)

putés de la Colombie anglaise se mettent à pérorer en faveur de l'amendement de M. Stevens pendant que M. Lucien Cannon rappelle que la Commission des chemins de fer étudie la question, à l'heure actuelle, et recueille les témoignages de tout le monde. Laissons-lui le temps de terminer son travail, dit-il, elle rendra justice à Québec et à tout le monde. Mais M. Caban n'est pas tout à fait du même avis. Il serait prêt à référer la résolution au comité des chemins de fer et canaux, pour interroger sérieusement les employés supérieurs de nos deux compagnies de chemins de fer.

* * *

M. Dunning n'est de l'avis ni des uns ni des autres. Il fait un discours assez long, mais qui plait évidemment à ses partisans et consolide sa réputation. Car il possède admirablement le sujet et peut lâcher les rênes à son éloquence. M. Dunning sera certainement l'un des orateurs les plus agréables à écouter du présent parlement. Il a la parole et le geste faciles, la précision du terme et de la pensée et une certaine chaleur communicative.

Ce soir, il s'oppose à ce que le parlement adopte la résolution et même qu'il la réfère à un comité de la Chambre. Car, dit-il, la Commission des chemins de fer a entendu les témoins dans cette affaire, interrogé tout le monde et médite son jugement. Si le parlement adoptait la résolution, il lui donnerait un ordre dans un sens ou dans l'autre; s'il la référait à un comité, il ferait juger la même cause par deux tribunaux à la fois;et si lui-même ou un membre du cabinet exprimait une opinion, on l'accuserait de dicter sa conduite à la Commission des chemins de fer. Il n'y a rien à faire, pour l'heure, et le mieux est de laisserf la Commission décider.

A part cela, M. Dunning a aussi parlé du transport du blé en général. L'exportateur est obligé de réunir trois choses à la fois pour envoyer son blé en Europe . Il doit prendre en considération le prix du blé rendu à Fort William, le prix du transport jusqu'à la mer et l'espace disponible dans les cales dans les ports américains ou canadiens. Ce qui peut favoriser quelquefois la route américaine, ce sera un navire qui attend à un port américain. C'est aussi le jeu des saisons, la glace sur les grands lacs et le fleuve, enfin un grand nombre de facteurs. Nos chemins de fer ne peuvent influencer beaucoup la route que suivra le blé.

Nous devons aussi prendre en considération que les Etats-Unis envoient beaucoup de céréales en Europe par les ports canadiens, et les routes canadiennes. Le total oscille entre trente et cent millions de boisseaux. C'est quelque chose pour Montréal, Québec et St-Jean.

Le ministre des chemins de fer ne peut se prononcer sur la question directement en cause. Il affirme cependant que, toutes les fois qu'il le pourra, il favorisera la route canadienne.

M. McMillan ajourne le débat; la résolution reste en suspens.

Mardi le ministre des chemins de fer déposera le budget du *C. N. R.* Il ne fera aucun discours à cette occasion. On dit que le déficit est de $40,000,000. Le débat sur le budget reprendra avec une vigueur nouvelle. Sir Henry Drayton le critique financier officiel de l'opposition a repris sa place aujourd'hui. Il se rétablit d'une courte maladie qui l'a tenu au lit. Les députés des deux côtés de la Chambre l'ont applaudi; car M. Drayton est bon garçon et populaire auprès de toute la députation.

* * *

M. Donaghy a introduit aujourd'hui un bill sévère. Il veut condamner au fouet tout vendeur invétéré de narcotiques et de drogues. Jusqu'ici n'étaient passibles de ce châtiment que les vendeurs qui vendent leur poison à des mineurs. D'après le nouveau bill, le juge, naturellement, aurait la discrétion de faire appliquer la peine ou non. M. Donaghy est membre du comité des douanes.

Léo-Paul DESROSIERS

* * *

Réponses intéressantes

Au cours de l'année 1925, le fonctionnement et l'entretien des navires, employés comme brise-glaces, dans le Saint-Laurent, ont coûté $158,979.16. Depuis la Confédération, la construction de ces brise-glace a coûté $914,195.15; leur fonctionnement et leur entretien, pour la même période, $2,208,133.

* * *

M. C.- S.Tompkins a été nommé inspecteur en chef des banques, en vertu de la loi des banques, sect. 56A (1). Son traitement est de $15,000 par année. Il a reçu à date, la somme de $21,916.66. Pour l'aider dans son travail, il a un assistant de bureau qui reçoit $1,400 par année. M. Tompkins remplit les devoirs que lui assigne la loi des banques. Ses rapports ne sont pas pour le public. Le gouvernement n'a eu rien à faire avec l'Association des banquiers au sujet de cette nomination.

* * *

Le Canadien National a acheté 2,108,629 traverses en Colombie Anglaise, sur la ligne du *Grand Tronc-Pacifique*, au cours de l'exercice financier 1923-24, et 1,609,285 au cours de l'exercice financier 1924-25; sur les lignes colombiennes du *Nord-Canadien*, il en a acheté 244,-629 en 1923-24 et 186,947 en 1924-25.

Les contrats pour la livraison de ces traverses ont été faits, en 1923-24, avec 13 particuliers, 2 compagnies et 15 firmes; et, en 1924-25, avec 25 particuliers, 2 compagnies et 13 firmes. La direction des chemins de fer Nationaux ne croit pas qu'il soit dans l'intérêt du public de faire connaitre le prix qu'elle a payé par traverse à chaque entrepreneur.

* * *

A M. F. MacDonald, député de Cap-Breton sud, qui demande si le gouvernement a l'intention de soumettre, au cours de la session actuelle, un projet de loi pour encourager la production du combustible, avec la houille minée au Canada, le gouvernement répond qu'il ne peut faire connaître maintenant quelles seront les mesures législatives qu'il soumettra à la Chambre.

* * *

M. L.-A. Wilson, député libéral de Vaudreuil-Soulanges, avait demandé au gouvernement s'il paierait, aux provinces qui refuseraient d'accepter le projet de pension de vieillesse, une somme proportionnée qu'elles emploieraient à l'assistance des hôpitaux et des institutions de charité. Le gouvernement répond qu'il ne croit pas opportun de modifier le projet actuellement soumis au Parlement.

* * *

M. Geo. Edwards, C.A., de la maison Edwards, Morgan and Co., de Toronto, et M. W. Garth Thomson, C. A., de la maison Marwick, Mitchell and Co., de Montréal, ont été nommés, le 23 février 1924, vérificateurs de la Commission du trésor du Canada, au traitement annuel respectif de $6,000. Au cours de leur séjour à Ottawa, comme vérificateurs de la Commission du trésor, ils ont fait enquête sur: les échelles de salaires des fonctionnaires du service postal et de la division de la taxe (département des douanes); la Commission du havre de Québec; la Commission du havre de Vancouver; les chemins de fer Nationaux et la Commission du havre de Montréal.

Le contrôleur général est président de la Commission du trésor et le sous-ministre des finances en est le vice-président. Au cours de ces enquêtes, le contrôleur général a présidé les réunions de la Commission qui, pour faciliter son travail, a dû retenir les services de vingt-deux experts.

* * *

Au cours de l'année 1925, il a été transporté de Fort-William et Port-Arthur à Buffalo, 153,836,550 boisseaux de grain canadien, et de ces mêmes villes à Port-Colborne, 61,-317,990 boisseaux. Le tarif moyen, payé par boisseau, a été de 2.31 cents par voie de Buffalo, et de 2.44 cents par voie de Port-Colborne. Si on avait appliqué au trafic allant à Port-Colborne le trafi cde Buffalo, on aurait épargné la somme de $95,-236.

Au cours de la même année, il a été transporté de Fort-William et Port-Arthur aux ports de la Baie, 59,250,976 boisseaux de grain canadien, au taux moyen de 3,052 cents par boisseau.

Une conférence de M. Poisvert

La prochaine conférence d'urbanisme de la série organisée par l'Université de Montréal et l'Ecole polytechnique sera donnée demain soir à huit heures. M. Jules Poisvert, professeur d'architecture à l'Ecole des beaux-arts, parlera de l'esthétique des villes et des principaux détails qui contribuent à embellir une ville. La soirée sera sous la présidence de M. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des beaux-arts.

Tout le public est invité à assister à ces conférences qui devraient être suivies par tous, mais on invite spécialement les architectes qui seront les premiers intéressés à celle de M. Poisvert.

Ces conférences sont données à l'Ecole polytechnique. L'entrée est libre.

MARCOLIVE
Huile d'Olive-Nice
Garantie Pure
La Reine des huiles d'olives
La plus Savoureuse
En vente chez les principaux épiciers et pharmaciens
G. MARCELLINI & CIE
NICE FRANCE
Agent général pour le Canada:
J. ALFRED OUIMET
MONTREAL

L'éloge du parasite

Le parasite est-il utile? Quel bien peut-on en dire? Et d'abord, qu'est-ce qu'un parasite, qu'est-ce que le parasitisme?

Questions souvent posées et auxquelles répondra, au Cercle Universitaire, le samedi soir 24 avril, à un dîner-causerie où il sera l'hôte d'honneur, M. L.-J. Dalbis, professeur de biologie à l'Université de Montréal et docteur ès-sciences de l'Université de Paris. M. Dalbis, conférencier original et fort écouté, illustrera sa causerie, à l'issue du dîner, de projections lumineuses d'un extrême intérêt.

M. Léon Lorrain, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes et publiciste avantageusement connu, remerciera le conférencier. Présidence de M. L.-E. Beaulieu, C.R.

Décès de la R. M. Saint-Alphonse

Les Trois-Rivières, 20. (D.N.C.) La Révérende Mère St-Alphonse, née Albertine Girard, assistante générale de l'Hôtel-Dieu à Nicolet, est décédée hier après-midi, à l'âge de 63 ans. Elle avait 37 années de vie religieuse. Elle avait été supérieure deux termes avant de devenir assistante générale. Elle était la soeur de M. Léopold Girard, des Trois-Rivières.

Les cours de M. l'abbé Groulx

POUR LE PUBLIC — POUR LES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

M. l'abbé Groulx donnera jeudi soir, à 8 heures et quart, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue St-Denis, son dernier cours public d'histoire du Canada.

Il y portera un jugement d'ensemble sur la prise d'armes de 1837-38 et traitera des préliminaires de l'union des deux Canadas.

Entrée libre. Les dames comme les hommes sont invitées.

* * *

Dans l'après-midi, à trois heures, M. l'abbé Groulx donnera son cours de perfectionnement pour les professeurs de l'enseignement secondaire.

Magasin Général à Vendre à Ste-Rose de Laval

comprenant épicerie, marchandise sèche, ferronnerie, chaussures. Bonnes conditions; cause, abandon des affaires; établie depuis 60 ans. S'adresser à L.-A. Leduc, Ste-Rose.

L'OEUVRE POÉTIQUE DE LOZEAU

Pour faciliter la souscription

On vient de commencer la publication de l'*Oeuvre poétique* d'Albert Lozeau.

Cette édition comprendra, en trois volumes qui porteront les titres: *L'Ame solitaire*, *le Miroir des jours* et *Images du Pays*, tout ce que l'auteur a voulu retenir de son oeuvre déjà publiée, plus une centaine de pièces inédites.

Une double édition sera faite: la première sur fort beau papier, format in-18; la deuxième, édition de grand luxe, sur format agrandi, sur papier spécial, avec encadrement.

Ces volumes seront mis en vente au prix de $1.00 chacun (port en plus) pour l'édition courante, et de $2.00 chacun pour l'édition de luxe (port en plus).

Mais préférence sera d'abord donnée aux souscripteurs, qui bénéficieront de la livraison immédiate, dès la publication de chaque volume, et d'une forte remise sur les prix de vente réguliers.

Ainsi, pour $2.00, plus 25 sous pour le port, le souscripteur pourra recevoir les trois volumes de l'édition courante, et pour $5.00, plus 50 sous pour le port, les trois volumes de l'édition de luxe. (Il ne sera imprimé de celle-ci que 250 séries, numérotées à la main). On n'accepte de souscrintion que pour les trois volumes ensemble et le prix total de la souscription doit accompagner celle-ci.

L'Ame solitaire et le *Miroir des jours* viennent de paraître et le dernier volume, *Images du Pays*, suivra sans trop de retard.

Les souscriptions doivent être adressées, avec le prix des volumes, par mandat postal ou chèque accepté payable au pair, à Montréal, au trésorier du comité Albert Lozeau, M. Louis Hurtubise, ingénieur civil, case postale 4020, Montréal.

Pour faciliter la souscription, nous prenons la liberté d'inscrire ici un blanc de souscription que l'on pourra détacher et retourner à M. Hurtubise.

M. Louis Hurtubise,
Ingénieur civil,
Case postale 4020,
Monsieur, Montréal.

Veuillez trouver ci-jointe la somme de
en paiement de ma souscription à l'édition
de l'*Oeuvre poétique* d'Albert Lozeau, dont chaque volume devra m'être expédié dès la publication, à l'adresse ci-dessous indiquée.

Signature.....

Adresse.....

.....

N. B. — Remplir les blancs en indiquant s'il s'agit de l'édition de luxe ou de l'édition courante et ne pas oublier, si l'expédition doit être faite par la poste, d'ajouter le prix du port. Ecrire très lisiblement, afin d'écarter les possibilités d'erreur.

VOLUME XVII — No 90

DERNIÈRE HEURE

Montréal, mardi, 20 avril 1926

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la *Canadian Press*, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 21 avril 1926

Sol. de saint Joseph, p. de l'E.U. d. cl.

Lever du soleil, 5 h. 10.
Coucher du soleil, 6 h. 48.
Coucher de la lune, 2 h. 55.

Dernier quartier le 5, à 3 h. 56 m. du soir.
Nouvelle lune le 12, à 8 h. 2 m. du matin.
Premier quartier le 19, à 6 h. 29 m. du soir.
Pleine lune le 27, à 7 h. 23 m. du soir.

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 37.
Même date l'an dernier, 34.
Minimum aujourd'hui 19.
Même date l'an dernier, 22.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.04. 11 heures a.m. 30.00.
Midi: 29.98.

L'enquête sur les douanes

La contrebande est des plus faciles entre les Etats-Unis et le Canada

M. Alexander, du service préventif de la douane à Toronto, raconte comment des touristes et des employés de chemins de fer font le commerce clandestin des soies et des cigarettes entre Détroit et Windsor ou entre Buffalo et Bridgeburg

DEMAIN CE SERA LA JOURNEE DES QUEBECOIS

Ottawa, 20, (D.N.C.) — L'enquête des douanes a repris, ce matin, après une interruption de trois jours.

Le Comité est un grand complet.

La liste des témoins de la journée comprend le nom de M. J. E. Bisaillon, de Montréal et de quelques autres Montréalais, MM. Hubert Gauthier, P. S. Hardy, Zoël Corbeil, le sergent Churchman, de la police fédérale, le douanier Kearney, M. Eugène Brassard, M. J.-H. Ducondo. La liste comprend aussi les noms de deuv Torontoniens, le douanier C.-B. Alexander, et M. Tolchard, du Board of Trade de Toronto. Demain ce sera la journée de Québécois. Les douaniers R. Moisan, Balger, M. André Taschereau, avocat, le sergent Zaneth, de la police fédérale, Mlle Denise Larde, sont assignés comme témoins.

M. BISAILLON

A 10 h. 30, le secrétaire lit les minutes et le président, M. Paul Mercier lit quelques motions. On appelle M. J.-E. Bisaillon. Celui-ci n'a pas grand chose à dire. Il acquiesce à la demande de M. Stevens pour la production des livres et des chèques de la compagnie J.-E. Belisle depuis 1920. M. Bisaillon les produira demain.

On appelle ensuite M. Charles B. Alexander, du service préventif de la douane, à Toronto. Il établit d'abord quels sont ces fonctions puis il expose des cas de contrebande où il a eu à agir.

LE CAS RACHEL GOODMAN

Cette femme tient deux magasins, rue Queen et rue Dundas, à Toronto, elle y vend des robes et de la lingerie féminine. Le 19 janvier 1925, le témoin a saisi dans ces magasins 109 pièces de soie de contrebande. La propriétaire des magasins fut arrêtée en même temps que sa fille. Les papiers de douanes n'étaient pas en règle. Une saisie, faite l'année précédente, par les douaniers, ne semble pas avoir eu de suite. Le témoin se demande même si une partie des marchandises qu'il a saisies n'avaient pas été vue l'année précédente par les douaniers sans que ceux-ci aient opéré la saisie. Après la seconde arrestation, de janvier, 1925, Mme Goodman a été condamnée à un mois de prison, $50 d'amende ou un autre mois. La saisie des marchandises a été maintenue.

Mais entre la première et la deuxième visite des douaniers, la femme Goodman a continué de faire des affaires et le témoin est convaincu qu'elle faisait de la contrebande.

Le douanier Alexander passe ensuite au cas Zinken. En avril 1925 la Merchants Protective Association l'avait prié de surveiller les agissements d'un certain Zinken, à Niagara Falls et à Bridgeburg. Ce Zinken est cheminot à la Niagara-Falls Ry. Il fut accusé de faire la contrebande entre Niagara Falls et Bridgeburg, Ont.

Un agent de la police douanière, d'après les ordres du témoin, entra en pourparlers avec Zinken. Après une entrevue à Buffalo, il fut décidé de faire la contrebande de la soie par chaloupe, entre Buffalo et Bridgeburg. Mais Zinken, avant la livraison des marchandises, exigea $400 pour corrompre les douaniers canadiens. Puis Zinken changea ses plans et voulut faire entrer la soie par le pont de Niagara. Comme il entrait en Ontario il fut arrêté et son auto et ses marchandises saisis. Zinken dut payer une amende de $700 mais on ne put retracer les douaniers qui avaient trempé dans le complot.

Un autre cas, celui de White et Zacca qui furent arrêtés, à Bridgeburg, et condamnés. Ils faisaient régulièrement la contrebande de soieries et se vantaient de passer n'importe quoi en contrebande.

CONTREBANDE FACILE

Le témoin répond à M. Stevens que rien n'était plus facile, jusqu'à récemment, de passer des marchandises en contrebande entre Buffalo et Bridgeburg. La contrebande des cigarettes se pratiquait ouvertement. Le témoin cite le cas d'un employé des Messageries Canadiennes qui transportait régulièrement des cigarettes sur le convoi de Détroit à Toronto. A la fin cet homme fut arrêté à la gare Union. Il portait dans un sac 4000 cigarettes, soit 200 paquets. De son propre aveu, trois fois par semaine, depuis des années, il en passait autant.

C'est entre Détroit et Windsor, dit le témoin, que la contrebande de la soie était le plus fréquent. Il cite un cas où la soie était placée dans une valise fermée à clef. Cette valise était mise dans le fourgon des bagages et la clef en était remise à un employé du chemin de fer qui la transportait à un tierce personne à Windsor.

Celle-ci allait réclamer la valise. Des domestiques de wagons-lits et de wagons-salons sont faciles à corrompre. Un nommé Johnson a fait ce métier longtemps et sans être jamais inquiété. Personnellement le témoin a suivi les agissements de quelques-uns de ces individus et les a fait arrêter.

Le témoin expose encore quelques cas du même genre, et d'autres relatifs à la contrebande des bas de soie entre Milwaukee et Toronto. Les mêmes contrebandiers transportaient de l'alcool à Milwaukee. Le témoin rencontra à Toronto un nommé Siegel qui lui proposa l'échange d'une cargaison de bas de soie pour une cargaison d'alcool. Apparement les bas de soie étaient non seulement passés en contrebande mais volés. La bonneterie qui les fabriquait ne vend pas au Canada, et ce qui donnait encore plus de prise aux soupçons, c'est que Siegel disait que ces bas étaient fabriqués à London, Ont.

SUGGESTIONS

Au chapitre des suggestions, le témoin est d'avis que l'on devrait surveiller davantage les ports douaniers; de Windsor, Bridgeburg et Détroit, fouiller souvent les automobiles qui y passent. Actuellement rien n'est plus facile que de passer des Etats-Unis au Canada, sans être soumis à aucun examen.

Des contrebandiers se disent touristes et d'autres, ouvriers. Des familles entières, voyageant en auto, avec tente, batterie de cuisine, etc., ne font pas autre chose qu'une contrebande continuelle.

ZINCK EST ENCORE EN FONCTIONS

M. F. W. Wilson, chef du service préventif de la douane, est appelé à témoigner. Il apprend à M. Bennett que le capitaine Zinck est encore en fonction à Lunenburg. Il donne son adresse actuelle. En 1922, M. Wilson l'avait pourtant suspendu. Hier, M. Wilson a écrit une lettre suggérant qu'il soit congédié définitivement, à cause de son incompétence. Le mot incompétence fait sourire quelques-uns des enquêteurs.

M. Paul Mercier dit que cette recommandation est arrivée bien tard et qu'il eût mieux valu laisser maintenant cette initiative au comité.

Le témoin explique qu'il n'était pas libre d'agir, que des influences politiques puissantes se sont exercées. La pression a été telle qu'il n'était plus libre.

On lui demande s'il aurait pu ne pas s'occuper de ces ingérences.

Il répond que sa situation était intenable, que des politiciens intervenaient constamment dans les affaires de son service.

Le témoin lit à ce sujet un rapport qu'il a préparé hier. Il le dépose ensuite devant la Commission.

DECLARATION DE M. DUFF

M. Duff, assistant-orateur des Communes, demande à faire une déclaration au sujet du capitaine Zinck. Celui-ci a été nommé à sa recommandation, il y a quelques années. Il s'agissait de faire surveiller les navires qui font la contrebande des liqueurs. Zinck est un marin de 40 ans d'expérience. Quand il décida d'engager des gardiens, aucun salaire n'avait été fixé par Ottawa. Il donna $5 par jour à ses hommes, considérant que c'était un salaire convenable. Plus tard quand il reçut davantage, il demanda à l'inspecteur Boat ce qu'il ferait avec la différence. Boat lui dit qu'il prendrait des informations. Le capitaine Zinck a parlé de cette affaire à M. Duff, qui devait aussi se renseigner, à Ottawa, auprès de M. Wilson. Malheureusement le capitaine Zinck a été dénoncé avant qu'on lui ait dit quoi faire. Ceux qui disent que le capitaine est incompétent parlent sans savoir. Quant à son honnêteté, elle n'est pas douteuse. Ayant à surveiller la contrebande de l'alcool, il aurait eu bien d'autres chances d'être malhonnête. M. Duff considère qu'il est de son devoir de défendre la réputation de cet homme. Zinck a gardé provisoirement quelques sommes, mais il les a remises au gouvernement. Des gens malicieux en ont profité, entre-temps, pour desservir Zinck.

M. Mercier met M. Duff au courant de la lettre que M. Wilson vient d'écrire demandant le congédiement de Zinck. M. Duff dit que le capitaine est prêt à venir témoigner lui-même. La déposition de M. Wilson n'est pas au point. Les informations de celui-ci sont de seconde main.

M. Bennett ne demande pas mieux. Le capitaine Zinck pourra expliquer ses contradictions. On décide d'assigner Zinck qui sera entendu mardi prochain.

M. HUBERT GAUTHIER

M. Hubert Gauthier est évaluateur en chef, aux douanes de Montréal. Il est douanier depuis 1901.

On l'interroge au sujet de la saisie, le 19 juin 1922, d'une consignation d'alcool au nom de G. Charlier. C'était un wagon de chemin de fer supposé contenir de l'huile de coco. On avait payé sur ces marchandises $581.89 de droits. A la gare d'Outremont l'on s'aperçut que le wagon coulait. On le fit conduire au Mile-End où l'on s'aperçut que c'était de l'alcool..

Il y avait 80 bidons d'alcool et 10 bidons d'huile. La consignation était faite à un nom fictif, G. Charlier. M. Gauthier se rendit au Mile-End et on lui dit que le wagon était au Viger. Il téléphona à cet endroit et on lui dit que le déchargement des marchandises était commencé. Il ordonnait qu'on le fit cesser et il se rendit en hâte au Viger. Quand il arriva il n'y avait aucun représentant de Charlier. Les barils étaient là. M. Gauthier en prit des échantillons: 80 contenant de l'alcool et 10 seulement l'huile de coco. On ne put retrouver les consignataires. Les marchandises furent saisies. Les droits sur l'alcool auraient dû être de $50,080. Les droits perçus sur l'huile de coco n'étaient que de $2,581. La cargaison n'a pas été examinée entièrement avant que les droits fussent payés. Les bidons d'huile de coco étaient placés près de la porte du wagon et ce sont ceux-là qui avaient été examinés. Si les bidons d'alcool n'avaient pas coulé, la contrebande n'aurait pas été découverte.

Me Tighe, qui dirige l'interrogatoire, en l'absence de Me Calder, pose des questions assez peu claires. Le témoin y répond comme il le peut et souvent il prend sur lui de rétablir clairement la question.

Le comité s'ajourne.

DECLARATION DE M. WILSON

Voici en substance ce que porte le rapport que M. Wilson a déposé ce matin devant le comité: J'ai recommandé le congédiement du capitaine Zinck. Vous devez tous comprendre pourquoi je n'ai pas recommandé cette chose auparavant. Depuis le jour de sa nomination, j'ai cru et je crois encore qu'il n'aurait pas dû être nommé. Je l'ai souvent admonesté au sujet de son travail. Je ne savais absolument pas qu'il gardait de l'argent des salaires. Mon expression, c'est que je n'ai jamais su d'aucune façon que le capitaine avait été nommé sur la recommandation du député de Lunenberg. Après que Zinck eut remboursé au ministère $1,691 et $888, son salaire, sans que j'en fusse informé, a été augmenté de $50 à $75 par mois. Cela s'est fait le 10 septembre 1925. Le 13 janvier 1926, son salaire a été augmenté à $100 encore sans que je le sache.

Il y a eu aussi d'autres fonctionnaires nommés depuis que je suis chef du service préventif, ce sont des gens que j'aurais congédiés, si j'avais été libre de le faire ou si j'avais eu à recommander leur congédiement.

La raison de mon inaction, c'est la politique et je n'en suis pas responsable, car je ne tenais pas du tout à me causer des embarras. Connaissant les conditions politiques, il serait injuste que vous me teniez responsable à ce sujet.

Cependant, pour me protéger, je déclare publiquement que dorénavant, aussi longtemps que je resterai dans le service préventif, quel que soit le parti au pouvoir, je n'hésiterai pas à rapporter aux autorités ce que je pense au sujet des nominations et je ne m'occuperai plus de ce qui pourra m'arriver officiellement.

Gros vol dans une joaillerie

Deux bandits ont brisé la vitrine de la montre de la joaillerie Ernest Bélanger, 2401, rue Ontario est, et ont volé 12 montres et autant de bagues serties de diamants, d'une valeur de $700. M. Bélanger, éveillé par le bruit, est sorti sur le balcon et un bandit lui a tiré une balle sans l'atteindre. Il a riposté sans plus de succès. La vitrine était tachée de sang qui avait giclé partout en abondance. C'est le troisième attentat contre cette joaillerie depuis 3 ans. Les voleurs avaient emporté pour $1,500 la première fois et échoué la seconde fois.

Les voleurs ont usé d'un nouveau truc pour dépister la police. Pendant qu'ils pillaient la joaillerie, un compère placé à trois arpents plus loin criait à la police. L'affaire est arrivée à 2 heures et demie, ce matin.

Ouvrier électrocuté

Léo Marcil, 28 ans, rue Mentana, a été électrocuté à mort ce matin à 9 h. 15, dans une maison en construction au coin des rues Mont-Royal et deLorimier. Il manipulait des fils chargés à haut potentiel, et a mis le pied sur un calorifère. La cahrge de terre contraire ainsi appelée a foudroyé le malheureux.

AU CONGRÈS DE CHICAGO

S. E. LE CARDINAL VAN ROSSUM, PREFET DE LA PROPAGANDE, DIRIGERA LA DELEGATION HOLLANDAISE — LE PRIMAT DE BELGIQUE SERA AUSSI PARMI LES CONGRESSISTES

Chicago, 20 — On attend une forte délégation des Pays-Bas au congrès de Chicago.

Le cardinal Van Rossum, primat de Hollande et préfet de la propagande, sera à la tête de la délégation hollandaise. S. G. Mgr Henry Van de Watering, archevêque d'Utrecht, S. G. Mgr Callier, évêque de Haarlem, dirigeront des groupes de congressistes.

S. G. Mgr Van Roey, successeur de S. E. le cardinal Mercier sur le siège de Malines, viendra aussi au congrès de Chicago. Mgr Kerkhofs, auxiliaire de Liège, sera aussi au nombre des congressistes.

Parmi les personnages des Pays-Bas qui prendront la parole au congrès en mentionne: le R. P. Milkenboer, dominicain, professeur de théologie à l'Université de Nygemen, Alphonse Steger, de Delft, le maire d'Anvers, Van Cauwelaert.

Les réunions des congressistes des Pays-Bas auront lieu à la salle Saint-Jean Berchmans. S. G. Mgr Drossarts, évêque de San Antonio, présidera.

Les Rifains veulent retarder les pourparlers

Oudja, 20. (S.P.A.) — On croit dans certains milieux que les Rifains vont tenter de retarder le plus possible les négociations de paix afin de laisser passer la saison du printemps, saison propice pour entreprendre une campagne contre eux, sans qu'il ne soit fait aucune opération militaire.

Haddou Ben Hannou, le représentant d'Abd-el-Krim, est parti sur un avion français hier pour aller conférer avec son chef. Il reviendra jeudi. On croit que le chef rifain acceptera d'échanger les prisonniers mais qu'il posera de nouvelles objections quant aux garanties territoriales exigées par la France et l'Espagne. En attendant, les délégués étudient minutieusement la situation.

Le fleuve n'est pas encore libre

A en juger d'après le rapport du service des signaux maritimes, il ne s'est pas produit de changements appréciables sur le Saint-Laurent et sur la rivière Richelieu depuis hier. La glace tient bon de Longue-Pointe à Sorel; sur la rivière Richelieu, on traversait encore sur la glace en aval de Saint-Denis, ce matin. De même, dans le golfe, selon le dernier rapport du *Mikula*, il ne parait pas s'être produit d'amélioration sensible depuis deux jours. A divers endroits, comme à Halifax, à l'île Saint-Paul, on signale de fortes tempêtes de neige.

Maisons qu'on démolira rue Delorimier

La commission du port fera commencer incessamment la démolition des maisons du côté ouest de la rue de Lorimier qui se trouvent sur la ligne que suivra la descente du pont. La commission fera soumissionner ce travail.

La commission, nous apprenait le président de la commission, a pu acheter ces maisons à très bon compte et n'a pas encore eu à recourir à l'expropriation. Il est vrai que le cas de l'usine Barsalou n'est pas encore réglé.

Chez les étudiants en droit

Les élections du comité de régie ont commencé ce matin chez les étudiants en droit. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont les suivants: M. Gérard Lemire a été élu vice-président, M. Jean Létourneau, secrétaire-trésorier ,M. Léonard Léger, archiviste, M. Gérald Dubeau, conseiller de 3ème année (par acclamation) et M. Maurice Fortin, maître-de-chapelle (par acclamation).

Soyez un dépôt !

L'un de nos amis, qui tient à avoir le *Devoir* tôt, à ne jamais le manquer, a recouru à un truc ingénieux. Il s'est constitué *dépôt* à lui tout seul. Après avoir conféré avec l'administration, et comme il est sur le trajet régulier des livreuses, on a consenti à déposer le *Devoir* à sa porte tous les soirs, à condition qu'il paie pour deux numéros. Il paie les deux numéros, mais il les prend aussi. Il lit l'un; l'autre sert pour la propagande. C'est un bon Lorrain, peu riche, mais qui est imbu de la nécessité de l'apostolat social et qui croit l'exercer efficacement en remplaçant le mauvais journal par le bon. Il est si fier du *Devoir* qu'il vient d'abonner son frère ... en Europe, pour lui faire, dit-il, connaître et goûter le Canada français.

Si vous voulez l'imiter — et que vous habitiez sur le trajet régulier des livreurs — libre à vous. Prenez deux numéros. C'est une propagande efficace et intelligente.

Pour fins de propagande — en dehors de Montréal et de sa banlieue — qu'on le note bien, ainsi l'exigent les règlements postaux — l'administration a consenti des abonnements d'un mois à 50 sous.

La reprise du débat sur le budget corse l'intérêt de la lecture d'un journal bien informé spécialement des choses politiques. C'est le moment de le pousser.

M. Martin pose puis dispose

LE NOUVEAU MAIRE SE FAIT PHOTOGRAPHIER EN DEUX POSES, EMPRUNTE UNE PLUME, UN CRAYON ET UN CIGARE POUR MEUBLER SON BUREAU, DISTRIBUE DES OEILLETS ET FAIT CHANGER LE GROS PUPITRE DE LA SALLE DU CONSEIL. — SON NOUVEAU PERSONNEL PARTICULIER

Sans aucun apparat ni aucune cérémonie spéciale, le greffier de la ville a proclamé les nouveaux échevins élus au nombre de vingt-trois, dans son bureau, à dix heures ce matin. Puis il a procédé à la prestation du serment d'office de chacun des échevins.

Le maire Martin y a mis plus de forme, cependant. Il a fait demander le greffier dans son bureau, avec son registre et le livre du Saint Evangile; puis il a appelé les photographes des journaux pour le croquer en deux poses différentes, l'une au moment où, debout, il prêtait serment sur l'Evangile, et l'autre à l'instant où il apposait sa signature dans le registre officiel.

M. Martin avait alors à ses côtés plusieurs échevins, entre autres MM. Brodeur, Turcot, Morgan, Quintal, Gabias, Rochon, Vaillancourt, Emond, Mercure. Comme le photographe s'apprêtait à presser la poire, M. Martin remarque que MM. Brodeur et Turcot sont à sa droite et à sa gauche:

"C'est comme un pressentiment, dit-il; j'ai un des deux à côté de moi qui sera président du comité exécutif. Ce sera l'un des deux sûrement!"

La cérémonie terminée, le greffier a réintégré son bureau pour continuer à recevoir le serment d'office des autres échevins.

M. MARTIN EMPRUNTE UNE PLUME, UN CRAYON ET UN CIGARE

Le maire a tout révolutionné en arrivant à son bureau, ce matin; naturellement, le bureau était vide, et la table était nue. "Il n'y a rien ici", dit-il en arpentant la salle à grands pas; alors il court à l'un des échevins qui l'accompagnaient et lui emprunte un crayon, à un autre, il prend une plume, à un troisième un cigare, et dépose le tout sur la table. Le jeune secrétaire va et vient partout et apporte un encrier, un panier, des buvards, des accessoires de bureau.

Puis, M. Martin se prépare à prêter son serment d'office; il s'étonne qu'un tapis ne recouvre pas le parquet, qu'il n'y ait point de rideaux, ni de stores dans les fenêtres. Il trouve son bureau trop petit, trop sévère.

Il se dirige alors vers la chambre du conseil, et après une inspection sommaire, il trouve que le fauteuil du maire est encombré d'un pupitre trop large. "J'aurai l'air d'un enfant d'école en arrière de cela, dit-il; faites-moi disparaître cela, je veux être libre de mes mouvements pour présider les séances avec décorum".

On obéira. Le pupitre s'en ira pour céder la place à un guéridon à la droite du fauteuil. Puis M. Martin demande de placer des stores dans toutes les fenêtres du conseil et un tapis sur le parquet.

DES OEILLETS EN CADEAU

Après avoir distribué ses ordres à droite et à gauche, le maire est revenu dans son bureau, avec un air plus réjoui; il a donné des oeillets à quelques échevins, portant lui-même à sa boutonnière le traditionnel ocillet rouge.

Tout le personnel de son bureau est renouvelé. Mlle Ernestine Lespérance sera sa secrétaire officielle, avec M. Gabriel Morin, comme sténographe; l'agent Henri Foucreau est nommé son garde de corps. Nous verrons partir l'ancien personnel, qui se composait de M. Maurice Grondin, secrétaire, de Mlle Rose Aline Laplante, sténographe, et de l'agent Lucien Lépine.

PREMIERS ACTES DE M. MARTIN

Une fois proclamé maire, M. Martin a convoqué la première séance du conseil pour vendredi après-midi, au lieu de lundi; le greffier enverra les avis en conséquence.

Puis, en présence d'une dizaine d'échevins il a nommé M. l'échevin Théodore Morgan, de Saint-Georges, comme maire suppléant, afin de faire plaisir à l'élément anglais, qui l'a appuyé durant la campagne.

Enfin, il nous a remis le texte de la prière qui sera lue au début de chaque séance du conseil. Le voici:

TEXTE DE LA PRIERE

"O Dieu éternel et tout puissant de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font des lois justes, nous voici assemblés en votre présence pour porter des lois destinées à faire le bien et la prospérité de notre ville; accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désirer que ce qui est conforme à votre volonté, de le rechercher avec prudence, de le connaître avec certitude et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de votre nom et le bonheur de notre patrie. Ainsi soit-il".

Le R. P. Le Gallois

Le R. P. Alexandre Le Gallois, p. s. c., supérieur du collège Saint-Alexandre d'Ironside, est de passage à l'archevêché ces jours-ci.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la censure des films

Résolution en faveur d'une censure sévère, de l'interdiction de jeter des circulaires suggestives aux portes et d'étaler des scènes inconvenantes sur les panneaux-réclames

Extrait du procès-verbal du conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, séance du 19 avril 1926.

ATTENDU que les distributeurs de films américains menacent de boycotter la province de Québec, si la censure ne se relâche pas;

ATTENDU que le Bureau de censure de la province de Québec ne peut être accusé d'avoir outrepassé ses droits en opérant des coupures nombreuses et nécessaires dans les films américains;

ATTENDU que le film américain en général fait une oeuvre mauvaise auprès de notre population, en jouant le rôle de démoralisateur et de dénationalisateur par la déformation intellectuelle et morale qu'il opère dans l'esprit et la conduite de nos compatriotes;

Il est résolu que le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réuni en assemblée spéciale, 1o félicite l'honorable Premier Ministre de la province de Québec de la ferme attitude avec laquelle il a déclaré que la province ne doit aucunement relâcher les règlements de sa censure, 2o demande instamment aux autorités municipales de Montréal d'interdire la publicité des théâtres de cinéma au moyen de circulaires jetées aux portes et de panneaux-réclames où des scènes dégoûtantes s'étalent trop souvent pour tenter et salir l'âme des enfants.

Que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, aux autorités municipales de Montréal et aux journaux.

Des félicitations à M. Taschereau

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec approuve énergiquement l'attitude prise par le premier ministre au sujet de la censure des films

Québec, 20, (D.N.C.) — Le bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, à une réunion générale, hier soir, à la salle paroissiale de Jacques-Cartier, a adopté à l'unanimité une résolution qui comporte des félicitations à l'adresse de M. L.-A. Taschereau. Cette résolution proposée par MM. Arthur Duval, notaire, et Télesphore Verret, se lit comme suit:

"La Société St-Jean-Baptiste de Québec, après avoir pris connaissance de l'énergique déclaration faite le 19 avril 1926 par l'hon. premier ministre de la province de Québec, en réponse à une récente manoeuvre des producteurs de films américains dirigée contre le bureau de censure provincial des vues animées, déclare appuyer entièrement l'attitude prise par l'hon. M. Taschereau dans les circonstances, et proteste hautement, au nom de la moralité publique, contre une manoeuvre propre à égarer l'opinion et à compromettre le travail du bureau de censure provincial des vues animées."

M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la société St-Jean-Baptiste, présidait la réunion et a ajouté ses félicitations personnelles à celles que contenait la résolution. Il insista sur le danger du mauvais cinéma.

Les membres du Bureau de direction se sont occupés aussi de l'organisation préparatoire à la célébration de la fête nationale. Le 24 juin prochain. Il semble décidé que l'inauguration du monument Jacques-Cartier sera remise à l'automne et l'on ferait à cette occasion une fête spéciale pour la jeunesse des écoles.

Le R.P. Oscar Morin, des Pères Blancs, nommé préfet apostolique dans le Soudan français

La nouvelle préfecture portera le nom de Navrongo et se trouve sur la Côte d'or — Quelques notes biographiques sur le nouvel élu

Québec, 20 (D.N.C.) — Un câblogramme reçu hier au Postulat des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, rue des Remparts, apprend que le Rév. Père Oscar Morin, de Montréal, vient d'être nommé par le Souverain Pontife préfet apostolique d'une nouvelle préfecture au Soudan.

Le Père Morin, dont la famille demeure à Lachine, fut le premier élève du Postulat de Québec avec le R. P. Filion, qui en est aujourd'hui le supérieur. Il partit en 1902 pour le Maroc. Depuis 1921, il était supérieur régional de tout le Soudan français. La nouvelle préfecture apostolique, dont le Père Morin prendra charge, portera le nom de "Navrongo". Elle est située sur la Côte d'or et comprend un grand nombre de missions qui sont desservies pour la plupart par des Canadiens. La nomination du Père Morin au titre de préfet apostolique de Navrongo a été accueillie avec joie à Québec. Le Père Morin se trouve présentement à Maison Carrée, à Alger, où il assiste au chapitre de la Congrégation.

Le Père Oscar Morin est né à Montréal, il a fait ses études au collège de Montréal et est entré chez les Pères Blancs de la Maison Carrée, Alger, en 1901. Il a été ordonné prêtre à Carthage par Mgr Combes en juin 1905.

LE DEBAT SUR LE BUDGET

M. Forke parlera cet après-midi — M. Manion suivra

Ottawa, 20 (D.N.C.) — M. Forke, chef du parti progressiste, reprendra cet après-midi le débat sur le budget. M. Manion ouvrira ensuite le feu contre les réductions tarifaires effectuées par le gouvernement et un ministre lui répondra. On ne s'attend pas à ce que le parti conservateur présente tout de suite son amendement protectionniste. Il attendra probablement le résultat de l'entrevue que le gouvernement doit avoir ces jours-ci avec une délégation de l'Ontario.

Le débat sur le budget pourra être violent sur ce point et prêter à des incidents intéressants.

Les conservateurs attaqueront probablement aussi l'imposition de la taxe de l'impôt sur le revenu sur les dividendes. Le gouvernement frappe cette classe de contribuables d'un double impôt, le premier sur les profits de la corporation et le second sur les dividendes.

Les libéraux prétendent que cette double taxe est juste, car disent-ils, le gouvernement se doit d'imposer une taxe plus lourde sur les revenus non gagnés et qui proviennent d'un capital investi que sur les salaires.

Le *Norge* partira samedi

Leningrad, 20 (S. P. A.) — D'après les préparatifs qui sont faits, il est probable que le dirigeable *Norge*, qui doit servir à l'expédition arctique d'Amundsen-Ellsworth, partira pour le Spitzberg vers midi, samedi prochain. La station météorologique pendant toute la durée du voyage, fera tenir aux officiers du dirigeable, par radio, les prévisions atmosphériques.

S. G. Mgr Comtois sera sacré le 28 juillet

Les Trois-Rivières, 20. — Le sacre de Mgr Comtois, évêque de Barca et auxiliaire des Trois-Rivières, est définitivement fixé au 28 juillet. Le délégué apostolique sera présent.

Le cabinet Taschereau se réunira demain

Québec, 20, (D.N.C.) — Les membres du Conseil exécutif provincial se réuniront à Québec demain sous la présidence de M. Taschereau. Il se pourrait que l'on fasse demain la nomination du commissaire des mines.

Projet d'un convoi-exposition

Toronto, 20 (S.P.A.) — Parlant au cours d'un dîner du Young Men's Club de Torontoo, hier soir, M. le sénateur C.-P. Beaubien a exposé les grandes lignes d'un plan pour envoyer un convoi-exposition en Grande-Bretagne.

FUNÉRAILLES DE M. AIME DUBUC

A L'EGLISE STE-MARGUERITE-MARIE

Mardi dernier à l'église Ste-Marguerite-Marie ont eu lieu les funérailles de M. Aimé Dubuc, épicier et boucher depuis 38 ans, rue Ontario est. Ancien marguillier de la paroisse du Sacré-Coeur; gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

La levée du corps fut faite à la demeure du défunt par son frère M. l'abbé Zotique Dubuc, curé de St-Valentin, et le service a été chanté par M. le curé J.-A. Gratton, assisté de MM. les abbés F. Charbonnier et J.-A. Dallaire. Aux petits autels les messes ont été dites par M. le curé Z. Dubuc et M. l'abbé O. Gariépy.

Dans le choeur on remarquait M. le curé Papineau de Ste-Catherine, M. le curé W. Caumartin de St-Victor, et M. l'abbé E. Léonard.

La chorale sous la direction de M. Albert Goulet a rendu la messe de Pérosi.

Conduisaient le deuil: le gendre du défunt, M. Charles-Aug. Gascon; ses petits-enfants: Louis-Ch., Jacques, André, Jean-Joseph; ses frères: Joseph, de St-Isidore, Hormisdas, Anthime, épicier, Phidime, voyageur de la Maison Hudon-Orsali; ses beaux-frères : Rosario Verdon, Alphonse Charron, H. Vincelette, Ed. Guérin, D. Moquin; ses neveux: Aimé Tougas, H. Dubuc, L. Dubuc, Henri Boudriau, P. Morin, Eug. Dubuc, P.-E. Dubuc, H. Malo, P. Moquin, Anatole, Edouard, Charles, Paul, Roger, Louis-Geo. Dubuc, Jos. Gariépy, Léopold, Roméo, Hector, Lionel Vincelette, Réal Charron.

Dans le cortège: Dr H. Deslauriers, député, C. Houde, député, Ernest Langlois, échevin, Dr Raphaël Trudeau, Dr Raoul Masson, Dr E. Malo, Dr Thomas Guimond, M. W. Deschênes, notaire, Albert Hudon, de Hudon-Orsali, S. Jeannotte, prés. de la Mutuelle d'Immeuble, Er. Dubuc, A. Boillard, avocat, Alf. Mercure, F. Paquette, Z. Gascon, Jos. Gascon, Auguste Dionne, Odilon Lemire, Eug. Doucet, MM. Emile, Phidime, Joseph, Ernest, Zénophile et J.-A. Dubuc, Auguste Desjardins, A.-B. Durocher, Eug. Chapleau, R. Ranger, A.-R. Ranger, H. Delorme, F.-X. Chartier, Eug. Martin, E. Rochon, J.-B. Ouellette, Art. Ouellette, F. Ledoux, Jos. Meunier, Jos. Girouard, L. Bourbonnière, G.-A. Archambault, J.-A.-W. Dufault, Placide Malo, Art. Noël, J.-A. Jolicoeur, O. Keyes, J.-O. Ricard, D. Patenaude, J.-O. Pesant, F. Harel, E. Frappier, H. Poupart, O. Davignon, D.-O. Poupart, F. Patenaude, Isidore et Raphaël Tougas, et grand nombre d'autres. La famille a reçu de nombreux tributs floraux, offrandes de messes et témoignages de sympathies.

LES BREVETS D'INVENTION

UNE REUNION DES PROCUREURS DE BREVETS D'INVENTION LICENCIES

Ottawa, 20, (Spécial au *Devoir*)— Les procureurs de brevets d'invention licenciés du Dominion se sont réunis au Château Laurier vendredi. Les statuts préparés par un comité provisoire, choisi lors d'une réunion qui eut lieu ici antérieurement, furent étudiés, revisés et finalement adoptés. Russel F. Smart, d'Ottawa, agissait en qualité de président de l'assemblée, et Alex, E. Macrae, d'Ottawa, comme secrétaire.

Les officiers pour l'année courante ont été élus pour agir jusqu'à la prochaine réunion générale, qui doit avoir lieu en janvier 1927, à un endroit qui sera décidé plus tard. Les oficiers élus sont: président, J. E. Maybee, de Toronto; vice-président, F. R. W. Allen, de Montréal; secrétaire-trésorier, Alex. E. Macrae, de la firme Marks & Clerk, d'Ottawa; conseillers, . A. Robic, de la firme Marion & Marion, de Montréal, et H. J. F. Dennison, de Toronto.

Le but de cette association, appelée: *the Canadian Institute of Patent Attorneys*, sera d'aider à l'amélioration et à l'avancement du système de brevets d'invention, marques de commerce et droits d'auteur; d'aider au développement de l'industrie au Canada, de propager parmi le public les connaissances de la protection de la propriété scientifique ou industrielle, de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession de procureur de brevets d'invention.

Les membres de cet institut se composent de tous les procureurs de brevets licenciés du Dominion, ainsi que ceux des autres pays autorisés par le département d'Ottawa à pratiquer devant le Bureau des brevets canadien. Ces derniers seront connus comme membres étrangers.

A la réunion de vendredi étaient représentés les membres de toutes les parties du Canada; ceux qui n'ont pu s'y rendre envoyèrent leur approbation par lettres ou télégramme.

La *General Motors* rouvre ses portes

Oshawa, 20 (S.P.C.) — L'établissement de la *General Motors Corporation of Canada* a été rouvert hier matin après avoir été fermé durant 2 jours seulement en raison de la modification du tarif sur les autos importés. Tous les employés, au nombre de trois mille environ, sont retournés à l'ouvrage.

Lord Byng est souffrant

Port-Arthur, Ontario, 20 —Le baron Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, qui est à faire sa tournée d'adieu au pays, souffre d'infection à un pied et n'a pu quitter son train à son arrivée ici hier.

L'état du gouverneur général n'est pas grave, mais il ne peut se tenir debout. Le Dr J.-C. Gillie, de Fort-William, est monté à bord du train à Nipigon et prodigue ses soins au malade.

Un suicide

Arthur Brunet, 38 ans, 334, rue Cadieux, a été trouvé mort dans sa chambre hier après-midi. Il s'était tiré une balle de révolver au coeur. Brunet était malade depuis quelques semaines.

Nos. ALLIÉS — SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX — Montréal, Can. — No 2

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE DE MUN

Le cercle ouvrier de Mun se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. M. l'abbé A. Choquette, aumônier du cercle, donnera une conférence intéressante comme toujours sur les questions sociales et ouvrières, conférence qui fera suite à la série qu'il a commencée depuis septembre dernier. Tous les syndiqués catholiques et les ouvriers en général sont les bienvenus.

CERCLE LEON XIII

Le cercle Léon XIII a tenu jeudi dernier une séance instructive. M. A Charpentier a relu un travail qu'il avait donné devant les membres du cercle Léon XIII en 1919, sur les développements du syndicalisme catholique et des relations qu'il aurait probablement avec les unions neutres. Ce travail était fort intéressant à entendre surtout après sept années de développement intense du syndicalisme catholique. Une discussion pleine d'intérêt et des réminiscences instructives terminèrent la soirée.

M. A. Charpentier a donné aussi un cours d'histoire ouvrière. Il a parlé des développements de l'unionisme chez les typographes partir de 1840 jusqu'au début du vingtième siècle.

La prochaine assemblée du cercle aura lieu le 29 avril prochain. Conférence et cours d'histoire ouvrière.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Demain soir, à 8 h. 15 p.m., salle No 3, édifice des syndicats catholiques, assemblée du syndicat catholique national des carrossiers. L'ordre du jour comporte le rapport des officiers et des délégués. Initiation des nouveaux membres. Rapports sur les assurances sociales. Tous les membres sont priés de prendre note et d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux Nos 1 et 4 pour les monteurs et les travailleurs du stock se réunissent demain soir à 8 h. 15 p.m., salles Nos 2 et 4 des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. Rapports de M. G. Laurier, agent d'affaires et des officiers. Rapport sur le placement. Rapport sur la visite des ateliers et sur le chômage. Tous les membres sont priés de prendre note et d'être présents.

CHEZ LES OUVRIERS TEXTILES

Demain soir, à la salle de l'Union St-Joseph, 1884, Notre-Dame ouest, aura lieu une assemblée très importante des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile sous la direction du syndicat catholique No 3 des ouvriers textiles. Tous les ouvriers et ouvrières de l'ouest de la ville (usines de St-Henri, Côte-St-Paul et Verdun) sont priés d'assister. Il y aura initiation des nouveaux membres. Plusieurs discours de grand intérêt seront prononcés.

Le syndicat No 3 organise avec les arrangeurs de métier du local No 1 un grand euchre-concert qui aura lieu, mardi, le 27 avril prochain, à la salle Collège St-Henri, rue St-Jacques. Le comité donnera rapport. Un grand nombre de prix ont déjà été recueillis. La soirée sera un succès et tous les amis des syndicats et des ouvriers textiles sont priés d'assister à cette soirée sociale. Il y aura musique d'orchestre.

A LACHINE

Le Conseil Central des syndicats catholiques de Lachine s'assemble ce soir, à 8 h. à la salle de l'Académie Picher, 15ème avenue. Rapports des comités. Rapports des officier. Tous les délégués, sont priés d'assister sans faute. Par ordre.

SYMPATHIES

Le syndicat catholique national des charpentiers-menuisiers a voté à sa dernière assemblée une résolution de sympathie à l'égard de M. O. Filion, président du Syndicat, et de sa famille qui viennent d'être affligés par la perte de Mme Fricot, belle-mère de M. Filion, décédée récemment.

Huit personnes brûlées à mort à Chicago

Chicago, 20 (S. P. C.).—Huit personnes ont péri dans les flammes et 19 autres ont été grièvement brûlées.

Trois personnes ont été brûlées à mort et 4 blessées au cours d'une fête d'anniversaire. L'un des hôtes a commis la sottise de jeter du pétrole sur un foyer de poêle incandescent. Une pluie de feu s'est abattue sur les convives avec les résultats qu'on sait.

Quatre autres personnes ont été tuées et cinq brûlées grièvement au cours d'une partie d'amusement. Nombre des convives étaient des narcomanes et 4 pompiers en voulant les sauver ont été grièvement brûlés.

Un pompier a été écrasé à mort entre un auto et une voiture de pompiers à un coin de rue. Deux autres pompiers ont été blessés ainsi que les quatre occupants de l'automobile.

Accusé de suppositions de personnes

Herbert Wright a subi son procès hier après-midi sur l'accusation d'avoir passé des "télégraphes" au nom de trois personnes. Les victimes du truc ont témoigné. Vers la fin du procès, Me Philippe Monette, procureur de Wright, a soulevé un point de droit. Il prétend que, d'après la loi des convictions sommaires, on ne peut accuser un individu de plus d'une offense à la fois. Le juge Enright a pris l'affaire sous délibéré et rendra jugement lundi prochain. Le cautionnement a été retiré et Wright demeurera en prison jusqu'à cette date.

Promotions dans la police

Le lieutenant Trépanier, du poste no 2, a été promu au rang de capitaine pour le même poste. Les agents L'Héroux et Vincent sont nommés sergents pour le poste no 2.

UNE FEMME DE STRATFORD

Ramenée à la santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Stratford, Ont.—"Dix jours après la naissance de mon premier bébé, je commençais à travailler, et le douzième jour je faisais mon blanchissage. Comme j'étais jeune (mariée à 19 ans) je ne savais pas ce que c'était, alors j'ai négligé jusqu'à ce que je fusse épuisée, affaiblie et nerveuse, avec dérangement douloureux. Pendant près de 2 ans, je n'ai pu dormir, je me plaignais sans cesse non pas d'un "mal de tête" mais d'un "mal au cerveau." Maman prend le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour le retour de l'âge et me le recommanda. Après deux bouteilles je commençais à dormir un peu et me sens mieux. Je n'ai jamais été malade depuis, excepté pour environ trois mois. Je puis dire que depuis la naissance du deuxième bébé, j'en ai pris trente bouteilles. Je trouve que l'accouchement se fait plus facilement, car à mes trois premiers bébés, les douleurs étaient affreuses, mais non pas au quatrième, car je suis beaucoup plus forte et fais tout mon travail seule. Je prends encore le Composé Végétal tu que je nourris mon bébé." — Mme Omer Paul, 49 Cherry St., Stratford, Ontario.

Si vous souffrez de ces faiblesses qui causent des symptômes tels que douleurs au côté et au dos, et sensations nerveuses, essayez tout de suite le Composé Végétal.

IL Y A QUINZE ANS

LE *DEVOIR* DU 20 AVRIL 1911

La *Société royale* vient d'ouvrir ses rangs à trois écrivains de type très différent, mais dont l'entrée à notre Académie sera saluée de tous avec plaisir. Ces écrivains sont M. l'abbé Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval, qui a récemment publié sur l'instruction publique sous le régime français un ouvrage qui fera date, M. Albert Lozeau, l'un des plus aimés des poètes de la jeune génération, et M. Pierre-Georges Roy, chercheur patient et laborieux.

* * *

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à S. G. Mgr Bruchési, S. E. le Délégué apostolique Mgr Stagni, exprime le bonheur que lui ont fait éprouver les démonstrations qui ont marqué sa visite à Montréal, le jour de Pâques.

* * *

Dans sa causerie d'adieu, le conférencier de Notre-Dame, le R. P. Hervelin a fait l'éloge de Théodore Botrel, le barde breton. Il a montré en Botrel l'homme, le chansonnier, le poète et le chrétien.

* * *

Les appareils de sauvetage. — Les commissaires de la ville demandent que tous les immeubles soient convenablement pourvus d'appareils de sauvetage. Le chef des pompiers sera nommé inspecteur de ce service.

Les anciens de St-Jean-Berchmans

Vendredi soir de la semaine dernière, a eu lieu la première réunion des anciens élèves de l'école Saint-Jean Berchmans. Cette réunion avait pour objet la fondation d'une amicale et l'organisation du prochain conventum qui doit avoir lieu en juin. Pour couvrir les frais de ce conventum, il a été décidé d'organiser un euchre. Ce euchre aura lieu le 27 mai, à l'Académie Marie-Immaculé, coin des rues Marie-Anne et de Lanaudière. Les membres du comité sont: Président, M. E.-N. Hébert; vice-président, M. Henri Saint-Pierre; secrétaire, M. Ernest Gareau; secrétaire-correspondant, M. Armand Sénécal; trésorier, M. I. Lapierre; directeurs: MM. Dr Adolphe L'Archevêque, Rodolphe Corbeil, Eugène Doucet, Jos. Lagarde, Dr A. Bélanger, L. Marcoux, R. Giguère. Les anciens sont priés de communiquer avec le secrétaire, Ernest Gareau, 655, rue Fable. Tél. Bélair 3277F.

Nouveau pensionnat à Chicoutimi

Québec, 20, (D.N.C.) — La ville de Chicoutimi sera dotée bientôt d'une nouvelle institution nécessitée par l'augmentation de la population et le développement de la ville. Les soeurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi commenceront, en effet, dans quelques semaines, la construction d'un vaste pensionnat. Les soeurs du Bon Pasteur de Chicoutimi qui ont la direction de ce pensionnat en même temps que de l'Ecole normale des filles ont décidé d'avoir un édifice distinct pour leur pensionnat. Elles conservent la maison actuelle pour leurs cours de l'Ecole normale et elles construiront un nouvel édifice très moderne et approprié aux besoins de l'endroit.

Le traitement des fonctionnaires

Ottawa, 20.

Le cabinet a reçu de la Commission du service civil le rapport de la revision des salaires. Les fonctionnaires du service intérieur et extérieur qui reçoivent moins que $2,400 par année recevront une augmentation, à ce que l'on dit ici, et l'on ajoutera à leurs salaires une somme qui ne sera pas inférieure au boni qu'ils recevaient en temps de guerre et qui, dans quelques cas, pourra être supérieure à ce boni.

Le rapport de la Commission du service civil qui conseille ces augmentations est devant le cabinet et celui-ci l'étudiera sous peu et prendra une décision.

Les élections à St-Lambert

M. A.-C. Langevin et M. A.-W. Knowles ont remporté les honneurs de la journée, hier, dans les quartiers nos 1 et 3 de la municipalité de Saint-Lambert. M. Langevin a défait M. J.-A. Rousseau par une majorité de 24 voix, tandis que M. Knowles a reçu 56 votes de plus que son adversaire, M. P.-E. Potter.

Le vote a été très faible; seulement 870 votes ont été enregistrés sur un total de 2500, soit un tiers des votants.

Au quartier no 2, M. N.-L. Henderson siégera, ayant été élu par acclamation; il est d'ailleurs le seul membre réélu de l'ancien conseil.

Feu la R. M. Cécile

La révérende mère Cécile (née Drolet), qui était la doyenne des RR. SS. de la Providence, est morte à la maison-mère de cette institution, rue Fullum, la semaine dernière. Elle était la dernière soeur qui ait connu la fondatrice des Soeurs de la Providence, la mère Gamelin.

Mère Cécile était âgée de 92 ans et était dans sa 74ème année de vie religieuse. Elle fut une femme de haute valeur, particulièrement distinguée, et d'une piété remarquable. Elle est morte en possession de toutes ses facultés.

Elle avait occupé avec compétence des fonctions très élevées, ayant été successivement supérieure, assistante générale et supérieure provinciale. Elle avait été quatre fois jubilaire.

L'absoute, lors du service, a été faite par S. G. Mgr Deschamps et le service a été chanté par trois de ses arrières-neveux, les RR. PP. Maurice, Olivier et Vincent-Paul Beaulieu, S.J.

L'assistance au service a été particulièrement nombreuse et toutes les communautés de la paroisse étaient représentées.

Une ligne électrique du lac Saint-Jean à Québec

Québec (D.N.C.) — Le gouvernement provincial vient de charger un ingénieur du département de la voirie d'examiner les plans de la compagnie *Shawinigan Water and Power* qui projette de construire une puissante ligne de transmission d'énergie électrique du Lac Saint-Jean à Québec. Cette compagnie veut traverser le parc nationale des Laurentides pour se rendre à Québec et utiliser l'ancien chemin de Québec. Les travaux qu'elle ferait pour construire cette ligne de transmission ouvriraît pratiquement la route Québec-Lac Saint-Jean et coûteraient plusieurs millions de dollars. La compagnie est en pourparlers avec le gouvernement à ce sujet et le gouvernement a chargé un ingénieur d'examiner le tracé de la route.

M. Pierre Rolland élu échevin d'Outremont

M. Pierre Rolland, échevin du quartier ouest d'Outremont, a été réélu hier par une majorité de 320 voix sur son adversaire, M. Isidore Crépeau. Le nouvel élu a pris des majorités dans tous les douze polls établis dans le quartier; les contribuables ont enregistré 624 votes dont 472 pour M. Rolland et 152 seulement pour M. Crépeau.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi"--dirait Lafontaine

Avocats — Jean Fauteux, L.L., B. — Aldéric Blain, L.L.,L. — BLAIN & FAUTEUX — AVOCATS — Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228 — 50 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Avocat — Tél. Bureau: Main 5550 — Domicile : Est 6963 — Eugène Simard, b.a., l.l.l. — IMMEUBLE "SAUVEGARDE" — 92, Notre-Dame Est Montréal

Avocat — Main 6899-6901 — En face du Palais de Justice — René Théberge — IMMEUBLE "SAUVEGARDE" — 92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Dentiste — Bureau : Upt. 8592 — Tél. Rés. 8172 — Dr J.-E. Chalifoux — Extraction sans douleur — Méthodes modernes — 149, RUE VINET — Angle SAINT-JACQUES

Dentiste — Dr Ad. L'Archevêque — 468, PARC LAFONTAINE — Tél. Bélair 1301 — Angle Christophe-Colomb

Dentiste — En face du théâtre St-Denis — Dr Julien Piché — DENTISTE — 1595 RUE SAINT-DENIS - Montréal — Tél. Est 6167

Economie? — Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Médecin — Téléphone Plateau 6347 — Dr J.-M.-E. Prevost — des hôpitaux de Paris, Londres et New-York — Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée. — 54 HUTCHISON MONTREAL

Notaire — Tél.: Amherst 3629 — Chs Archambault, c.c.s. — BUREAU : 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir — 755 MONT—R-O-Y-A-L EST

Notaire — L.-D. Clément — 30, rue St-Jacques — Tél. Main 8558 — Rés. Westmount 1190-J

Notaire — Téléphone : Main 3223 — Horace Lippé — Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. — 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire — Main 1859 — Bélanger & Bélanger — Prêts hypothécaires — 30 rue St-Jacques - - Montréal

Opticien — Lunetterie — Prix du gros — Voyez machineries dans la vitrine jaune. — BEAUMIER — 266 STE-CATHERINE EST — Spécialité : yeux artificiels. Réparations immédiates par malle. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar.

Professeur — 259, rue ONTARIO E. — LeBlond de Brumath — Bachelier des Universités de France et Laval — Officier d'Académie — Auteur — Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie.

Professeur — Tél. Lancaster 1343 — Cours préparatoire du professeur — René Savoie, I.C.I.E. — Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire — Cours classique, commercial, leçons privées — 1452, RUE SAINT-DENIS — Déménagera bientôt : 696 Sherbrooke ouest

CUNARD — ANCHOR — ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS DE NAVIRES PASSAGERS

DE MONTREAL

30 avril, Laetitia, à Glasgow.
30 avril, Aurania, à Liverpool.
1er mai, Ausonia, à Ply., Cher., Londres
8 mai, Alaunia, à Ply., Cher., Londres.
14 mai, Athenia, à Belfast, Glasgow
14 mai, Antonia, à Ply., Cher., Londres.
22 mai, Ascania, à Ply., Cher., Londres
28 mai, Letitia, à Belfast, Glasgow.
4 juin, Aurania, à Liverpool.
5 juin, Ausonia, à Ply., Cher., Londres.
11 juin, Athenia, à Belfast, Glasgow.
12 juin, Alaunia, à Ply., Cher., Londres.

DE NEW-YORK

28 avril, Mauretania, à Ply., Cher., South.
5 mai, Aquitania, Cher., Southampton.
11 mai, Berengaria, à Cher., Southampton.
Autres départs réguliers pour Plymouth, Le Havre, Londres, Liverpool, Glasgow et Hambourg et de Boston à Liverpool.

Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
(Service français)
The ROBERT REFORD Co. Limited
Montréal (téléphone Main 5553) ou des agents locaux.

Dernier Appel

Même si vous ne savez pas encore où vous allez déménager, veuillez remplir le coupon ci-dessous autant que possible, et envoyez-le-nous par la poste aujourd'hui.

F. G. WEBBER, *Gérant.*

F. G. WEBBER, Gérant.
The Bell Telephone Company of Canada
Montréal

Je déménage le . . . . . .
mon numéro de téléphone est . . . . . .
ma nouvelle adresse sera . . . . . .
Nom

Dîner des anciens de Saint-Jacques

Les anciens de l'école Saint-Jacques se sont réunis hier soir pour leur dîner d'avril. M. C.-H. D'Amour présidait.

M. Achille Langlois a fait l'éloge de M. Emile Déom, un ancien, qui vient de mourir.

L'Association a voté des félicitations à MM. Belcourt et Montpetit pour leur défense de notre parler, lors de la dernière conférence nationale d'éducation.

Plusieurs convives ont pris la parole, dont MM. C.-H. D'Amour, Achille Langlois, Bernard Bourdon et Max. Gagnon.

Les compagnies de chemins de fer séviront

Les compagnies de chemins de fer nous signalent un état de choses contre lequel elles sont absolument décidées de sévir au sujet de l'usage illégal des billets d'abonnement sur les circuits suburbains. On sait que ces billets, vendus en livrets mensuels à ceux qui voyagent tous les jours entre un centre important et un autre point situé dans un rayon d'un certain nombre de milles, ne sont valables que pour les personnes qui en font l'achat. Or il arrive fréquemment qu'ils servent à toutes sortes de gens autres que ceux qui en sont les véritables propriétaires. Il y a même des individus qui font un commerce de ces billets mensuels, les louant au jour le jour moyennant un profit sur chaque passage.

Lassées de ces abus, les compagnies de transport ont décidé de sévir avec rigueur contre ces commerçants peu scrupuleux. Des procédures ont même déjà été prises dans trois ou quatre cas que l'on tenait sous observation depuis quelque temps. Dans l'un de ces cas, la personne en cause a été trouvée coupable et condamnée à l'amende, tandis que deux autres attendent actuellement leur procès.

Les compagnies de chemins de fer ont donné à leurs conducteurs ainsi qu'à leurs agents l'ordre d'avoir l'oeil ouvert. L'on peut donc s'attendre à ce qu'une guerre incessante soit faite à ceux qui utilisent illégalement les billets d'abonnement.

SITE INDUSTRIEL

Environ 53,000 pieds de terrain situés dans district manufacturier et longeant les voies du C.P.R. Voie d'évitement d'environ 275 pieds de long sur la propriété et hangars occupés pour commerce de bois et charbon.

Hypothèque peut être assumée pour faciliter l'achat.

Pour copies du plan du terrain et autres renseignements, s'adresser au soussigné:

J. PAUL VERMETTE,
Immeuble Power,
83 Craig Ouest,
Montréal

Lan. 7268

M. Brunhes à la Fédération Saint-Jean-Baptiste

Les dames de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste recevront M. Jean Brunhes, mercredi, le 21 du courant, à trois heures de l'après-midi, au siège de la Fédération, no 443, rue Sherbrooke est.

Les membres de la Fédération sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mort du R. F. Louis-Eugène

Le R. F. Louis-Eugène, des Frères de l'Instruction Chrétienne vient de mourir à Laprairie, à l'âge de 52 ans, après plus d'un an de maladie.

Au moment où la Congrégation venait s'implanter au Canada, il contribua à sa prompte diffusion par son zèle et ses talents. Il est l'auteur de plusieurs des manuels scolaires de la Communauté, ainsi que de bon nombre de poésies qu'il publia sous le nom de Jean Credo.

Depuis quelques années, il était visiteur d'écoles et s'occupait de recrutement.

Les funérailles auront lieu à Laprairie, le mercredi, 21 du courant, après l'arrivée du train.

A l'Académie Querbes

Ce soir, à la salle de l'Académie Querbes, 1185, avenue Fairmount, Outremont, à 8h. 30, le cercle St-Viateur de l'A. C. J. C. représentera la spirituelle comédie de Daniel Auschitzky, "L'Académicien". Cette pièce, nouveau genre, intéressera les auditeurs par sa gaieté de bon aloi et surtout par l'idée qui s'en dégage. Le Cercle s'est assuré le concours de MM. Maurice Lambert et Roger Pinard qui sont déjà bien connus du public. Venez encourager une oeuvre de jeunesse.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série . . . . . 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LETTRE DE FADETTE

HISTOIRE TRISTE

Ils avaient été camarades au collège puis plusieurs années sans se voir. Ils venaient de se retrouver dans ce pays désert que le gouvernement faisait explorer et arpenter.

Travaux, fatigues, isolement les rapprochaient, la sympathie s'éveilla et ils devinrent des amis. Le soir, devant le feu allumé près des tentes du camp, ils s'amusaient à évoquer des souvenirs de collège, à se raconter des impressions de voyage et des histoires un peu folles de leur jeunesse joyeuse.

Aux conversations succédaient parfois de longs silences, et chacun, dans la fumée de sa pipe voyait un fantôme aimé qui le hantait mais dont il se gardait bien de parler.

Un soir qu'il faisait froid, sous l'abri de la tente, ils se sentirent plus près l'un de l'autre... plus intimes.

Dehors on devinait l'obscurité profonde, le silence de cette solitude sauvage était percé soudain d'un cri de hibou, et le vent, dans les cimes des arbres de la forêt, les faisait bruire comme les vagues déferlant sur le rivage.

Impressionnés par leur isolement et leur solitude, ils éprouvaient cependant le bien-être d'être ensemble.

Longtemps ils laissèrent leur pensée flotter dans un rêve imprécis et puis l'un d'eux rompit le silence, et par bribes d'abord, et ensuite, d'abondance, il parla de son amie, de celle dont son coeur était rempli et qui orientait sa vie vers le bonheur.

Heureux d'avoir osé briser la glace, il allait... il allait... Pour parler d'elle il avait des mots délicats et émus, il parsemait son récit de petits détails précis, qui, peu à peu, pour Antoine, donnèrent la vie à cette silhouette de jeune fille blonde, mince qui lui semblait étrangement familière, et dans son propre coeur, il regardait l'image d'une jeune fille blonde, mince, dont la voix grave et douce remuait l'âme.

Pierre continuait de parler: ses confidences, enfin libres, arrivaient pressées, en foule, comme des volées d'oiseaux qui émigrent.

Antoine l'écoutait, son intérêt changé graduellement en une angoisse grandissante: à des mots, à une tournure de phrase cités par Pierre, les soupçons vagues se précisèrent: ces mots étaient l'écho de mots déjà entendus.

N'y tenant plus, il questionna:

—Tu ne m'as pas dit son nom, encore?

—Un nom doux comme elle...Aline.

Un silence, le doute s'enfonçait. Antoine, d'une voix dure, continua à interroger.

—Elle est de Montréal, je suppose?

—Non, de Québec...

—Et elle t'aime? Vous êtes fiancés?

Il était si troublé, si tremblant, que c'était miracle que Pierre ne le remarquât pas, mais, tout à la griserie de ses évocations, il répondit avec complaisance:

—Nous nous aimons, entre nous, notre mariage est décidé, mais nous n'annonçons pas encore nos fiançailles; Aline désire attendre... elle m'a demandé d'être patient...

Où Antoine trouva-t-il la force de murmurer:

—C'est mademoiselle Aline X n'est-ce pas?

—Oui... répond l'autre perdu sans sa rêverie.

Antoine est écrasé comme si une pierre avait roulé sur son coeur; toute son angoisse préalable n'a pas suffi à le préparer au choc qui l'étourdit.

Dès qu'il le peut, il se lève et sort vivement.

—Où vas-tu? lui crie Pierre.

—Fumer dehors... et il se sauve, tout seul dans le noir.

Devant lui marche son rêve: un spectre! Son amour trahi, tous les mensonges de sa fiancée dont il tient, entre ses doigts crispés, la dernière lettre, parée de mots doux et caressants qui lui ont dilaté le coeur, hier!

Et elle a fait cela, sa fiancée! L'amuser pendant qu'elle en aime un autre... ou bien est-ce l'autre qu'elle amuse?

D'un côté ou de l'autre mensonges et fausseté!

L'ombre est épaisse, il se heurte aux arbres, il ne sait où il va, et son rêve mort grimace à ses côtés.

Et les étoiles, en haut, palpitent et tremblent comme lui dans l'air glacial.

FADETTE.

Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré

Sous la direction des Pères Oblats, lundi 5 juillet 1926, par le bateau *Montréal*, allant directement à Ste-Anne. Adultes $5.25. Enfants: $2.60. Prix des cabines, 4, 5 et 6 piastres.

Départ à 8 heures du soir, quai Victoria, (heure avancée). Retour mercredi matin à 6 h. du matin. S'adresser au presbytère St-Pierre, 1201 rue Visitation, téléphone Est 0909.

Véritable

BAYER

ASPIRIN

Reconnu sûr par des millions et prescrit par les médecins contre

Rhumes Névralgie Néphrite Lumbago
Douleurs Maux de tête Maux de dents Rhumatisme

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Sûr

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le modèle d'emploi approuvé. Boîtes facilement maniables de 12 tablettes. Aussi boîtes de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Monoaceticacidester de salicylicacide (acide salicylique d'acétyl "A.S.A."). Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

LES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

L'ECOLE POLYTECHNIQUE S'OPPOSE A LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 130

Nous avons appris que l'Ecole polytechnique et l'Ecole des hautes études commerciales se sont prononcées contre la modification que la commission des études de l'Université de Montréal projette de faire subir au texte de l'article 130 des règlements généraux de l'université. La Faculté de droit n'a pas encore communiqué sa réponse à la commission, mais on croit savoir que cette Faculté se prononcera contre la modification projetée parce que cette faculté "ne voit pas qu'il soit besoin de modifier le texte actuel de l'article 130". On se rappelle que déjà l'Ecole des sciences sociales et la Faculté des lettres ont répondu qu'elles approuvaient la modification proposée par quelques-uns des membres de la commission des études. Quant aux autres Facultés et écoles affiliées, elles n'ont pas encore, paraît-il, donné leurs réponses à la commission des études, mais c'est l'opinion de plusieurs que la Faculté de médecine, celle de philosophie, l'école dentaire, l'école vétérinaire et l'école de pharmacie accepteront la modification de l'article 130.

On sait que l'article 130 des règlements généraux a trait aux nominations au corps enseignant de l'Université. On en veut modifier le texte pour éviter des abus possibles, le texte actuel n'étant pas suffisamment clair et n'indiquant pas, selon plusieurs des membres de la commission des études, toute la portée de l'autorité du chancelier en cette matière. Quelques-uns des dissidents disent que l'article 17 des règlements généraux établit clairement l'autorité du chancelier et que la mesure proposée est superflue.

Nouvelle mission des Oblats

AU GRAND LAC DES ILES

S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, vient de confier au R. P. Dubeau, O.M.I., le soin de fonder une nouvelle mission au grand Lac des Iles: Island Lake. Cette mission sera placée sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont elle portera le nom. Le R. P. Dubeau laisse la mission de Norway House, située à 350 milles nord-est de Winnipeg pour aller à 175 milles plus à l'est.

Cette nouvelle mission est d'accès facile; elle est à 300 milles de la gare la plus rapprochée. En hiver, on s'y rend en traîne à chiens et, en été, en canot, en faisant trente-trois portages. Cette région a une population d'environ 1,200 âmes, toutes protestantes ou païennes. Il n'y a pas un seul catholique.

Le courageux missionnaire compte sur la puissante protection de la patronne de cette mission et de ses amis pour y construire, dès l'été prochain, chapelle et résidence. Le transport d'une tonne de matériel coûte $300. Les aumônes peuvent lui être adressées à Island Lake, via Norway House, Man., ou par l'entremise de S. G. Mgr Charlebois, Le Pas, Man.

Le *Secret de Polichinelle*

C'est ce soir au Monument National que la Société Canadienne d'Opérette donnera la première représentation du *Secret de Polichinelle*, de Félix Fourdrain, l'auteur de *La Hussarde*.

Pour faire de ses représentations des spectacles de tout premier ordre, la Société Canadienne d'Opérette n'a rien négligé: costumes, décors, distribution, choeur, danses, orchestre. La distribution met en scène Mmes Fabiola Poirier, Elisa Gareau, L.-P. Demers, la petite Alberte Lecomte, F.-A. Beaudry, A. Cook, J.-B. Payette, etc. Les choeurs et l'orchestre seront sous la direction de M. J.-J. Goulet et les danses ont été réglées par Mlle Fabiola Hade.

Il reste encore de bons billets que l'on peut se procurer en s'adressant au bureau de la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue Saint-Denis, ou chez Bouvier, Ltée, 452, rue Ste-Catherine est et encore chez Raoul Vennat.

A l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes

A l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, rue Pontiac, mercredi, fête patronale de la maison. Le matin, à 7 heures, messe avec allocution de circonstance. Le soir, à 7 heures 30, bénédiction du Saint-Sacrement, suivie de l'assemblée générale des dames patronnesses. Patronnesses et bienfaiteurs sont respectueusement invités.

Sa riche saveur et son arome se discernent dans l'infusion.

LE THÉ "SALADA"

F18

est plus économique que n'importe quel autre thé.

Etiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

CHARBON

COMMANDER LES CHARBONS A VAPEUR

"EDNA" ou "MORGAN"

C'est s'assurer d'un approvisionnement d'une qualité SUPERIEURE et UNIFORME.

PAS DE MACHEFER — PEU DE CENDRE — CHALEUR INTENSE RENDEMENT ECONOMIQUE

L'essayer, c'est l'adopter

PATRONAGE DES INDUSTRIES ET DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES RESPECTUEUSEMENT SOLLICITE.

SPECIALITE : charbon de forge et anthracite.

PHOENIX COAL CO.

GROS SEULEMENT

83, Craig Ouest - - - - - Montréal

N. B. —. Seul distributeur et agent exclusif pour la province de Québec.

Au Bon Pasteur

Très belles cérémonies au Bon-Pasteur, dimanche, à l'occasion de la fête patronale dite de Notre-Dame du Bon-Pasteur. Dans une allocution frappée au coin de l'élégance et de la plus douce piété le R. P. de la Cotardière, aumônier, a vivement intéressé son auditoire par une explication inédite de l'Evangile du jour. La petite brebis des montagnes de la Palestine et son fidèle berger lui sont apparues dans une vision gracieuse, délicatement adaptée à la solennisation du jour.

Pour intime qu'elle fût la jolie fête ne laissa rien à désirer et le chant fut particulièrement beau.

Aux dévouées religieuses nos meilleurs souhaits pour l'entier épanouissement de leur oeuvre si humanitaire et combien méritoire!

Grand concert de Paul Dufault

Qu'on ne l'oublie pas: le concert donné par M. Paul Dufault, au bénéfice de l'hôpital de la Miséricorde, aura lieu le 27 avril au soir, dans la salle du Monument National.

Avec le nom de Paul Dufault, nous aimons à citer ceux de Mme Blanche Archambault, soprano; Jean Deslauriers, violoniste et Alfred Carrier, accompagnateur.

Les billets sont déjà en vente chez Ed. Archambault, marchand de musique, rue Sainte-Catherine est, et à l'hôpital de la Miséricorde, 121, rue Saint-Hubert.

"Teintures Diamond" colorent les objets à neuf

Plongez simplement pour nuancer et faites bouillir pour teindre

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre de couleurs riches et permanentes lingerie, soies, rubans, jupes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin!

Achetez les teintures Diamond, pas d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous voulez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélangé.

Pharmacie Laurence

Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal.

Téléphone : Est 1597-4667

Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux.
Ampoules et ovules à tous médicaments sur demande, sérums, vaccins, oxygène pur, articles de pansements.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons dans toutes les parties de la ville.

La *Société Médicale* de Montréal

Ce mardi soir, 20 avril, à neuf heures précises, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, aura lieu la Soirée médicale canadienne, sous les auspices du Comité des cours de perfectionnement. Les conférenciers à l'ordre du jour sont les docteurs J.-G. Fitzgerald, professeur d'hygiène et de médecine préventive à l'Université de Toronto et directeur des laboratoires Connaught et de Toronto; et le docteur A. Brousseau, directeur de l'hôpital Saint-Michel-Archange, de Québec. Les deux conférenciers seront présentés par M. le docteur Léo Pariseau. Le premier traitera du *Specific control of some of the communicable diseases through immunization*, et le second a choisi pour sujet, "Les états d'épuisement, leurs manifestations neurologiques et psychiâtriques". Tous les médecins, membres ou non, sont cordialement invités à cette réunion.

A l'Université

La faculté de droit de l'Université de Montréal annonce que les dates des séances de l'examen de licence sont changées et que ces séances se tiendront le 8, le 14 et le 19 mai et non le 1er, le 6 et le 12 mai.

Sir William Glyn-Jones viendra au Canada

Sir William S. Glyn-Jones et Lady Glyn-Jones s'embarqueront le 23 courant à bord du *Montcalm* pour le Canada où ils feront un long séjour. Sir William est le fondateur de l'Association anglaise et canadienne de la P.A.T.A. (Proprietary Articles Trade Association.)

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

EATON

SALON ÉLYSÉE

NOUS n'aurions pu choisir un meilleur temps que cette semaine de l'Exposition de Coiffure, à l'hôtel Windsor, pour l'inauguration de notre nouveau Salon de Coiffure. C'est à juste titre que nous sommes fiers du Salon Elysée où l'on trouvera une installation des plus modernes pour l'art de la coiffure et de la conservation de la beauté.

Coupe de cheveux pour dames et enfants, shampooing, traitement du cuir chevelu, ondulation Marcel et humide, ondulation permanente, teinture des cheveux, massage facial et traitement épidermique, manicure, — ce n'est là qu'une brève nomenclature du travail exécuté par un personnel compétent avec les meilleures méthodes scientifiques et une rigoureuse observation des lois de l'hygiène.

L'ouverture du Salon Elysée aura lieu mercredi au cinquième étage de notre Magasin.

MAGASIN OUVERT DE 9 A. M. A 5.30 P. M.
TELEPHONE UPTOWN 7000

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

A travers les Rocheuses

Un voyage aux Rocheuses du Pacifique Canadien procure des agréments inoubliables. C'est un pays de montagnes splendides dont d'éminents voyageurs ont dit qu'il deviendrait le principal parc de divertissement du monde. On y voit le lac Louise, reconnu l'une des plus belles nappes d'eau intérieures au monde. Ses ondes, écrit un amant de la nature, semblent jaillir de queues de paons; elles reposent sur un lit de perles et les teintes sauvages de bleu qui en décorent la surface ne se confondent qu'au coeur des glaciers.

Puis il y a Banff, célèbre pour son carnaval d'hiver, avec ses fameuses sources sulfureuses; le lac O'Hara et d'autres qui dominent les nuages et font le ravissement extatique des poètes. Le lac Moraine, lui, offre une magnifique nappe de vert-bleu sauvage; la vallée de l'Yoho est un Eden pour les artistes, avec ses splendeurs et la majesté silencieuse de ses dix pics.

A Victoria, C. B., se trouvent les *Crystal Gardens*. Le chemin de fer Pacifique Canadien fait circuler des trains rapides et confortables à travers les Rocheuses et administre en même temps une chaîne d'hôtels magnifiques tels que l'hôtel *Banff Springs* et le Château du lac Louise. Pour renseignements quant aux taux, etc., s'adresser à M. F. C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143, rue St-Jacques, téléphone Harbour 4211, ou à n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien. (réc).

"Les cuisines Clark vous aideront"

FEVES AU LARD CLARK

Des fèves parfaitement cuites avec une languette délicieuse de lard bien gras. C'est le mets canadien dans toute sa perfection. Voyez le poids net du contenu sur la boite.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL, P.Q. ST. REMI, P.Q., ET HARROW, ONT.

Fabricants des Soupes Clark, etc.

(8.26

Peu de sucre d'érable

Les Trois-Rivières, 20 (D. N. C.). — La saison du sucre est médiocre dans la région trifluvienne ainsi que dans les proisses de la rive sud, en face des Trois-Rivières. La température froide et le vent violent ont séché les entailles. Les coulées ont été pauvres. Les producteurs de sucre n'entretiennent plus d'espoir d'avoir plus qu'un rendement médiocre.

'FEUILLETON DU DEVOIR"

UN ANGE!...

par M. de Wailly

20 (Suite)

A qui s'adresser pour connaître Michel si ce n'était à Huguette.

A la première question, Mademoiselle Blondel se lança dans un panégyrique enthousiaste du futur docteur: bon, savant, aimable, il possédait toutes les qualités dont elle paraît son fiancé lui-même.

Attentive, Geneviève cherchait à démêler *le vrai* dans le verbiage de la jeune fille et, comprenant que le fils du docteur possédait une âme droite, un caractère noble et généreux, un coeur plein d'infinie bonté, elle se disait qu'il était naturel que Madeleine, inconsciemment, se soit mise à l'aimer.

Hélas! quel avenir aurait cette tendresse?

La terre sortait depuis quelques semaines de son engourdissement hivernal, et Geneviève écrivait de façon plus pressante à Mademoiselle Deniras, la suppliant de venir passer l'été auprès d'elle.

"De cette façon, disait-elle, vous apprendrez à connaître le Breuil et ses habitants, vous verrez mon petit logis et vous admirerez mes richesses de fermière.

"J'ai une poule qui pond.. bienheureuse et importante nouvelle que je m'empresse de vous transmettre. Tous les deux jours, vous pourrez gober un bel oeuf que vous irez chercher, tout tiède encore, dans le nid, vous goûterez de mes première salades et vous repirerez un air tout embaumé par les violettes et le chèvrefeuille.

"Ne craignez pas de me gêner.

"Au-dessus de la cuisine existe une chambre dont je ne me suis jamais servie et que je viens de faire tapisser à neuf à votre intention.

"Ne frémissez pas devant l'énorme dépense, Simon et Célestine ont fait les tapissiers, et les peintres, seul, le prix du papier est sorti de ma bourse, très rondelette... ici, je ne dépense presque rien, mais revenons au papier... De jolies rayures vertes et moirées qui mettent de la lumière dans *votre* chambre meublée, par l'amabilité de Madame Surrey, d'un lit en acajou, d'une commode ventrue aux cuivres magnifiques, d'un secrétaire du même style et d'une imposante armoire pouvant contenir toute votre garde-robe. Ajoutez deux fauteuils, une table, quelques gravures de pitié, un petit Christ d'argent dans le fond de l'alcôve et une garniture empire — pendule et vases — sur la cheminée. Une peau de mouton sert de descente de lit, des rideaux de tulle laissent pénétrer la lumière à profusion, et de la fenêtre ouverte vous pourrez admirer les bords sinueux de la Charente, les coteaux verts, les arbres en fleurs, en écoutant chanter les alouettes.

"Vous penchant un peu, vous apercevrez une masure, pittoresque dans un abandon qui n'a rien de triste, entourée de hauts figuiers, se réflétant dans les eaux sombres d'un étang, elle tentera votre pinceau.

"C'est là qu'a souffert la pauvre petite Renée Joly.

"Chaque semaine je me rends au cimetière et m'agenouille sur sa tombe.

"Une petite croix de marbre blanc — don de Madeleine — vient d'y être posée, j'y entretiens pieusement quelques fleurettes et, m'isolant par la prière, ma pensée s'envole vers d'autres tombes que vous êtes seule à visiter.

"Ma vieille amie, vous bornerez-vous donc à entourer mes morts d'un culte pieux et ne viendrez-vous pas partager la vie de la fille de votre coeur.

"Vous venez d'être souffrante m'écrivez-vous. Pourquoi ne m'accordez-vous pas les jours de votre convalescence?... Vous garderiez votre appartement à Paris et viendriez dans cette belle campagne qui commence à se parer pour les fêtes proches de Pâques".

Une si affectueuse insistance décida la vieille demoiselle, qui annonça son arrivée pour la veille de la Quasomido.

Brandissant la lettre qu'elle venait de recevoir, Geneviève courut au presbytère.

Elle trouva Madeleine seule et les yeux humides.

Oubliant sa joie, l'institutrice prit son amie dans ses bras en demandant tendrement.

— Qu'as-tu?

L'infirme secoua la tête, s'efforçant de sourire.

— Je suis ridicule, avoua-t-elle, le docteur, en me faisant sa visite, m'a appris que je ne verrais pas Michel aux vacances de Pâques. L'oncle Tienne lui offre un voyage en Belgique.

— Et c'est pourquoi tu pleures?

— Ai-je donc pleuré!.. je ne m'en suis pas aperçue, j'étais triste, oh! si triste, si tu savais, chérie!

— Tu l'aimes donc, demanda Geneviève, baissant la voix, craignant une réponse qui éclatât comme une fanfare.

— Si je l'aime... Michel... peux-tu donc en douter? Il est doux et bon, seul, il sait mettre une gaieté sans arrière-pensée dans mon esprit... auprès de lui, mon coeur se dilate et j'espère une guérison que je sais cependant impossible. Vois-tu, Geneviève, si Michel pouvait me guérir, me rendre semblable à toi, avec quel bonheur j'essayerais mes premiers pas à son bras! Je serais heureuse, continua-t-elle d'une voix profonde, non pas seulement du miracle dont il aurait été l'instrument, mais surtout d'être la preuve vivante de sa science.

Devant ce cri éperdu d'amour, l'institutrice recula, saisie d'effroi. Vers quel nouveau calvaire allait l'espoir triomphant de l'infirme. Un devoir s'imposait à la jeune fille. Elle ne pouvait pas demeurer dépositaire du secret qu'elle venait de surprendre, il fallait combattre la tendresse qui s'était emparée du coeur de Madeleine, et l'institutrice songea...

Le confier à Madame Surrey, le pouvait-elle? n'était-ce pas ajouter à la douleur de cette malheureuse mère et cela sans qu'aucun bien en sortît pour Madeleine.

Parler à Madame Vignon répugnait à la délicatesse de Geneviève.

— Restait l'abbé Moriel...

Par son caractère sacerdotal, n'était-il pas tout désigné? Son affection infinie saurait fortifier l'infirme à l'heure de l'épreuve et sécher ses larmes.

* * *

Le docteur ne décolérait plus.

En janvier, l'oncle Tienne était allé passer deux semaines à Paris auprès de Michel; pour Pâques, il l'emmenait visiter la Belgique.

Gâter le jeune homme était bien, mais priver ses parents de la présence de l'enfant aimé devenait presque un crime, et le père faisait le procès de l'oncle, le traitant d'égoïste et de sans coeur.

Des lettres charmantes arrivaient au Breuil.

Les deux voyageurs s'étaient arrêtés à Bruxelles, et visitaient les rives enchantées de la Meuse, de Dinant à Liège; ils n'avaient fait que passer à Namur. Après avoir poussé une pointe jusqu'à la Trappe de Chimay, ils étaient repartis pour Charleroi, Louvain, Malines, Anvers, Ostende, Gand, Bruges, Ypres, s'arrêtant parfois dans un village inconnu des touristes, et où la nature a ammoncelé des merveilles.

(à suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivante indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour hier et les jours correspondants:

	1926		1925
	19	12	20
	AVRIL		
Oeufs, caisses	2,731	2,287	2,529
Beurre, boites	3,424	457	1,083
Fromage, meu.	169	230	473

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires:

FARINE

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	$9.00
Seconde patente	$8.50
Farine forte à boulanger	$8.30
Farine à pâtisserie	$7.50

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	$40.25
Gru rouge, tonne	$33.25
Son, tonne	$31.25
Farine d'avoine roulée 90 lbs	$3.20
80 livres	$2.90

OEUFS

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:

Strictement frais	39s.
Extra frais	36s.
Premiers frais	34s.
Seconds frais	31s.

BEURRE

Beurre frais:	
Crémerie No 1	35s.
Crémerie No 2	34s.
En bloc d'une livre:	
Crémerie No 1	36s.
Crémerie No 2	35s.

FROMAGE

Fort à la meule	29s.
Au morceau	30s.
Doux, à la meule	20s.
Au morceau	21s.
Oka	30s.
Kraft, lb.	35s.

SAINDOUX

Tinette	18½s.
En seau	19s.
Bloc d'une livre	21s.
Saindoux composé:	
En seau	16s.
En tinette	15½s.
En bloc	18s.

MIEL

Miel coulé:	
Brun, en seau de 60 livres, la livre	9 s.
Brun, seau de 5 lbs, la livre	11s.
Blanc, canistre de 5 lbs, lb.	15s.
canistre de 2 lbs. ½, la livre	16s.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop	$2.20
Sucre, la lb.	22s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les pommes de terre d'en bas de Québec coûtent au gros jusqu'à $4.50, prises au wagon, en sacs de 90 livres, au détail en vend par 80 livres $4.00 les patates Québec No 1, et $3.75 les No 2.

Le remboursement des valeurs allemandes

Quand on parle d'obligations allemandes, de sérieuses distinctions s'imposent, que peu de gens sont en état de faire, tant la question est complexe. Les emprunts du gouvernement allemand et ceux des Etats qui constituent maintenant le Reich sont admis à la conversion d'ici le 15 mai prochain, mais seulement à la condition expresse que les porteurs les aient acquis avant le 1er juillet 1920 et les aient gardés en portefeuille sans interruption depuis lors. La conversion des titres détenus par des porteurs domiciliés au Canada est effectuée par l'intermédiaire de la Banque Canadienne Nationale. Quant aux autres titres, la période d'échange ne sera pas fixée avant plusieurs mois.

Mais ce n'est pas tout de savoir qu'un titre est ou sera un jour convertible; il faut encore connaître le taux de la conversion. Or, d'une façon générale, il importe d'exercer le plus grand discernement quand il s'agit d'émissions effectuées pendant la période d'inflation 1920-24. Ebloui par les gros chiffres, on risque de s'illusionner sur leur valeur réelle. On ne peut faire le moindre pronostic raisonnable sur telle ou telle obligation allemande, si l'on ignore la courbe qu'a suivie l'avilissement de la devise allemande. En novembre 1918, au moment de l'armistice, 10 mark-papier valaient 5.71 mark-or; un an après, ils ne valaient plus que 1.26 mark-or. Cent mark-papier, qui représentaient 5.57 mark-or en novembre 1920, n'étaient plus, douze mois plus tard, que l'équivalent de 2.24. Au mois de novembre 1922, 10,000 mark-papier égalaient 7.60 mark-or, et fin novembre 1923, un mark-or valait 1,000,000,000,000 (un trillion, parfaitement!) de mark-papier. La valeur du mark-papier est si minime, que le gouvernement allemand a dû établir, pour certaines catégories d'obligations, un chiffre minimum de capital au-dessous duquel les titres ne sont pas admis à la conversion. Ainsi, les Bons du Trésor 8% 1924 ne sont rachetable qu'à partir de 25 milliards de mark, et ces 25 milliards donnent droit à de nouvelles obligations représentant une valeur de $3. Les Bons du Trésor 1923 ne sont échangeables qu'à partir d'un capital de 8,350,000 mark, valant $3. Enfin, les titres de l'Emprunt forcé n'ont pus aucune valeur, puisque cet emprunt a été assimilé à un impôt, et tous les billets de banque allemands émis avant la stabilisation du mark (1924) ne valent pas le papier sur lequel ils sont imprimés.

Quel est l'abonné . . .

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

ASSEMBLEE DE LA UNITED SECURITIES

L'assemblée annuelle de la United Securities a eu lieu ce midi, au bureau-chef de la compagnie. Les actionnaires ont pris connaissance du premier rapport financier. Celui-ci a trait aux opérations de la compagnie depuis son incorporation au 31 mars 1926.

Comme on sait, cette compagnie fut organisée en 1924 dans le but principal d'acheter le stock commun de la Quebec-New-England Hydro-Electric Corporation, de la Canadian Light and Power Company et de la Montreal Tramways and Power Co., Ltd.

En février 1925, dit le rapport du président, M. Julian C. Smith, la Montreal Tramways and Power se décidait de racheter ce qui restait sur le marché de son émission d'obligations-or, 5 ans, 6 p.c., collatérale de $8,000,000. Comme il restait encore pour $2,581,900 à racheter, la United Securities prêta à la Montreal Tram Power le montant ci-dessus.

En janvier 1926, à la suite d'une assemblée des détenteurs d'obligations de 5 p.c., première hypothèque, 1949, la United Securities fit les démarches nécessaires pour se porter acquéreurs de 55 p.c., des parts communes de la Canadian Light et d'environ $1,300,000 d'obligations, 5 p.c., première hypothèque.

Le 24 février 1926, un acte de vente est intervenu entre la United Securities et la Montreal Light, Heat and Power, par lequel cette dernière devient propriétaire du stock commun de la Quebec-New-England Hydro Electric, détenu par la United Securities à la charge par la Montreal Light Heat and Power d'assurer les obligations, 5 p. c., première hypothèque de la Quebec New-England, dues en 1942, au montant de $2,968,000.

Le paiement de ce stock est réparti sur une période de 30 ans à partir du mois d'août, 1924, à raison de $400,000 par année. Le contrat de vente comporte aussi une clause en vertu de laquelle, l'acquéreur s'engage à mettre en réserve annuellement une somme de $71,372.96, comme fonds de rachat à 105 p.c., d'ici à trente ans de tout le stock privilégié à 6 p.c., actuellement sur le marché.

On sait que les revenus de la compagnie ne consistent pratiquement que des intérêts accrus sur les prêts faits à d'autres compagnies et du paiement provenant de certaines ventes de stock.

Les revenus de la compagnie pour l'année s'élèvent donc à la somme de $1,088,193.38, laquelle, déduction faite de l'intérêt aux banques des dépenses d'administration se chiffre à $862,334.38. A même ce dernier montant, un dividende sur le stock privilégié de $520,050.00 a été payé aux actionnaires et une somme de $248,496.90 a été mise en réserve spéciale. Il reste un surplus de $93,787.55, sujet à la taxe sur le revenu.

Les faillites

Une réduction très sensible s'est produite dans les faillites du Canada pour le premier trimestre de 1926, d'après le dernier rapport de Dun. Le nombre total des faillites n'est que de 609, avec un passif global de $8,982,745, à comparer avec 743 pour la période correspondante de l'an dernier avec un passif de $13,935,286.

Dans les provinces d'Ontario, Québec, Colombie Anglaise, Terre-Neuve, Manitoba, Alberta et Saskatchewan, les faillites ont diminué tandis que dans la Nouvelle-Ecosse il y a une légère augmentation. Dans l'île du Prince-Edouard, il n'y eut qu'une seule faillite et dans le Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de changements.

United States Steel

New-York, 20 — A l'assemblée annuelle de la United States Steel tenue ici hier, certains actionnaires ont suggéré à l'administration de payer des dividendes plus élevés. Le président a répondu qu'il serait peut-être opportun plus tard de verser aux actionnaires un dividende en actions, mais il n'est pas à propos de le faire actuellement. Le président a ajouté que les usines de la compagnie pouvaient expédier 52,000 tonnes d'acier par jour. La production actuelle est de 48,141 tonnes par jour, tandis que les nouvelles commandes affluent à raison de 28,500 tonnes par jour.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Mount et Cie, Ltée. Membres de la Bourse des mines de Montréal, 4 rue de l'Hôpital, Montréal.

	Off.	Dem.
Amulet Gold	106	
Area	25	30
Argonaut Cons.	28½	29¼
Atlas	3	3½
Baldwin	1⅝	1⅞
Barry Holly	35	36½
Bidgood	6	7
Brownlee		43
Buckingham	2½	4
Canadian Lorrain	82¼	84
Capitol	36¼	
Castle	152	153
Columbus Kirkland	4	4¼
Chaput Hughes	12	
Cons. West Dome Lake	18	19
Crown Reserve	14½	14¾
Dome Mines	1380	1400
Gladstone	33	35
Goldale	28¼	30
Hollinger	1800	1820
Indian	9½	10
Keeley	165	166
Kirkland Lake	122	124
Lake Shore	1000	1025
La Rose	12	15
Laval Quebec		29
Lorrain Cons.	5¾	6
Lorrain Trout Lake	75	90
McIntyre	2480	2500
McKinley	16	17
Montreal Rouyn		27
Moneta	12	15
Mining Corp.	365	730
Newray	36	38
Nipissing	585	600
Noranda	1560	1590
Premier	220	225
Rouyn Gold	4⅝	4⅞
Rouyn Quebec	2½	2¾
Temiskaming	13	15
Teck Hughes	320	325
Tough Oakes	41	43
Vipond Cons.	160	163
Wright Hargreaves	775	800
Wigwam	20	25
LISTE NON COTEE: —		
Coniagum	350	375
Gold Hill	37	39
Silver Bullion		10
Siscoe		14

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE SMELTERS ET LE POWER SE RAFFERMISSENT — LES ACTIONS PRIVILEGIEES DU BESCO S'ALOURDISSENT ENCORE

La tendance des cours était encore contradictoire à la séance de ce matin, en Bourse locale. Les titres habituellement les plus actifs se sont raffermis légèrement, tandis que les actions privilégiées du British Empire Steel et certains stocks qui ne font leur apparition au tableau qu'occasionnellement ont subi des pertes assez lourdes.

Le Smelters, après avoir débuté en cours de baisse à 192 1-2, s'est haussé jusqu'à 196 1-2, reculant d'un point à l'approche de la fermeture, où il était encore en hausse de 1 point 1-2 sur la dernière vente d'hier soir. Le Montreal Power a clos à 222 1-2, un gain de près d'un point. Le Brazilian était aussi plus ferme d'un peu plus d'un demi-point. L'action Abitibi a avancé de 1-4 de point. Le Lyall Construction s'est amélioré d'un point à 42.

L'action de première priorité s'est alourdie constamment pour clôturer à 15, une chute de 3 points 1-2 depuis hier. L'action de seconde priorité a perdu 1 1-4 point à 2 1-2. L'action Ogilvie Flour Mill s'est traitée ce matin à 170, une perte de quatre points. L'action privilégiée du Canada Car a aussi reculé d'un point à 80. Le Steel of Canada et le Brompton ont perdu chacun quelques fractions de point.

Voici la liste des ventes de la matinée fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie:

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

DE 10 H. à 11 HEURES.

Abitibi Power and Paper, 10 à 73 25 à 73¼.
Asbestos Corp, nouveau, 50 à 20 10 à 20¼.
Atlantic Sugar, 25 à 24 10 à 24.
Atlantic Sugar, nouveau, 15 à 24 35 à 24.
Bell Telephone, 2 à 138 10 à 138.
Brazilian Traction, 10 à 87 25 à 87 25 à 87 25 à 87 25 à 87 25 à 87 25 à 87 25 à 87 2 à 87 10 à 87¼ 10 à 87¼ 20 à 87¼ 10 à 87¼ 10 à 87½ 50 à 87¾ 25 à 87¼ 25 à 87 25 à 87 50 à 87 50 à 87 25 à 87 1 à 87½ 20 à 87.
British Empire Steel, 40 à 1.
British Col. Fishing, 10 à 61¼ 10 à 61¼.
Canada Cement, 25 à 102½.
Canada Steamshi pVoting Trust, 200 à 16½ 100 à 16.
Canadian Industrial Alcohol, 25 à 17 100 à 17 100 à 17 100 à 17 100 à 17 35 à 17.
Canadian Salt Rights, 5 à 4½.
Consolidated Mining and Smelting, 25 à 192½ 25 à 194 25 à 194 50 à 194 10 à 194 40 à 194 25 à 194 25 à 194¾ 50 à 194½ 10 à 195 10 à 195 25 à 195 25 à 195½ 10 à 196 100 à 196 25 à 196 10 à 196½.
Dominion Glass, 25 à 90.
Dominion Textile, 1 à 90 20 à 90 5 à 90 30 à 90 20 à 90 10 à 90 25 à 90 25 à 90.
Montreal Power, 50 à 221 50 à 221 25 à 221 10 à 221 25 à 221.
National Breweries, 25 à 58 10 à 68½ 5 à 58.
Ogilvie Milling, 25 à 170½ 10 à 170¼ 25 à 170.
Price Bros, 25 à 66⅝.
Quebec Power, 10 à 120½.
Quebec Railway, 50 à 26.
Shawinigan Power, 5 à 181.
Southern Canada Power, 25 à 89½.
Spanish River, 5 à 100 5 à 100 10 à 100.
Steel of Canada, 5 à 98¼ 10 à 98¼ 45 à 98½ 20 à 98½ 5 à 98½ 25 à 98½ 10 à 98½ 5 à 98⅝ 10 à 98¼ 10 à 98¼ 5 à 98⅝ 5 à 98¼.
Western Grocers, 2 à 5½.
Winnipeg Electric, 10 à 47 40 à 47 50 à 47 85 à 47 15 à 47.
Asbestos Corporation Prf., 10 à 67½ 10 à 67 ½2 à 67 50 à 67 50 à 67 nouveau.
Belgo Paper Prf., 10 à 97½.
British Empire Steel ,1ère prf., 10 à 16½ 15 à 16½ 5 à 16.
British Empire Steel, 2de prf., 10 à 3¾ 15 à 3¾ 90 à 3 10 à 3 155 à 3 40 à 3 5 à 3 5 à 2¾ 25 à 2¾ 40 à 2¾ 465 à 2¾.
Canadian Car and Foundry Prf., 25 à 80 5 à 80 5 à 80 10 à 80 25 à 80 35 à 80.
Canada Cottons Prf., 1 à 96.
Famous Players Prf., 2 à 90.
General Electric Prf., 6 à 58 3 à 68.
Montreal Cotton Prf., 50 à 114.

VENTES

DE 11 H à MIDI 30.

Abitibi Power and Paper, 10 à 73⅝ 15 à 73¼.
Asbestos Corporation, nouveau, 1 à 20¾.
Atlantic Sugar, 10 à 24 10 à 24 25 à 24 15 à 24 10 à 24 50 à 24¼ 20 à 24¼ 5 à 24¼.
Atlantic Sugar 10 à 24 30 à 24.
Atlantic Sugar, nouveau, 100 à 24¼ 2877 à 24½.
Bell Telephone, 1 à 137¾.
British Empire Steel, 30 à 1.
Brazilian Traction, 25 à 87¼ 5 à 87¼ 40 à 87⅜ 10 à 87⅜ 190 à 87½ 100 à 87½ 50 à 87½ 5 à 87½ 5 à 87½.
British Empire Steel, 1 à 1.
Brompton Paper, 30 à 30½ 20 à 30½ 5 à 30½.
Canada Cement, 10 à 102¾.
Canada Cottons, 25 à 115.
Canada Steamship, 10 à 17 10 à 17.
Consolidated Mining and Smelting, 25 à 196½ 5 à 196½ 25 à 196½ 25 à 196½ 25 à 195 25 à 195 5 à 195½ 50 à 195 25 à 195 25 à 195 25 à 195 25 à 194½ 25 à 194½ 10 à 194½ 30 à 194½ 30 à 194½ 5 à 194½ 30 à 194½ 5 à 194½ 25 à 194½ 25 à 194½ 25 à 195½ 25 à 195½ 2 à 195½.
Canadian Industrial Alcohol, 25 à 17¼.
Lake of the Woods, 3 à 149.
Lyall Construction 25 à 42½.
Montreal Cottons, 15 à 114.
Montreal Power, 10 à 223 10 à 223 25 à 222½ 5 à 222 ½10 à 222½.
Montreal Tramways, 15 à 165.
Montreal Tramways, 10 à 164.
National Breweries, 50 à 58 50 à 68.
St. Lawrence Flour, 10 à 30.
Shawinigan Power, 25 à 181 50 à 181.
Spanish River, 20 à 100 20 à 100 30 à 100 10 à 100.
Steel of Canada, 10 à 98¼ 10 à 98¼ 25 à 98¼ 25 à 98½ 25 à 98½ 15 à 98¼ 5 à 98¼.
Twin City, 10 à 69.
Winnipeg Electric 25 à 47.
Asbestos Corporation Prf., nouveau, 25 à 66⅞ 25 à 66¾.
British Empire Steel, 1ère prf., 25 à 15 50 à 15 10 à 14½.
British Empire Steel, 1ère prf., 15 à 14½.
British Empire Steel, 1ère prf., 5 à 2¾ 5 à 2¾ 100 à 2¾ 10 à 2¾ 25 à 2¾ 40 à 2¾ 5 à 2¾ 50 à 2¾ 20 à 2½ 10 à 2½ 30 à 2½ 100 à 2½ 100 à 2½ 100 à 2½ 100 à 2½ 50 à 2½ 50 à 2½.
Howard Smith Prf., 5 à 95½ 1 à 95½.
Canada Steamship Prf., 20 à 66½ 20 à 66½ 10 à 66⅝ 15 à 66⅝ 20 à 66 25 à 66 20 à 66 25 à 66.
Canada Foundries Forgings Prf., 10 à 43.
Dominion Iron Prf., 45 à 10.
Famous Players Prf., 10 à 90¾ 5 à 90½.
Goodyear Tire Rubber Prf., 5 à 94¼.
Southern Canada Power Prf., 5 à 100.

BANQUES

Nova Scotia, 5 à 289½.

OBLIGATIONS

1932: 102.75 acheteur; 103.10 vendeur.
1940: 95.90 acheteur; 96.25 vendeur.
1944: 96 acheteur; 96.30 vendeur.

EMPRUNTS DE GUERRE

1931: 101.45 acheteur; 101.80 vendeur.
1937: 104 acheteur; 104.15 vendeur.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

	Indust.	Ferrov.
Lundi	125.67	108.94
Samedi	125.46	109.18
Il y a une semaine	125.00	108.93
Il y a un an	118.38	100.31
Maximum, 1926	146.07	117.89
Minimum, 1926	123.11	105.88

Total des ventes: 1,027,900.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Geoffrion et Cie, membres de la Bourse de Montréal, 101 rue Notre-Dame ouest.

	Ouv.	Ferm.
American Can	42⅝	43¼
American Smelting	112½	113½
American Tel. and Tel.	145⅛	146
American Woolen	31	31½
Anaconda Copper	42½	43
Atchison	127⅛	127⅛
Baltimore and Ohio	84⅞	85⅛
Bethlehem Steel	38½	39
California Petroleum	32⅝	32⅝
Chandler Motors	31⅞	31⅞
Continental Baking "B"	12⅝	12⅝
Continental Can	72½	72½
Corn Products	38¾	38¾
Crucible Steel	66½	66½
Famous Players Corp.	116½	116½
General Electric	292¼	294
General Motors	116⅝	117¼
General Petroleum	58⅝	58⅞
Hudson Motors	63½	63½
International Nickel	34½	34¼
Mack Trucks	108¼	109
New-York Central	121¼	121½
N. Y. New-Haven R. R.	34⅝	34½
Pennsylvania R. R.	57⅛	57⅛
Pan-American Petroleum "B"	61½	61½
Pierce Arrow	22½	23½
Reading R. R.	52	52⅝
Republic Iron and Steel	45	45¼
Sinclaid Oil	19⅜	19⅞
Southern Pacific	95⅜	95
Southern Railway	105	105
Standard Gas and Electric	53	53⅝
Studebaker	51	51⅝
Texas Oil	50	49⅞
Tobacco Products	97	97½
U. S. Ind. Alcohol	50	50¼
U. S. Rubber	60	60⅝
U. S. Steel	119⅛	119⅛
Union Pacific	143½	142½
White Motors	53⅛	53¼
Willys Overland	23⅛	23⅞

Cotes hors-liste

Teck Hughes, 700 à 320 ventes.
Noranda, 15.60 acheteur; 15.70 vendeur; 2 à 15.25, 100 à 15.70 25 à 15.70 ventes.
Amulet, 1.05 acheteur; 1.20 vendeur.
Power Corporation 25 vendeur.
North Mexico, 46 acheteur; 47 vendeur.
Mont. Power, 30 acheteur.
Imperial Oil 33 acheteur.

Fruits et légumes

(Cours fournis par la Cie J.-A. Côté, Ltée, 173, rue des Commissaires, est, Montréal)

Pommes:	
Spy, le baril	$2.50 à $6.00
Starks, le baril	$2.50 à $3.50
Russets, le baril	$2.50 à $5.00
Ben Davis, le baril	$2.00 à $4.00
Oranges, Sunkis, caisse	$7.50
Citrous, Italiens, caisse	$4.00
Pamplemousses, caisse	$7.00 à $8.00
Oignons canadiens, sac	$3. à $3.50
Carrottes, sac	$0.85
Navets, sac	$1.50
Betteraves, sac	$0.75
Choux nouveaux, brl.	$6.00 à $6.50

COURS DU CHANGE

COURS MOYENS LE 20 avril 1926	
Londres	4.85½
Paris	3.33
Bruxelles	3.64
Rome	4.04
Genève	19.37
Amsterdam	40.10
Madrid	14.42
Stockholm	26.80
Christiania	21.90
Copenhague	26.20
Rio de Janeiro	13.92
New-York	3-16%
Berlin	23.85

A WALL STREET

New-York, 20. — La confusion de la tendance des cours a été la caractéristique du marché, à l'ouverture de la séance, ce matin. Les actions Armour souffraient encore de la pression des vendeurs, ce stock débutant avec une perte d'un point. Le groupe des automobiles a aussi laissé voir des signes de lourdeur. Le compartiment ferroviaire a manifesté plus de fermeté: Atchison avançant de 1 1-4 point dès la première vente. Texas Gulf Sulphur a débuté avec un gain d'un point et United States Steel s'est amélioré de quelques fractions.

Sur le marché des changes, la livre sterling était ferme, mais la plupart des autres devises inclinaient à la baisse.

En cour du coroner

Le coroner a déclaré due à un suicide la mort d'Arthur Brunet.

Il enquêtera demain sur la mort d'un enfant de 4 ans, qui a succombé ce matin à l'Hôpital Général, après avoir été blessé par un accident d'auto.

A la Cour d'appel

Le Cour d'appel, division des trois juges, rendra jugement vendredi avant-midi, dans 17 causes.

La cause de Bartolocci

Le juge Enright a condamné G. Bartolocci, tenu criminellement responsable de la mort de Mme Turgeon, à la suite d'une explosion de liqueurs "moonshine", à subir son examen volontaire le 27 avril. Il a été mis en accusation également pour avoir opéré un alambic.

Le Dr Gustave Archambault viendra sous peu

Le secrétaire général du congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, le docteur Gustave Archambault, sera de retour à Montréal aux premiers jours de mai. Le docteur Archambault est allé en France pour dresser la liste des médecins français qui prendront part au congrès à titre de rapporteurs et transmettre les invitations du comité du congrès.

Les caisses populaires

Nous recevons le dernier rapport annuel de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

Faute d'espace, nous en remettons la publication à demain.

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

Nous offrons:

$175,000.00

6½ 10 ans

Obligations-or, première hypothèque à fonds d'amortissement.

Victoriaville Furniture Ltd, Victoriaville, Qué.

Coupons d'intérêts payables aux comptoirs de la Banque de Montréal, à Victoriaville, Montréal ou Québec, les premiers avril et octobre de chaque année, rachetables par anticipation à 102.

Fiduciaire: The Royal Trust Co. Vérificateurs: Larue & Trudel, Comptables.

GARANTIES

La présente émission est la première et seule hypothèque sur un actif total de $413,838.61. L'hypothèque représente 43% de la valeur des propriétés hypothéquées. Les revenus nets disponibles sont près de 4 fois le montant requis pour le paiement des intérêts.

Prix: 99.28 et intérêts courus pour rapporter 6.60

Pour détails supplémentaires, demandez notre prospectus no 1240.

Vous pouvez réserver des souscriptions par téléphone ou télégramme à nos frais.

Bray Caron + Dubé Limitée
Banquiers en obligations.
105, rue St-Pierre Tél. 2-8160-8161 Québec.

Les renseignements ci-dessus ont été puisés à bonne source. Sans engager notre responsabilité, ils nous paraissent dignes de foi et ont motivé notre achat de cette émission.

BANQUIERS EN OBLIGATIONS WB MONTREAL

Pour vos placements de mai, Consultez-nous

Nous vous aiderons à remployer avantageusement vos fonds disponibles. Notre liste comporte un choix très varié de valeurs bien garanties. Mentionnons entre autres:

SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie;
SS. de la Présentation, de St-Hyacinthe;
SS. Grises de la Croix, d'Ottawa;
Ville de L'Assomption;
Diocèse de Toronto;
Municipalité St-Alexis de Matapédia;
Commission Scolaire de Ville-Marie
Municipalité St-Jérôme de Matane.

Adressez-vous à notre représentant local ou écrivez ou téléphonez à nos bureaux: nous vous fournirons avec plaisir tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin.

Versailles Vidricaire Boulais.
MONTRÉAL QUÉBEC
BUREAUX-CHEFS
Imm. Versailles, MONTRÉAL. Tél: M. 7699.

Nouvelle Emission

$500,000.00

Soeurs de la Congrégation de Saint-Joseph

HOPITAL ST-MICHEL, TORONTO

Obligations-Or 5½% 1ère hypothèque

Echéances: 1929 à 1941

Coupons d'intérêt: 1er mai et 1er novembre

Coupures: $100, $500 et $1000

Fondée en France il y a près de 300 ans, cette communauté hospitalière et enseignante est répandue partout en Amérique. Elle possède de nombreux établissements dans l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Le présent emprunt, qui servira à payer une partie du coût de la nouvelle aile de l'hôpital St-Michel à Toronto, est garanti par une première hypothèque sur l'hôpital, dont l'évaluation est de $1,720,000, sans la nouvelle construction, soit un gage égal à plus de trois fois le montant de l'émission.

Lorsque la nouvelle construction sera terminée, cet hôpital comprendra 600 lits et sera, avec l'Hôpital Général de Toronto, qui est de même importance, le plus grand hôpital de la province d'Ontario.

Si nous ajoutons à cette garantie les subsides du gouvernement de la Province d'Ontario ainsi que ceux de la ville de Toronto, en plus du crédit général de la communauté, ces obligations constituent un placement exceptionnellement sûr et recommandable.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

Renseignements complets sur demande

LA CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITÉE

RENÉ DUPONT *Président* 116 CÔTE de la MONTAGNE, QUÉBEC *Téléphone* 6932

DEBENTURE MIHI

J.W. SIMARD *Vice-Président* 7 PLACE D'ARMES MONTRÉAL *Téléphone* Main 1824

Chez les étudiants en médecine

Les élections chez les étudiants en médecine qui ont eu lieu hier ont donné le résultat suivant: Président, Jean Lesage, (vice-président, Emile Thomas; secrétaire, Albert Guilbault; Gaston Beauchemin, porte-drapeau; Alfred Midence, conseiller de 5e année; Ch. Gagnon, conseiller de 4e; H. Payette, conseiller de 3e; C.-H. Lafrance, conseiller de 2e, et J.-M. Roussel, conseiller de 1ère.

Le bain Saint-Jacques

Depuis quelques jours, les ouvriers font le creusage du terrain où sera construit le bain Saint-Jacques, rue Amherst. Ce bain coûtera $98,000 et est construit par l'entrepreneur Ulric Boileau. Il sera terminé vers la fin du mois de juillet, nous informe l'échevin Damase Généreux, qui a fait les démarches voulues pour obtenir cette amélioration dans le quartier qu'il représente.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 2359.
Raoul Bourgie, demandeur, vs M. Barrett, défendeur.
Le 29ème jour d'avril 1926, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 298, 6ème avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un cheval noir, voitures, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-B. TRUDEAU, H.C.S.
Montréal, 20 avril 1926.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 3282.
The Royal Bank of Canada de la cité et du district de Montréal, demanderesse, vs Colonial Art Works Limited, des mêmes lieux, défenderesse.
Le 29ème jour d'avril 1926, à 10 heures de l'avant-midi, au no 512, rue St-Pierre, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, verrerie, et un lot divers.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
A. S. WILSON, H. C. S.
Montréal, 20 avril 1926.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location à maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — $1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent. 1-3-27

CHAMBRES ET PENSION

Jeunes gens, commis, étudiants et autres, la Maison St-Joseph, en occupant l'immeuble de l'ancien hôpital Notre-Dame, s'est beaucoup agrandie. Elle offre maintenant, outre les chambres, des salles spacieuses pour amusements, conférences, etc. Ses prix sont pourtant les mêmes qu'autrefois: $6.00 à $8.50 par semaine. No 351, Notre-Dame Est, près de la gare Viger 1-3-26

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Morgage Co.

Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 189 St-Jacques, chambre 14. Harbour 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur.

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garantie 2 ans; réparations. "Landry et Berthiaume Limitée", 1 Notre-Dame est. Main 4357. 1-3-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & Cie, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-26

Laflèche, Sask.

160 familles catholiques, belle église, couvent très prospère avec école séparée, 6 écoles de campagne. Sol très excellent pour la culture du blé, moyenne de 22 minots à l'acre pour les dix dernières années. M. l'abbé Dufresne, curé, natif du comté de Montcalm, et de descendance acadienne, demeure dans la Saskatchewan depuis janvier 1909, c'est dire qu'il connaît très bien la province. Il invite tout particulièrement ses compatriotes à venir s'établir dans un des plus beaux centres de l'Ouest. Magnifiques fermes à vendre à Laflèche. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. C. E. Arès, missionnaire colonisateur, Collège St-Louis, Moose-Jaw, Saskatchewan, ou au Rév. J. A. Dufresne, curé, Laflèche, Saskatchewan. 16-6-26

TABAC EN FEUILLES

Spécialité: Tabac en feuilles
A vendre, choix de tabac, rouge, hobourg, parfum d'Italie, petit canadien, Quesnel pur, rose, Grand Dutch, spécial fort.
Petit rouge, spécial, 5 lbs pour $1.00
Liste de prix envoyée sur demande.
A. MEUNIER
376 RACHEL EST TEL. BELAIR 7754
9-6-26

PEINTURE et BOURRURE

Travail d'experts à des prix modérés. Le plus bel atelier de peinture à Montréal.
Une visite à notre nouveau local est sollicitée.
Maison Pieltain Limitée
79-85 rue BENOIT, près Ste-Catherine
Entre St-Laurent et Bleury
Tél. Plateau 4378.
13-5-26

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 2360.
D.-C. Brosseau et Cie, Limitée, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs dame veuve A. Trudel, du même lieu, défenderesse.
Le 30ème jour d'avril 1926, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 1317 rue Ontario est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en fixtures de restaurant, un lot divers, un auvent.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
F.-X. CHAMPAGNE, H.C.S.
Montréal, 20 avril 1926.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 2821.
Ludovic Marchand, des cité et district de Montréal, demandeur, vs J.-H. Leclair, du même lieu, défendeur.
Le 30ème jour d'avril 1926, à 1 heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 131, rue McGill, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en deux gramophones, meubles de ménage.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
F.

LA VIE SPORTIVE

Frank O'Brien, de Philadelphie sera l'arbitre demain soir

Ce vétéran dirigera le combat Léo Kid Roy-Louis Kaplan, au Forum – Plusieurs noms ont été suggérés mais les gérants se sont opposés à leur nomination – M. Armand Vincent devra trouver un autre adversaire à Jack Delaney – Le record des pugilistes de la finale

Frank O'Brien, de Philadelphie, sera l'arbitre pour la rencontre de demain soir, au Forum, entre Léo Kid Roy, champion poids plume du Canada, et Louis Kid Kaplan, champion du monde de cette catégorie. Le choix de M. O'Brien s'est fait à l'assemblée de la Commission Athlétique de Montréal tenue hier midi à l'hôtel de ville après une longue et vive discussion entre les gérants des deux pugilistes intéressés. Scotty Wonteith s'est opposé à la nomination d'un arbitre local car sans vouloir discréditer nos officiers le gérant de Kaplan a déclaré qu'il ne voulait prendre aucun risque car il a prétendu que le champion du monde avait été victime d'une injustice lors de sa bataille avec Eddie Wagner et qu'il ne tient aucunement à voir que la chose se répète et c'est pourquoi il a demandé un arbitre neutre.

Les membres de la Commission Athlétique de Montréal désiraient nommer un arbitre canadien et le nom de Lou Marsh fut suggéré pour remplir cette position mais Raoul Godbout, qui represente les intérêts du champion canadien s'est opposé à la nomination de cet arbitre torontonien car tout comme Scotty Monteith, le gérant de Roy a prétendu que Léo n'avait pas eu satisfaction dans son match à Toronto contre Bobby Ebber. Harry Ertle fut alors proposé mais fut refusé par Monteith et M. Godbout fit de même lorsque le nom de Patsy Haley fut mentionné.

Monteith menaçait de ne pas laisser battre son homme s'il n'avait pas un arbitre de son choix et M. Godbout refusait carrément d'accepter les hommes suggérés par l'Américain. Finalement lorsque le nom du vétéran O'Brien fut mis de l'avant les edux gérants s'entendirent et le choix fut ratifié par nos commissaires de boxe.

L'ADVERSAIRE DE DELANEY

M. Armand Vincent s'est aussi présenté devant la Commission Athlétique de Montréal pour faire accepter le choix de l'adversaire de Jack Delaney mais nos commissaires s'opposèrent à Martin O'Grady car ils prétendirent que ce boxeur n'était pas de taille à lutter contre le Canadien qui est de la classe des véritables champions.

M. Vincent devra donc jeter les yeux sur un autre pugiliste pour l'opposer contre Chapdelaine le mois prochain.

ROY A TERMINE SON ENTRAINEMENT

Léo Kid Roy a terminé hier après-midi son entraînement en vue de sa bataille de demain soir avec le champion du monde Louis Kid Kaplan et les amis et les entraîneurs du champion canadien ont une confiance illimitée dans les chances de leur favori. Un grand nombre de paris ont été enregistrés dans le cours de la journée d'hier et ces paris se sont faits au pair, ce qui indique que les partisans du protégé de Raoul Godbout ont grande confiance que Roy sortira victorieux.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant le record des deux champions qui se disputeront les honneurs de la victoire demain soir dans le combat principal:

LEO KID ROY

Gagnés par knockout	14
Mis hors de combat	2
Gagnés par décision	38
Gagné sur foul	1
Perdus par décision	7
Combats sans décision	2
Total	64

L'an dernier, Roy a pris part à dix combats. A date, cette année, il en a déjà livré 4, avec le sommaire suivant:

1925

11 janvier. — Perdu la décision contre Bobby Garcia dans un combat de 10 rondes, à Montréal.

9 février. — Obtenu la décision sur Terry Martin dans un combat de 10 rondes, à Montréal.

16 février. —Obtenu la décision sur Ruby Stein dans un combat de 10 rondes, à Québec.

20 février. — Mis hors de combat par Danny Kramer en 8 rondes, à New-York.

20 avril. — Obtenu la décision sur Bobby Garcia dans un combat de 10 rondes, à Montréal.

18 septembre. — Obtenu la décision sur Walter Price dans un combat de 10 rondes, à Holyoke.

2 octobre. — Knockouté John Harko en 4 rondes, à Lowell.

13 octobre. — Obtenu la décision sur Edouard Mascart dans un combat de 10 rondes, à Montréal.

30 novembre.—Obtenu la décision sur Red Cap Wilson dans un combat de 10 rondes, à Montréal.

1926

11 janvier. — Perdu la décision sur Benny Bass dans un combat de 10 rondes, à Philadelphie.

1er février. — Gagné sur un foul en 1 ronde contre Danny Kramer, à Philadelphie.

8 février. — Obtenu un knockout technique contre Peter Mack en 5 rondes, à Holyoke.

1er mars. — Knockouté Danny Kramer en 8 rondes, à Philadelphie.

LOUIS KID KAPLAN

Louis Kaplan boxe depuis 1921 et à date nous lui trouvons un total de 81 combats avec le résultat suivant:

Gagnés par knockout	14
Combats sans décision	8
Gagnés par décision	43
Parties nulles	13
Perdus par décision	3
Total	81

Voici un vrai record de champion du monde. Il y a bien trois défaites mais pas un seul knockout, de sorte que sous le rapport de l'endurance nous sommes parfaitement renseignés.

Il est inutile de repasser au long le record de Kaplan mais ses combats de l'an dernier, depuis qu'il est champion, et ceux de cette année nous donneront une bonne idée de sa force actuelle.

1925

2 janvier. — Gagné par knockout contre Danny Kramer, en 9 rondes, à New-York.

9 février. — Combat de 12 rondes sans décision avec Bud Reidley, à Hot Springs.

12 mars. — Combat de 12 rondes sans décision avec Johnny Farr, à Oakland.

28 mars. — Combat de 12 rondes sans décision avec Ernie Gooseman, à San Liego.

22 mai. — Knockouté Kid Sullivan en 5 rondes, à Waterbury.

26 uin. — Combat de 10 rondes sans décision avec Frankie Schaeffer, à Aurora.

15 août. — Combat de 12 rondes sans décision avec Billy Kennedy, à Bayonne.

27 août. — Partie nulle de 15 rondes avec Babe Herman, à Waterbury.

18 décembre. — Obtenu la décision sur Babe Herman dans un combat de 15 rondes à New-York.

1926

25 janvier. — Obtenu la décision sur Willie Murphy dans un combat de 10 rondes, à Boston.

1er mars. — Obtenu la décision sur Billy Petrolle dans un combat de 12 rondes, à Hartford.

8 mars. — Partie nulle de 10 rondes avec Eddie Kid Wagner, à Philadelphie.

26 mars. — Obtenu la décision sur Tommy Herman, dans un combat de 12 rondes, à Baltimore.

12 avril. — Obtenu la décision sur Mike Chapin dans un combat de 10 rondes, à Scranton.

LE MARATHON DE BOSTON

UN COUREUR DE LA NOUVELLE-ECOSSE GAGNE CETTE FAMEUSE CLASSIQUE, HIER, ET ETABLIT UN NOUVEAU RECORD DE VITESSE

Boston, 20. — John C. Miles, un Canadien de Sydney Mines, N.-E., a gagné le marathon de Boston, lundi après-midi. La classique de la course à pied réunissait 112 partants et la victoire du Canadien fut une grosse surprise car on en connaissait peu sur son compte.

Miles a établi un nouveau record pour le Marathon en couvrant la distance en 2 heures 25 minutes 40 2-5 secondes. L'ancien record de cette course de 26 milles, 358 verges, était de 2 heures 29 minutes 40 1-5 secondes, établi par Clarence De Marr en 1924.

Miles avait l'air encore en grande condition lorsqu'il dépassa la ligne de la fin. Ceci marqua en même temps la première victoire d'un Canadien depuis qu'Edouard Fabre a gagné la course en 1915. Miles est le deuxième coureur des Provinces Maritimes à compter, Fred Cameron, de Amherst, N.-E., ayant décroché l'honneur.

Alvin Stenross, de Finlande, un champion olympique, a fini deuxième, presque cinq minutes en arrière du coureur de la Nouvelle-Ecosse. Son temps fut de 2 heures 29 minutes 40 secondes.

Stenross était encore assez frais après sa course. Les deux premiers se sont livrés une lutte acharnée dès le début et ils furent près l'un de l'autre jusqu'à Natick. Miles a compté son premier avantage sur la route de Newton et ensuite il resta en tête.

Clarence De Marr, qui a gagné la course par quatre fois, a fini troisième hier après-midi, bien en arrière du coureur canadien. Son temps fut de 2 heures 32 minutes 15 secondes. Albert Michelson, de Portchester, N.-Y., fut quatrième. Son temps fut de 2.34, 03 3-5.

Miles a commencé à courir avec les seniors au mois d'août dernier, alors qu'il était âgé de 18 ans. Il prit part à la course de six milles à Darthmouth et l'emporta haut la main, brisant le record qui était alors détenu par Victor McAulnay.

Dans les championnats canadiens, l'an dernier, à Halifax, Miles gagna la course de cinq milles, où il l'emporta facilement sur un groupe de bons adversaires. Un mois plus tard, il gagnait le marathon du "Herald", de Halifax.

Voici le classement des douze premiers de la course d'hier:

1. John O. Miles, Sydney Mines, N.-E., 2.25; 40 2-5.
2. Albin Stenross, Finland, 2.29, 40.
3. Clarence De Mar, Melrose, 2.32 15.
4. Albert R. Michelsen, Port Chester, 2.34, 03 2-5.
5. Wallie Carlson, Dorchester, 2.-40, 35.
6. Karl Koski, New-York, 2.41, 22.
7. Nestor Erickson, New-York, 2.-43, 35 2-5.
8. William Kennedy, Port Chester, N.-Y., 2.44, 01.
9. J. Foxcroft-Carleton, East-Sandwich, 2.44 20.
10. Arthur R. Scholes, Toronto, 2.-48; 14.
11. Thomas E. Quinlan, Medford, 2.53, 32.
12. Christopher Bolekos, Osterville, 2.53, 49.

Voici la liste des gagnants du Marathon:

1897: J. J. McDermott, 2.55 10.
1898: R. J. McDonald, 2.42.
1899: L. G. Brignoli, 2.54, 38.
1900: J. J. Caffrey, 2.39, 44 2-5.
1901: J. J. Caffrey, 2.29, 23 3-5.
1902: S. M. Mellor, 2.43.
1903: J. C. Lordon 2.41, 29 4-5.
1904: Michael Spring, 2.38, 04 2-5.
1905: Fred Lorz 2.38, 25 2-5.
1906: Timothy Ford, 2.45, 45.
1907: Thomas Longboat, 2.24, 24.
1908: T. P. Morrisey 2.25, 43 1-5.
1909: H. K. Reneaud, 2.53, 36 4-5.
1910: F. L. Cameron 2.28, 52 2-5.
1911: Clar. H. DeMar 2.21, 39 3-5.
1912: Michael J. Ryan, 2.21 18 1-5.
1913: Fritz Carlson, 2.25, 14 4-5.
1914: Jaes Duffy, 2.25, 01 1-5.
1915: Edouard Fabre, 2.31, 41 1-5.
1916: Art. V. Roth, 2.27, 16 2-5.
1917: W. J. Kennedy 2.28, 31 1-5.
1918: Camp Devens, 2.24, 53.
1920: P. Trivolulidas, 2.29, 31.
1921: Frank Zuna 2.18, 57 3-5.
1922: Clar. H. DeMar 2.18, 10.
1923: Clar. H. DeMar 2.23, 47 2-5.
1924: Clar. H. DeMar, 2.29, 40 1-5.
1925: C. L. Mellor, 2.33, 00 3-5.
1926: J. C. Miles, 2.25, 40 2-5.

LES RENCONTRES DE LA SEMAINE AUX ETATS-UNIS

New-York, 20 —Voici la liste des principaux combats de la semaine à New-York et ses environs:

CE SOIR

Amsterdam Hall, Union City, N. J. — San Sanchez vs Jimmy Carroll, 10 rondes; Joey Knay vs Joe DeMutecio, 8 rdes; Louis Kotonsky vs Phil. Chandler, 6 rondes; Artie Reid vs Herbert Falso et Joe Pantano vs Billy Outwater, 4 rdes chacun.

MERCREDI SOIR

New Manhattan Casino, 155e rue et 8e avenue—Willie Harmon vs Al Studdy, Willie Walker vs Maxie Rosenbloom et Harry Gaba vs Andy (Red Ike) Tucker, 10 rondes chacun; Tommy Lorenzo vs Nick De Salvo, 6 rondes; Ted-Kid Nelson vs Willie Henderson, 4 rondes.

212e rue, Aircraft Armory, 62e rue et Avenue Columbus — Arnold Ryan vs Wee Jimmy Collins, 12 rds; Vincent Peppe vs Pohnny Mayo, Red Roland vs Diamond Powell, Eddie Reilly vs Mickey Green et Vernon Paige vs Georgie Williams, 8 rondes chacun.

Mitchel Field, L. L.—Eddie Burnbrook vs Barney Shaw, 12 rondes.

106e rue Infantry Armory, Brooklyn — Eddie Paradise vs Enrique Savardo, Georgie Muigna vs Ivan Hawes, Andy Masterlone vs Mickey Callahan, 8 rondes chacun.

JEUDI SOIR

102e rue, Medical Regiment Armory, 66e rue West — Combats d'étoiles.

Columbus Sporting Club, Yonkers — Joey Kaufman vs Jackie Williams, Paul Fargo vs Paulie Albert, Bruce Flowers vs Clyde Jones, Eddie McLaughlin vs Tommy Hamby, Shamus O'Brien vs Artie Marvin, 6 rondes chacun; Mickey Connolly vs Nick Jannoy, 4 rondes.

VENDREDI SOIR

Pioneer Sporting Club, 24e rue Est — Al Brown vs Abe Goldstein, Teddy Silvia vs Tommy Milton et Morris Meola vs Vincent Forgione, 10 rondes chacun.

Excelsior-Henderson au Queen's, samedi

C'est samedi soir prochain, le 24 avril, que le Club Excelsior-Henderson donnera son troisième banquet annuel.

Il y aura présentation de médailles aux gagnants des différents événements soprtif organisés par le club durant la dernière année. Omer Perrault assistera ainsi que les frères MacDuff qui se classèrent deuxième et troisième dans le grand marathon de nage organisé l'automne dernier.

Les cyclistes qui ont porté les couleurs du club l'année dernière et qui se sont distingués recevront aussi de magnifiques médailles d'or.

Un programme préparé par le comité en charge de cet événement sera des plus intéressants.

Ceux qui désirent assister sont priés de faire leurs réservations sans tarder car le nombre des billets est limité.

L'Association de crosse amateur

L'Association de Crosse Amateur de Québec a été formée hier soir, à une assemblée tenue à l'hôtel Windsor par la N. L. U. et la Ligue Amateur de la Cité et du District de Montréal, les deux seules ligues se-

Le R. P. F. W. Dulin a été élu président de la nouvelle association et M. Andy Hamilton a été choisi comme vice-président. Les autres officiers élus furent les suivants:

Deuxième vice-président, M. Evariste Pelletier; secrétaire-trésorier, M. Armand Lanteigne; directeurs: MM. R. C. Burns, F. D. Tighe, Jos. Lamoureux, H. Primeau, R. P. Wm. Ryan, J.-M. Déry, Alcide Gagnon et M. Tracey.

La prochaine assemblée de l'association aura lieu lundi soir prochain à l'hôtel Windsor alors qu'on étudiera la constitution et les règlements qui seront soumis par le secrétaire Lanteigne.

L'Association de Crosse Amateur de Québec demandera son affiliation à l'Association Canadienne de Crosse Amateur afin d'assurer aux champions de la province de participer aux joutes pour le championnat du Canada. Une magnifique coupe, emblème du championnat, a été offerte par M. Frank Wainwright, représentant de la Bancroft Sporting Goods Co.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A New-York:

Boston . . . . .000001101—3 10 1
New-York . . .20002400x—8 13 3
Hearn et J. Taylor; Barnes et Snyder, Hartley.

A Philadelphie:

Brooklyn . . .003000001—4 6 1
Philadelphie . 000000101—2 5 4
McGraw et O'Neil; Dean et Wilson.

A Cincinnati:

Pittsburg . . .000000001—1 4 2
Cincinnati . . .01000100x—2 7 1
Kremer, Oldham et Smith; Mays et Picinich.

A St-Louis:

Chicago . 20000000101001—5 8 2
St-Louis . .3000000000100—4 11 3
Root, Jones et Gonzales; Huntzinger et O'Farrell.

LIGUE AMERICAINE

A Chicago:

Cleveland . . .300000020—5 13 0
Chicago . . . .000000100—1 6 0
Smith et L. Sewell; Blankenship, Leverett, Conally et Schalk.

A Boston:

Première partie

Philadelphie . .000020010—3 7 1
Boston . . . . .001000000—1 3 0
Grove et Cochrane; Wingfield et Bischoff.

Deuxième partie

Philadelphie . 000010000—1 8 0
Boston . . . . .02000000x—2 6 0
Gray, Baumgartner, Pate et Cochrane; Ruffing et Bischoff.

A Détroit:

St-Louis . . . .000121000—4 7 0
Détroit . . . . .010000000—1 5 3
Gaston et Dixon; Wells, Barfoot, Gibson et Bassler.

La joute New-York-Washington a été remise pour cause de froid.

LIGUE INTERNATIONALE

Toutes les parties ont été remises pour cause de froid.

ASSOCIATION AMERICAINE

Indianapolis 5 10 1
A Milwaukee. 1 5 1
Hill et Florence; Gearin, Thompson.
Columbus. 5 12 1
A Saint-Paul. 6 11 0
McQuillan et Meuter; Holtzhauser, Kolp et Hoffman.
Louisville. 16 19 2
A Kansas City. 10 20 2
Deberry et Devorer; Dumovitch, Messenger, Montgomery, Evans et Snyder.
Toledo 13 16 0
A Minneapolis. 10 10 5
Lyons, Woodfolk et Heving; Middleton, Greene, Moon et Kreuger.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
New-York	5	1	.833
Saint-Louis	5	2	.714
Cincinnati	4	2	.667
Philadelphie	4	3	.571
Brooklyn	3	3	.500
Chicago	2	4	.333
Pittsburgh	2	5	.286
Boston	1	6	.143

LIGUE AMERICAINE

Chicago	4	2	.667
Washington	4	2	.667
Détroit	3	2	.600
New-York	3	2	.600
Cleveland	3	2	.600
Boston	3	2	.600
Philadelphie	1	5	.166
Saint-Louis	1	5	.166

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore	5	0	1,000
Newark	5	0	1,000
Toronto	4	2	.667
Jersey City	4	2	.667
Rochester	1	3	.250
Syracuse	1	4	.200
Buffalo	1	5	.166
Reading	0	5	.000

Tessier aura sa revanche

Tessier et Deschênes se rencontreront le 21 avril au Café Joffre pour un enjeu considérable. Tessier avait été rencontrer Deschênes dans un match revanche pour un enjeu de $50.00 à condition que la fameuse prise d'orteils soit éliminée et Deschênes a accepté ces conditions.

Nous avons donc l'occasion de voir un match des plus intéressants entre ces fameux lutteurs et le résultat de ce match sera attendu avec impatience par les amateurs de lutte.

Jos. Moreau le gérant de Tessier, se dit prêt à risquer beaucoup sur les chances de son protégé. Information Plateau 3458.

AU NATIONAL

LA KERMESSE DU NATIONAL SE TERMINE CE SOIR

Les membres et les amis du National sont priés de noter que mardi soir sera le dernier jour de la Kermesse.

Il y aura de bonnes occasions pour ceux qui sauront en profiter, car les kiosques sont encore pourvus d'articles de valeur qui seront liquidés mardi soir.

Nous rappelons que l'entrée est gratuite et que le meilleur accueil est réservé au public montréalais.

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

LE RADIO

Programme de ce soir

CKAC (411): 4h. p.m. — Température; bourse, grains.

7h. p.m. — Causerie sur la prévention des accidents sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

7h. 15 p.m. — Diner-concert de l'hôtel Windsor.

8h. 30 p.m. — Programme du studio.

10h. 30 p.m. — Harold Léonard et les Red Jackets, directement du Grill de l'hôtel Windsor.

11h. 30 p.m. — Spécial: Pat Rooney et ses étoiles, les *Daughters of Rosie O'Gradie*, paraissant au théâtre Princesse. Artiste: Pat Rooney, Martha Waugh, soprano, Frank Frank Corbett, ténor, Anita Nieto, et Eddie Key. Numéros spéciaux de danse par Pat Rooney.

CFCF (Marconi, 411). — Température, bourse, heure.

4h. 55 à 5h. 55 p.m. — Thé-musical par Joseph-C. Smith et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal directement de la pizza.

Le programme de demain soir

Postes canadiens

Tous les horaires que nous donnons sont d'après le temps de l'Est.

MONTREAL

CKAC, 410.7. A 1.45 h. orchestre du Windsor. A 4 heures, température, bourse Montréal et New-York, grains.

CHYC, 411. A 7 h. orchestre de l'hôtel Queen's à 8.30 le poste CHYC irradié le programme du CNRM.

CFCF, 411. De 12.45 h. à 1.40 h. orchestre du Mont-Royal. Rapports de température, bourse heure exacte.

TORONTO

CKNC, 356.9, silencieux.
CFCA, 356.9. silencieux.
CNRT, 356.9 silencieux.

MONCTON

CNRA, 291. silencieux.

Postes américains

ETATS DE NEW-YORK

Ville de New-York.
WEAF, 491.5. de 4 à 12, orchestre, jazz.
WEBJ, 272.6 de 8 à 11, chant, orchestre.
WFBH, 272.6. silencieux.
WGBS, 315.6 silencieux.
WGCP, 252. silencieux.
WHN, 361.2. de 1 à 12, orchestre.
WJZ, 454.3 silencieux.
WLWL, 288.3 silencieux.
WMCA, 340.7 de 8 à 12, musique.
WNYC, 526. de 7 à 10, concert, causerie.

POSTE CNRM MONTREAL, QUE. (411 mètres)

Concert de mercredi le 21 avril, à 8.30 p. m.

Soirée de musique instrumentale par l'orchestre de concert du CNRM.

"O Canada".

Marche: "Parade des soldats de bois" (Jessel). Ouverture: "Poète et Paysan" (Suppe). "In a Monastery Garden" (Ketelby). Chant: "There's a Land" et "The Admiral's Broom" W.-J. Stevenson. Morceau populaire: "The Song of the Vagabond" (Friml). Flûte: "Danse des esprits" (Gluckg par M. Hervé Baillargeon. Sélection: "The Rose" Myddleton".

Discours:—

Valse: "Always" (Berlin). Violon: "Hymne au Soleil" (Rimsky-Korsakoff) par M. G.-R. Markowski. Extraits de la Princesse de Flavie" (Romberg). Chant par Mlle Bessie Anderson et W.-J. Stevenson. "Serenata: (Moskowski) et "Fanatical Dance" (Bendix). Ouverture: "La flûte Magique" (Mozart). Musique populaire: "Then I'll Be Happy" (Friend). Grand Opéra: "Madame Butterfly" (Puccini).

POSTE CNRO OTTAWA, ONT. (435 mètres)

Concert de mercredi le 21 avril à 7 heures p. m. Demi-heure des enfants par Tante Bessie.

Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.

Discours par H.-G. Crawford, du service entomologique, département de l'agriculture à Ottawa.

Orchestre de concert du Château Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.

PROGRAMME

"O Canada" (Lavallée.

Piano: "Arabesques" (Schumann) et "L'Oiseau Prophète" (Schumann) par Madame Miville Belleau. "Snegourouchka (la fée des Neiges) (Rimsky Korsakoff). "Chanson du Bonhomme Hiver". Monsieur Miville Belleau, basse. "Cavatine du Tsar Berenday". M. Emile Boucher, ténor. "Duo de Mizguir et de Snegourouchka" — M. Miville Belleau, basse et Madame Emile Boucher, soprano. "Chants canadiens": (Amedse Tremblay) a) D'où viens-tu Bergère?" b) A Saint-Malo Beau Port de Mer", c) "Vive la Canadienne" par Madame Emile Boucher, Mademoiselle Madeleine Reinhardt, MM. Emile Boucher, René Séguin et Miville Belleau, Solistes: Madame Emile Boucher et Emile Séguin.

Piano: "Valse" (Chopin) b) "Gavotte" (Gluck Brahms) par Madame Miville Belleau. Chant: "Ah Mimi s'en est allée" (Bohème) (Puccini) par MM. Emile Boucher et Miville Belleau.

POSTE CNRO, OTTAWA (2)

Roméo et Juliette" (Gounod) Extraits: a) Madrigal" (Ange Adorable) b) "Duo des Adieux" — M. et Mme Emile Boucher. c) "Trio et scène du Mariage" par Madame Boucher, Mademoiselle Reinhardt et Monsieur Emile Boucher.

Accompagnatrices: Mesdames Miville Belleau et Emile Boucher. Orchestre du Château Laurier, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Quel est l'abonné . . .

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Chez les libéraux des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 20. (D.N.C.) — Un appel à l'union, telle a été la note dominante de tous les discours à l'assemblée du club Laurier pour l'élection de ses officiers pour l'année courante. Cette réunion servait en même temps de ralliement aux forces libérales et fournissait à M. Arthur Bettez, député des Trois-Rivières et St-Maurice, ainsi qu'à M. L.-P. Mercier, député des Trois-Rivières à Québec, l'occasion de rencontrer leurs électeurs.

M. L.-P. Mercier a annoncé la tenue prochaine d'une grande assemblée politique à laquelle seront invités tous les libéraux des Trois-Rivières et de la région. Des ministres viendront y prendre la parole.

M. P.-E. Rioux reste gérant de la *Tribune*

Sherbrooke, 20. — On annonce que M. P.-E. Rioux reste directeur-gérant de la *Tribune*, de Sherbrooke.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, Tél. Havre 2841 — Guy Vanier, 97 Saint-Jacques

Baril & Tousignant
AVOCATS
Tél. Main 3264 — 90 St-Jacques, Ch. 702
D. BARIL, B.S. L.L.D. — E. TOUSIGNANT, BA., L.L.D.

Jacques Cartier, LL. L. — Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest rue Craig — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 — 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL.L., L. Guérin, LL.L.
P. Panet-Raymond, LL.L.

MAURICE DUPRE, L. LL., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 3983-4583 — MONTREAL

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORES
(Chartered Accountants)
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
802, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec : 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078 — 17 St-Jacques

Cadres! Miroirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail.
Bureau et Magasin: 68, rue St-Laurent — Manufacture: 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7217-7218

Quel est l'abonné . . .
qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

BUREAUX DE "LA SAUVEGARDE" MONTREAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
"La Sauvegarde"
POLICES MODERNES
AVANTAGES INCONTESTABLES
SÉCURITÉ ABSOLUE
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

GAUTHIER ELECTRIQUE Ltée
320 rue St-Jacques, Montréal. — Main 1040
ELECTRIC GAUTHIER LIMITÉE
Accessoires électriques en gros. Spécialité: Appareils d'éclairage.
Assortiment complet de tout accessoire électrique.
ANNONCE
Il nous fait plaisir d'annoncer au public que nous avons ouvert un département séparé d'installations électriques dont Monsieur L.-A. Mace est le gérant.
Tous renseignements et cotations seront fournis avec promptitude, satisfaction garantie.
8-4-27

FUMEZ LE TABAC
FOREST
FRERES
PUR CANADIEN NATUREL
Sa Qualité Exceptionnelle en est la Prime

Une réunion de chimistes

ELECTION DE M. A.-G. FLEMING A LA PRESIDENCE DE LA SECTION MONTREALAISE DE LA *SOCIETY OF CHEMICAL INDUSTRY* — CONFERENCE DE M. PARKE CAMERON

M. A.-G. Fleming, premier chimiste de la *Canada Cement Company, Limited*, a été élu président de la section montréalaise de la *Society of Chemical Industry*, hier soir, au banquet régulier des membres de la section, à l'hôtel Queen's.

Les autres officiers élus sont J.-R. Macaulay, secrétaire-trésorier; directeurs: A. Briant, M.-C.-C. McFee, A. Mellor, Dr J. Snell, A. Valin et Dr G.-S. Whitby.

Le professeur Lecointe, président sortant de charge, présidait le banquet. M. Morris Katz, étudiant de la quatrième année au McGill, a reçu la bourse de $50 donnée par la société, pour son travail *The outline of flour manufacture and testing of mill products.*

M. McFee a annoncé que le gouvernement avait donné une franchise à la société pour importer libre de droits des films éducationnels.

M. E. Parke Cameron, surintendant de la *Forest Products Laboratory of Canada*, pour la division de la pulpe et du papier, a prononcé une causerie sur les diverses méthodes employées pour déterminer la valeur du bois de pulpe.

M. Cameron déclare qu'il est indispensable pour un contremaître d'usine à pulpe de connaitre le genre, la qualité et la valeur du bois qu'il emploie. Suivant que le bois a cru rapidement ou non, il est plus ou moins léger et donc d'un rendement plus ou moins inférieur. On peut déterminer et classer à l'avance la pulpe que produira tel bois et éviter de grandes pertes de temps et d'argent. En plus l'examen du bois avant de l'utiliser permet de connaitre les régions forestières qui donnent les essences les plus avantageuses. Enfin l'analyse permet de contrôler à l'avance une foule de facteurs et de déterminer un rendement certain.

Le président a annoncé que le congrès des chimistes s'ouvrirait le 31 mai à l'hôtel Windsor, sous les auspices de la *Society of Chemical Industry* et du *Canadian Institute of Chemistry.*

NOUVEAU LOCAL POUR LE REVENU

LES BUREAUX DU PERCEPTEUR DU REVENU PROVINCIAL SERONT TRANSPORTES DANS LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE, SAMEDI

Les bureaux de perception du revenu provincial, actuellement situés au no 59 de la rue Notre-Dame est, seront transportés au no 45, de la rue Saint-Gabriel, c'est-à-dire dans le nouveau palais de justice, lundi prochain.

Les personnes qui auront affaire au département des véhicules-moteurs devront entrer par la petite rue Ste-Thérèse, rue parallèle et au sud par rapport à la rue Notre-Dame.

Le déménagement aura lieu samedi à partir de 1 heure, c'est-à-dire après l'heure de fermeture générale des bureaux d'affaires.

En entrant dans le nouveau palais de justice, par la rue Saint-Gabriel, on se trouve dans le département des successions qui comprend les comptoirs des filières, le bureau privé de M. Hutchison, et au fond de la salle le bureau des vérificateurs. A gauche sont deux énormes voutes pour dossiers d'une capacité de 200,000 cartons, et remplis actuellement de 120,000 dossiers. Le nombre en augmente de 6,000 par année. La cave comprend quelques armoires destinées à recevoir les dossiers les plus anciens et qui ne sont plus demandés. En plus, attenant à cette salle, se trouve une cuisinette affectée aux dames qui pourront s'y préparer des collations.

Presque en face de la porte d'entrée, on trouve le département des compagnies et en face de ce dernier le département de l'octroi des permis.

A l'extrême droite des salles, c'est-à-dire du côté de la rue Ste-Thérèse, se trouve le département des véhicules-moteurs. On y trouve l'échange téléphonique qui relie les 25 appareils du département.

Voici un tableau qui marque le progrès des demandes pour permis d'autos accordées pour les quinze premiers jours d'avril:

Date	Autos	Plus de 3,000 lbs	Moins de 3,000 lbs
1er avril	892	74	247
3	718	44	239
6	1134	88	281
7	796	54	207
8	774	41	191
9	835	51	234
10	717	48	271
12	745	51	189
13	728	49	175
14	1081	85	300
15	1129	74	305

Les autres voitures enregistrées sont dans les différentes autres classes d'autos. Véhicules de commerce, motocyclettes, autos d'agents, etc.

On estime que la moitié des permis à être émis pour le district de Montréal a été émis à date par le département local. Les autres permis à venir maintenant seront émis à une moyenne de 500 par jour d'ici à la fin du mois puis à mesure que les voitures auront été achetées ou qu'elles sortiront des garages.

Il y a eu 23,521 permis accordés depuis le 1er mars.

Les dettes de la France

Paris, 20 (S.P.A.) —On croit que la dette de guerre de la France aux Etats-Unis sera réglée dans quelques jours. Le ministre des finances, M. Péret, attend des nouvelles de Washington pour partir pour Londres où il s'entretiendra de la dette française à l'Angleterre, avec M. Churchill.

A un banquet donné hier soir aux hôteliers étrangers, M. Péret a déclaré que la France payait annuellement $130,000,000 à ses créanciers et qu'on ne pouvait par conséquent l'accuser de ne pas payer ses dettes.

En route pour Montréal

CINQ PAQUEBOTS SE DIRIGENT ACTUELLEMENT VERS NOTRE PORT. — LA COURSE A LA CANNE AU POMMEAU D'OR

Des six paquebots qui sont actuellement en route pour Québec, cinq viendront à Montréal si la glace ne les en empêche pas. Ces paquebots sont le *Montnairn* et le *Montrose*, du Pacifique Canadien, l'*Ausonia* et l'*Aurania*, de la compagnie Cunard, le *Doric*, de la compagnie White Star et le *Letitia* de la compagnie Anchor - Donaldson. Pour la plupart, ces navires doivent arriver à Québec samedi. Le *Montnairn* est le seul à avoir Québec pour port terminal. Au nombre des passagers du *Montrose* se trouvent plusieurs des excursionnistes qui ont fait le tour de la Méditerranée à bord de l'*Empress of France*. Le *Doric* compte près de mille trois cents passagers.

DE ROCHESTER A LA BAIE DE QUINTE

La *Canada Steamship Lines, Limited*, qui anonçait, il y a quelque temps, qu'elle allait reprendre son service de jour entre Montréal et Québec, reprendra aussi un autre service interrompu il y a plusieurs années, le service Rochester-Baie de Quinté. Elle affectera le vapeur *Rapids King* à ce service. Le *Rapids King* est un navire d'acier qui mesure 239 pieds de longueur et 40 de largeur. Il peut recevoir au total mille passagers et transporter une dizaine d'automobiles à la fois. Ce vapeur était autrefois affecté au service Montréal-Prescott.

C'est à la demande de diverses associations du Canada et des Etats-Unis, et notamment à la demande de la Chambre de commerce de Rochester, que la C. S. L. rétablit son service Rochester-Baie de Quinté. Le *Rapids King* fera le voyage aller et retour trois fois la semaine.

L'*OXONIAN* OU LE *SAN LAMBERTO*

Québec, 20. — On croit que le premier navire à arriver à Montréal au début de la saison de navigation sera soit le cargo transatlantique *Oxonian*, soit le pétrolier *San Lamberto*, qui partait du Texas au commencement du mois. Hier, le *San Lamberto* mouillait à Louisbourg, Nouvelle-Ecosse. Il semble avoir un léger avantage sur l'*Oxonian*.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Montnairn*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Glasgow et de Belfast.

Le *Doric*, de la compagnie White Star, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Liverpool, de Belfast et de Glasgow.

Le *Letitia*, de la compagnie Anchor-Donaldson, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Glasgow et de Moville.

L'*Aurania*, de la compagnie Cunard, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Liverpool et de Belfast.

L'*Ausonia*, de la compagnie Cunard, doit arriver à Québec samedi. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg.

Le *Montrose*, du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec dimanche. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le *Metagama*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Saint-Jean hier matin. Ce paquebot venait de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

Le *Montclare*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Liverpool samedi.

L'*Empress of Russia*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Vancouver hier après-midi. Ce paquebot venait d'Orient.

L'*Empress of Canada*, du Pacifique Canadien, a appareillé à Vancouver samedi et s'est mis en route pour l'Orient.

Le *Cedric*, de la compagnie White Star, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le *Scythia*, de la compagnie Cunard, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Liverpool.

Le *Majestic*, de la compagnie White Star, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg.

Le *Chicago*, de la compagnie générale transatlantique, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient du Hâvre.

Le *Byron*, de la "Greek Line", arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Minnetonka*, de l'"Atlantic Transport Line", arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Transylvania*, de la compagnie Cunard, arrive à New-York aujourd'hui. Ce paquebot vient de Glasgow.

Le *Duilio*, de la compagnie transatlantique italienne, arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Berjensfjord*, de la "Norvegian-American Line", doit arriver à New-York demain.

L'*Oscar II*, de la "Scandinavian-American Line", doit arriver à New-York demain.

Le *Gripsholm*, de la Swedish-American Line", doit arriver à New-York jeudi.

Le *Mauretania*, de la compagnie Cunard, doit arriver à New-York vendredi. Ce paquebot vient, de Southampton et de Cherbourg.

M. Brunhes aux Hautes Etudes

M. Jean Brunhes a été reçu, hier midi, à l'Ecole des hautes études. M. Laureys lui a souhaité la bienvenue.

M. Brunhes a donné des conseils pratiques aux élèves et félicité l'Ecole de son installation et de son programme d'études.

Etaient présents à cette réception, outre les élèves: M. Henri Laureys, directeur de l'école, les professeurs, notamment MM. E. Montpetit, V. Doré, L. Lorrain, A. Léveillé, P. Riou, P. Sainte-Marie, L. Favreau, H. Huot, L.-J. Laporte, H. Mackay, G. Parizeau, F. Vézina et M. l'abbé O. Maurault, aumônier de l'école.

Des écoles à construire

LE BUREAU CENTRAL DISTRIBUE DES FONDS DANS LES QUATRE DISTRICTS SCOLAIRES

Les commissaires d'écoles du bureau central ont résolu, en partie, un dur problème, hier, lorsqu'il s'est agi de répartir les sommes accordées par la Législature pour la construction de nouvelles écoles dans les quatre districts scolaires de la commission. Ils ont obtenu de Québec l'autorisation d'emprunter $1,500,000; mais ils doivent combler un déficit de $500,000 puis dépenser $250,000 à des améliorations indispensables dans les écoles, laissant un résidu de $750,000 pour répondre aux demandes des quatre districts qui réclament de nouvelles écoles pour une somme approximative de $5,000,000.

Le problème est ardu et les délégués des quatre districts, au nombre d'une centaine, ont assiégé les commissaires du bureau central pour exiger de nouvelles écoles. "Des écoles! Il nous faut des écoles!" tel est le cri général en face des besoins scolaires urgents.

Les commissaires ont patiemment entendu les demandes et réclamations de chacune des quatre délégations venues des commissions de district, puis ils ont siégé à huis clos, à la demande du juge Lafontaine, pour délibérer. Après trois heures de discussions, ils ont fait connaitre les décisions dont voici la substance:

Le district centre pourra disposer de $150,000 pour la construction d'une école, au choix des commissaires du district.

Le district est recevra $180,000 qui sera partagé ainsi: $115,000 pour l'école Saint-Marc; $50,000 pour une résidence des religieuses de l'école Delorimier et $15,000 pour agrandir la résidence des religieuses de l'école Ste-Philomène.

Le district nord aura $238,000, comme suit: $143,000 pour une école à Cartierville; $70,000 pour agrandir l'école Saint-Michel, et $25,000 pour l'achat du terrain de la nouvelle école Saint-Vincent.

Le district ouest se partagera $272,000 pour la construction de deux écoles: l'école Saint-Henri, au prix de $142,000 et l'école de la paroisse Holy Cross, au coût de $130,000.

LES DEMANDES DES QUATRE DISTRICTS

Les commissaires ont entendu les réclamations suivantes:

District ouest, $525,000. Les délégués conduits par M. l'abbé O'Brien, curé de Holy Cross, et par M. l'échevin Maurice Gabias, ont demandé une école irlandaise dans Holy Cross, au prix de $175,000 et une nouvelle école dans Sainte-Cunégonde pour $200,000; cela en plus de $150,000 pour l'école St-Henri.

District nord, $410,000. Le curé de Cartierville, M. l'abbé Foucher, accompagne de l'échevin Alfred Legault, commissaires du district nord, réclamèrent la construction d'une nouvelle école à Cartierville, au prix de $150,000. M. le curé Brodeur, de la paroisse St-Etienne, demande une autre école de 24 classes, dans sa paroisse, au coût de $180,000. M. le curé Foucher demanda aussi que la Commission ajoute un étage à l'école St-Michel au coût de $60,000 et le curé l'Heureux, de Saint-Vincent Ferrier, réalisant que la Commission ne pourrait construire cette année dans sa paroisse, demanda qu'au moins on fasse l'acquisition d'un terrain, au prix de $20,000, terrain sur lequel une école pourrait être construite dans un avenir rapproché, lorsque la Commission en aura les moyens.

District centre, $330.000. Les délégués demandent de construire une nouvelle école dans la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, à l'angle des rues Dorchester et Saint-André, au coût de $153,000. Dans la paroisse Saint-Antoine, il faudrait aussi une autre école au prix de $150,000. De son côté, le Dr J.-C. Poissant, membre de la Commission du district Centre, soumit que les enfants du centre de la ville étant privés de terrains de jeux, dans des quartiers où le trafic est considérable, la Commission pourrait consacrer quelques milliers de dollars à améliorer les cours de récréation où ces enfants pourraient se réunir, pendant les vacances et se récréer sainement.

District est, $439,000. Les délégués soumettent d'abord de construire deux résidences, dont l'une pour les religieuses de l'école Delorimier, au coût de $50,000 et une seconde pour les religieux de l'école St-Pierre Claver, au prix de $50,000. Il faudrait aussi agrandir la résidence des religieux de l'école Ste-Philomène, ce qui coûterait environ $15,000. Puis on demande la construction de deux nouvelles écoles: l'une dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, au coût de $180,000; une seconde dans la paroisse Saint-Marc, sur la 1ère avenue, Rosemont, au coût de $144,000.

Toutes ces demandes urgentes s'élèvent à $1,704,000, soit un million de plus que la somme de $700,000 dont la Commission peut disposer dans le moment.

Un banquet à M. Taschereau

Samedi, le 24 avril courant, à 7 h. précises, dans les salons du club de Réforme, un banquet sera offert à M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

Parc National Jasper

Le Parc National Jasper, mesurant 4,400 milles carrés de superficie, le plus vaste parc naturel et retraite sauvage au monde, est le point d'arrêt populaire pour les voyageurs qui vont à la côte du Pacifique. Le chalet du Parc Jasper offre d'excellentes commodités et des facilités pour le golf, le tennis, le natation, l'alpinisme, l'équitation, etc. Demandez à n'importe quel agent des billets du chemin de fer National du Canada les brochurettes illustrées et des détails quant aux taux réduits d'été pour touristes. Bureau de billets à Montréal, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731. (réc.)

La requête du téléphone

MM. GEARY ET BUTLER DEMANDENT QUE LA COMPAGNIE BELL JOUE CARTES SUR TABLE — LE TEMOIGNAGE DE M. SISE

Ottawa, 20 (S.P.C.) — La Commission des chemins de fer a repris l'audition de la requête de la *Bell Telephone Company*, pour hausser les taux dans les provinces d'Ontario et de Québec.

M. G.-R. Geary, député de Toronto, a protesté contre le refus de la compagnie de donner certaines explications aux représentants de municipalités. Ainsi le 24 mars dernier, la compagnie a refusé à *Price, Waterhouse and Co.*, comptables pour les municipalités, nombre de renseignements importants. Le 6 avril dernier, la compagnie leur écrivait de nouveau que déjà elle avait fourni trop d'informations.

L'obstination de la compagnie a exposer l'état de ses affaires paralyse complètement tout travail des ingénieurs des municipalités. Ils ne peuvent vérifier les détails du pourcentage de dépréciation. En plus la compagnie a nettement refusé de faire connaître son programme de construction pour les cinq prochaines années.

M. Geary demande le droit d'obtenir les informations qu'il désire et un ajournement.

M. Butler, de Montréal, déclare qu'il s'agit uniquement d'une question de taux, que la compagnie a mis deux ans à préparer sa cause, et qu'il ne serait que juste pour les municipalités de pouvoir examiner le bien fondé de la requête, tout comme la chose se pratique aux Etats-Unis et ailleurs.

M. A. Reid, représentant de l'Ontario, proteste en appuyant MM. Geary et Butler, que lorsqu'une compagnie demande à plonger les mains dans les goussets du contribuable, le moins que ce dernier puisse exiger est que la compagnie mette toutes ses cartes sur table. L'expérience enseigne qu'il se fait alors des découvertes toujours intéressantes.

Les autres délégués des municipalités se sont accordés à dire que la compagnie avait toujours répondu évasivement à toutes les demandes d'informations.

M. Geary a déclaré que toutes les réticences de la compagnie ne servaient pas à avancer les affaires. La cause, dit-il, présente des conséquences énormes et il prétend que l'amalgation des compagnies de téléphone et de télégraphe des Etats-Unis est très sérieuse et que le contrat récemment conclu n'est qu'un supercherie. La compagnie annonce qu'elle va dépenser $87,000,000 dans les cinq prochaines années. Il serait intéressant de savoir comment.

Le commissaire Boyce rend le jugement de la commission. Il reconnait qu'il est d'importance vitale que les municipalités obtiennent les renseignements suffisants sur la dépréciation de la réserve. La cause va se continuer. La compagnie exposera sa cause. Les municipalités opposantes pourrront obtenir au cours de l'enquête les renseignements désirés et au besoin obtenir après l'exposé de la cause de la Bell Telephone, les ajournements nécessaires.

M. F.-C. Sise, président de la compagnie a témoigné ensuite.

La *Bell Telephone Co. of Canada*, a 13,300 actionnaires, dont 88 pour cent dans les provinces d'Ontario et de Québec, et 51% sont des femmes. Cinq pour cent des actionnaires demeurent en dehors du Canada.

La compagne paie un dividende de 8 pour cent sur les parts depuis 1891.

En pratique les actionnaires ont reçu moins que cela parce que $11,500,000 du stock a été vendu à prime. Il n'y a jamais eu de boni distribués depuis que la compagnie existe. Les profits réalisés ont été consacrés à développer l'outillage ou raffermir le crédit de la compagnie. En 1920, la compagnie manquait d'un million de dollars pour payer son dividende, en 1921 elle a manqué de $776,000. Alors que la population a augmenté de 19% de 1917 à 1924, le service de la compagnie a augmenté de 149 pour cent, soit de 237,068 à 589,321 appareils.

Au conseil de Longueuil

Au conseil municipal de Longueuil, hier soir, les échevins ont pris à partie leur collègue, M. Lincourt, qui est président du comité des travaux publics, et l'ont remplacé par l'échevin Pigeon. L'affaire a fait sensation, à cause de certains démêlés avec l'ingénieur en chef de la municipalité.

Le conseil a nommé l'échevin Gareau, président de la commission des finances et de la commission de police; l'échevin Taylor, président de la commission de l'aquéduc.

La soirée d'hier par les étudiants

Le Cercle dramatique des étudiants de l'Université de Montréal a donné une fort jolie soirée hier au Monument National. Le chant, avec M. Léon Lortie et Mlle Létourneux, formait d'agréables intermèdes à la désopilante comédie: le *Fiancé malgré lui* que les étudiants ont interprétée avec beaucoup d'art.

L'auditoire nombreux a fort goûté cette soirée.

Le Dr Léo Parizeau chez les ingénieurs

Le conférencier d'honneur à la prochaine assemblée de la *Canadian Society of Civil Engineers* sera M. le Dr Léo Parizeau. Il traitera le sujet suivant: "L'histoire de la science".

La conférence aura lieu jeudi, le 22 avril, à 8 h. 15, en la salle des conférences de l'immeuble *Engineering Institute*, 176 rue Mansfield.

LA PROTECTION DES FORÊTS

DECLARATION DE M. E.-W. BEATTY, PRESIDENT DU PACIFIQUE CANADIEN

A l'occasion de la semaine de la protection des forêts, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a fait la déclaration suivante:

"La conservation des ressources naturelles du pays en vue de leur développement industriel, est une chose des plus importantes pour la population canadienne. Malgré que nous n'ayons encore fait qu'effleurer nos richesses forestières, il n'en reste pas moins vrai que les sommes d'argent engagées dans cette branche d'industrie dépassent de beaucoup les cinq cent millions de dollars. La prospérité future du Canada dépendra, dans une certaine mesure, de la façon dont la présente génération aura pratiqué la conservation de nos forêts. Nous devrions profiter de l'expérience des autres pays plus anciens qui, aujourd'hui, regrettent leur prodigalité et leur imprévoyance. Nous devrions prendre des mesures efficaces pour la conservation et le reboisement, si nous voulons que le Canada garde le rang qu'il occupe à l'heure actuelle comme le pays le plus riche du monde en ressources forestières.

"Plusieurs milliers de Canadiens gagnent leur subsistance avec le bois et les industries qui en découlent, c'est pourquoi il est d'impérieuse nécessité, si l'on veut assurer le bien-être d'une proportion importante de la population, de prévenir les feux de forêts. Les chemins de fer et les compagnies intéressées dans l'exploitation forestière font tout en leur pouvoir pour sauvegarder les forêts, mais les sommes immenses qu'ils dépenses annuellemnt dans ce but ne sauront préserver nos bois de la destruction si le public en général ne réalise pas tout le sérieux de ces pertes et ne fait pas sa part pour supporter et participer à ces mesures de conservation".

LE RÉSULTAT DANS VILLE-MARIE

LE RECOMPTAGE D'HIER REDUIT LA MAJORITE DE M. BRODEUR DE 4 VOIX

Le recomptage des votes donnés dans Ville-Marie, lundi dernier, a donné à M. J.-A.-A. Brodeur, une majorité réduite de 81 voix. M. Brodeur, au soir de l'élection, avait 85 voix de majorité.

Voici le résultat du recomptage par poll:

Poll	Brodeur	Fortin
1	53	36
2	41	43
3	78	68
4	56	74
5	58	63
6	57	66
7	55	47
8	26	45
9	57	26
10	56	37
11	59	35
12	71	52
13	55	74
14	69	41
15	68	68
16	55	67
17	71	48
18	25	33
19	40	42
20	57	61
Totaux	1107	1026

Majorité pour M. Brodeur, 81.

ACADIENS ET LOUISIANAIS

LES PROJETS DE LA SOCIETE "LONGFELLOW-EVANGELINE"

Nouvelle-Orléans, 12 avril (Spécial au *Devoir*) — Le mouvement entrepris par l'Association nationale Longfellow-Evangéline, de la Louisiane, a pour but de graver dans la mémoire et le coeur des générations futures, par un parc, des monuments et un musée, les plus belles pages de leur histoire, non seulement connues de l'Amérique mais bien de tous les pays civilisés; et de doter les Acadiens ainsi que la Louisiane, d'un parc qui pour eux sera une source de beaux souvenirs, et aussi de préserver les antiquités qui nous restent de cette nation, jadis dispersée, et qu'ainsi ce peuple que Longfellow sut si bien immortaliser, demeure pour les générations futures, un souvenir immortel.

Le parc sera situé dans la paroisse Saint-Martin, que les Acadiens fondèrent dès leur arrivée en Louisiane. On appréciera les monuments que l'on a su conserver, tels que la demeure d'Evangéline, Emmaline Labiche, ainsi que celle de Gabriel, Louis Arceneaux, et ce magnifique chêne, tout recouvert de mousse, chanté par Longfellow et par Pamphile Lemay. Longfellow, l'harmonieux poète américain, nous a légué un touchant tableau du chêne que l'on considère sacré, et qui fut si bien rendu en français, par notre excellent poète Pamphile Lemay, dont la muse mélodieuse était digne de répéter les suaves accents du chantre d'Evangéline.

Parmi les principaux promoteurs du mouvement, on remarque: Sa Grandeur Monseigneur John W. Shaw, Nouvelle-Orléans; Mgr Jules-B. Jeanmard, Lafayette; Mgr J.-M. Laval, de la Louisiane; Rév. Père F.-D. Sullivan, président de l'Université Loyola, de la Nouvelle-Orléans; Mgr Cornélius Van de Ven, d'Alexandrie; Rév. Père A.-D. Cormier, Shédiac, Nouveau-Brunswick, Canada; M. Henry-L. Fuqua, gouverneur de la Louisiane, et l'écrivain Dorothy Dix, de la Nouvelle-Orléans.

Les principaux organisateurs du mouvement sont: M. Henry-L. Fuqua, gouverneur, président honoraire, qui par une proclamation officielle a fait connaitre notre appel à tout l'Etat de la Louisiane; Madame A.-A. Anding, présidente; M. Emile-V. Stier, secrétaire-directeur, assisté de Mlle Caroline Rutherford, assistante-directrice; M. Victor-V. Dufault, de descendance acadienne, fils de M. S. Dufault, ancien sous-ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries de la Province de Québec, secrétaire et représentant de la Puissance du Canada.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis

Chandails pour le Golf

POUR HOMMES

Tous ceux qui ont besoin de chandails pour le jeu de golf devraient venir voir notre assortiment avant de faire leur approvisionnement. Modèles veston ou se passant pardessus la tête, fabrication canadienne; nuances unies ou dessins de fantaisie. Prix variés de

2.50 à 6.00

Modèles veston ou se passant pardessus la tête, fabrication anglaise; nuances unies ou dessins de fantaisie. Prix variés de

3.00 à 10.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Pour les Golfeurs

Montres-bracelets en plaqué or ou argent solide, avec mouvement suisse à 15 pierres; courroie en cuir souple **18.50**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Une Vente de Bâtons de Golf

Prix très spécial 1.95

Seulement 200. Brassies, drivers, mashies, niblicks, mid-irons et putters, tous forgés à la main.

Sacs de Golf 5.75

Seulement 50. Base en aluminium de 5 pouces, 3 supports en acier, bordures en cuir, lanières et poignées en cuir, pochette pour balles. Tan, brun pâle et blanc.

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Spécial du matin

1000 verges de Cretonne de 36 pcs.

Dessins pour rideaux de chambres à coucher, vivoirs, salles à manger, housses pour meubles, paravents, coffres à manteaux, abat-jour, tabliers, robes, ouvrages de fantaisie tels que: coussins, dessus de bureaux, sacs à main, etc.

Mercredi matin **.23** la verge

Dupuis Freres — Au troisième.

Ce qu'un homme peut acheter avec 1.00 à notre rayon de la mercerie

Chemises valant 1.50 pour 1.00

2000 chemises en madras zéphyr, cordé D. B., percale de fantaisie, etc. Bien confectionnées et de modèle veston, avec manchettes doubles souples, etc. Encolure: 14 à 17.

Mouchoirs en linon

Mouchoirs de bonne qualité avec bord à points d'ourlet ajourés. Dimensions : 18 x 18 pouces. Prix ordinaire 1.50 la douzaine — mercredi **1.00**

Cravates 3 pour 1.00

100 cravates dans un choix de tous les dessins. Prix ordinaire .50 chacune — mercredi **3** pour **1.00**

Chaussettes 2 paires pour 1.00

En cachemire tout laine, soie artificielle, fil de Lille de nuances unies ou à dessins de fantaisie. Venez les voir, vous trouverez ce que vous désirez. Il y en a qui valent plus que .85 la paire dans le lot.

Combinaisons 1.00

(Prix ordinaires 1.50 jusqu'à 2.50)

Ce sont des séries désassorties et des lots achetés spécialement pour cette vente. Il y en a en balbriggan, en mérinos et en laine et coton, de pesanteur pour le printemps. Toutes les pointures dans le lot, mais non dans chaque série. Mercredi, au choix, chacune **1.00**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Vente de Bas Golf Anglais tout Laine

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS.

Ce sont des bas en cachemire tout laine, dans un choix varié de nuances, avec jolis revers de fantaisie. Appropriés pour une foule d'usages:

—Pour le golf
—Pour l'auto
—Pour la pêche
—Pour la marche
—Pour la bicyclette
—Pour le camp, etc.

Pointures : 8½ à 11½. Valeurs jusqu'à 3.50. La paire **1.00**

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

L.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.